



**HAL**  
open science

# Faut-il être écolo pour trier ses déchets ? Analyse de la pratique du tri sélectif des ordures ménagères : le cas de l'agglomération grenobloise

Sonia Lemette

► **To cite this version:**

Sonia Lemette. Faut-il être écolo pour trier ses déchets ? Analyse de la pratique du tri sélectif des ordures ménagères : le cas de l'agglomération grenobloise. Science politique. 2007. dumas-00828438

**HAL Id: dumas-00828438**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00828438v1>

Submitted on 31 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

---

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES  
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9  
[www.iep-grenoble.fr](http://www.iep-grenoble.fr)

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE  
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Sonia LEMETTRE

## Faut-il être écolo pour trier ses déchets ?

Analyse de la pratique du tri sélectif des ordures ménagères  
Le cas de l'agglomération grenobloise



Mémoire de master recherche  
Politiques publiques et changement social  
Spécialité Sciences de gouvernement comparées  
Sous la direction de Stéphane LA BRANCHE  
Juin 2007



UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE  
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Sonia LEMETTRE

## Faut-il être écolo pour trier ses déchets ?

Analyse de la pratique du tri sélectif des ordures ménagères  
Le cas de l'agglomération grenobloise



Mémoire de master recherche  
Politiques publiques et changement social  
Spécialité Sciences de gouvernement comparées  
Sous la direction de Stéphane LA BRANCHE  
Juin 2007

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
DEFINITIONS .....	8
<i>Valeurs et pratiques</i> .....	8
<i>Le déchet</i> .....	9
<i>Déchets ménagers et différents types de traitement</i> .....	11
ELEMENTS JURIDIQUES .....	11
LES DECHETS ET LE TRI SELECTIF EN QUELQUES CHIFFRES .....	13
METHODOLOGIE.....	15
<i>Principes de départ</i> .....	15
<i>Difficultés pratiques de l'enquête</i> .....	17
<b>PREMIERE PARTIE : SAISIR QUELQUES REALITES DES PRATIQUES DE TRI</b>	<b>22</b>
A. LES QUANTITES DE DECHETS TRIEES .....	23
<i>Les « bonnes intentions » des Français</i> .....	23
a) Se méfier des déclarations .....	23
b) Une progression globale de la pratique de tri .....	24
c) Une hausse de la sensibilité environnementale .....	24
<i>Qu'y a-t-il dans nos poubelles de tri ?</i> .....	25
a) Des pratiques différentes selon les matériaux .....	25
b) Tentative d'estimation quantitative des pratiques réelles de tri : un travail d'investigation.....	26
c) Ce qui ne devrait pas y être .....	27
<i>Quel enjeu pour les ordures ménagères ?</i> .....	28
B. ANALYSES SOCIOLOGIQUES ISSUES DES ENQUETES QUANTITATIVES .....	30
<i>Un lieu de vie et des éléments concrets qui influencent les pratiques de tri</i> .....	30
a) L'importance du type d'habitat.....	30
b) L'importance de l'ensemble de la logistique déployée pour le tri .....	33
c) Précisions sur la motivation financière .....	35
<i>Certaines variables sociologiques classiques influencent les pratiques de tri</i> .....	38
a) Age et position dans le cycle de vie .....	38
b) Niveau de revenu ou niveau d'éducation ? .....	39

<b>DEUXIEME PARTIE : (ECO-)CITOYENNETE CONTRE REPRESENTATION HYGIENISTE DU DECHET ? .....</b>	<b>42</b>
A. LE ROLE DES REPRESENTATIONS .....	42
« <i>Il n'y a rien que je déteste plus que le jus de poubelle</i> » .....	43
a) Saleté et hygiénisme .....	43
b) Un objet qui résiste à la représentation .....	46
<i>Le tri sélectif pâtit-il réellement de ces représentations ?</i> .....	47
a) Conséquences pour le tri sélectif .....	47
b) Les déchets comme ressources .....	49
B. LE TRI DES DECHETS : UNE QUESTION DE CIVISME ? .....	52
<i>Les campagnes de sensibilisation font appel au sens civique</i> .....	52
<i>Civisme et protection de l'environnement</i> .....	54
a) Une imbrication des argumentations .....	54
b) Une illustration dans le slogan de La Métro .....	56
<b>TROISIEME PARTIE : L'INFLUENCE DES VALEURS SUR LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES .....</b>	<b>58</b>
A. RETOUR SUR LES DEFINITIONS .....	59
<i>Les valeurs</i> .....	59
<i>Les valeurs environnementales</i> .....	61
a) L'environnementalisme .....	61
b) Qui sont les porteurs des valeurs environnementales ? .....	63
<i>L'adoption du geste de tri dans un ensemble de gestes quotidiens : l'influence des valeurs environnementales sur les comportements</i> .....	66
a) Le tri intégré dans un ensemble de pratiques .....	66
b) Les discours qui se rattachent à ces pratiques .....	68
B. VIE QUOTIDIENNE ET RESISTANCE ORDINAIRE .....	74
<i>Définitions</i> .....	74
a) La vie quotidienne, lieu d'exercice des pratiques .....	74
b) Résistance ordinaire .....	75
<i>Le tri constitue-t-il une pratique de résistance ordinaire ?</i> .....	79
a) Le tri parmi le reste : pour « faire attention » à tout .....	79
b) Le tri comme forme de rationalisation de la sphère domestique .....	80
c) Le refus de trier pour résister ? .....	82
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>84</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>92</b>

# INTRODUCTION

Ces dernières années ont vu se multiplier les campagnes de sensibilisation aux « petits gestes » pour l'environnement : dans les communes, des journées sont organisées pour apprendre ou rappeler aux individus ce qu'ils peuvent faire au quotidien pour atténuer leur impact sur l'environnement. Des journées de sensibilisation sont organisées dans les écoles, parfois dans les entreprises. Ces gestes préconisés peuvent consister en la fermeture du robinet d'eau lorsqu'on se lave les dents, le fait de prendre le vélo au lieu de la voiture pour aller chercher le pain, le tri des déchets, bref, des gestes qui peuvent contribuer à préserver les ressources naturelles et limiter la dégradation de l'environnement. Comment cette thématique des gestes quotidiens pour la planète s'est-elle progressivement imposée, au point d'être reprise par le précédent Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, sous la houlette de Nelly Olin ?

Notre but n'est pas ici de faire un historique des critiques écologistes de la modernité, ni de développer leur contenu. Rappelons seulement que, depuis la fin des années 1960, une part des critiques faites aux modes de vie occidentaux, notamment à notre mode de développement économique et social, concerne l'impact de l'homme sur ses milieux de vie. Ces critiques, plus ou moins radicales<sup>1</sup>, ont été développées par A. Leopold et A. Naess pour le courant de l'écologie fondamentale, par H. Jonas, qui a donné corps à la notion de responsabilité vis-à-vis des générations futures, ou encore par I. Illich et A. Gorz, pour les plus démocrates d'entre eux<sup>2</sup>. Parallèlement au développement de ces critiques écologistes de nos sociétés, des économistes comme I. Sachs ont théorisé l'idée d'écodéveloppement, plus respectueux des hommes et des ressources naturelles, idée reprise et renommée « développement durable »<sup>3</sup> dans le rapport Brundtland de 1987, et médiatisé au Sommet de

---

<sup>1</sup> D. Bourg, *Les scénarios de l'écologie*, Hachette, 1996.

<sup>2</sup> Notre liste est bien brève, on pourrait citer aussi L. Brown, les membres du Club de Rome, etc.

<sup>3</sup> La notion de « sustainable development » a été traduite en français par développement durable. La définition donnée dans le rapport Brundtland est la suivante : le développement soutenable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » in Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, *Notre avenir à tous* (traduction française de *Our common future*), Les Ed. du Fleuve, 1988, p. 5.

la Terre à Rio en 1992. Après les mises en garde répétées des associations environnementalistes, le souci de notre environnement est un thème qui s'est progressivement installé dans les discours officiels, ceux des hommes politiques comme des entrepreneurs, et dans les médias.

Plusieurs études évoquent plus généralement une hausse de la sensibilité environnementale des citoyens Français et Européens<sup>4</sup>. Quelle que soit la sincérité des nombreux discours actuels sur la dégradation de l'environnement, il semble en tout cas qu'une partie non négligeable des populations occidentales considère comme acquis que l'homme a trop longtemps négligé son impact sur ses milieux de vie<sup>5</sup>.

Devant la montée en généralité des préoccupations environnementales (pollution de l'air, de l'eau, désertification, changements climatiques, ...), les hommes politiques ont progressivement inscrit ces questions à leur agenda. Des politiques publiques, sectorielles, parfois plus transversales, se développent sur ces différents objets. La question qui s'est progressivement imposée est celle du changement des modes de vie. En effet, les écologistes dans un premier temps, puis les hommes politiques souhaitant réaliser les objectifs fixés dans les sommets internationaux, que ce soit au niveau local ou national, ont progressivement cherché à faire passer l'idée que le seul moyen d'atteindre ces objectifs était que les individus changent certaines habitudes de leur vie quotidienne, adoptent d'autres comportements de consommation, de déplacements, etc. C'est le rôle de l'éducation à l'environnement aujourd'hui de sensibiliser les individus, si possible dès le plus jeune âge, à minimiser leur impact sur l'environnement, en limitant notamment l'usage des ressources naturelles, par l'adoption des « petits gestes pour la planète ». On entrevoit ici une première difficulté : les environnementalistes proclament d'une part que cette éducation par des pratiques quotidiennes est essentielle pour permettre le changement des modes de vie à long terme, d'autre part affirment que ces changements de pratiques, plus globalement de modes de vie sont difficiles à faire accepter<sup>6</sup>. Les hommes politiques, pour leur part, semblent

---

<sup>4</sup> Voir, par exemple, B. Maresca, P. Hébel, *L'environnement. Ce qu'en disent les Français*, La Documentation Française, 1999 ; J.-P. Bozonnet, « Les préoccupations environnementales en Europe. Réactions aux nuisances et construction idéologique », in D. Reynié, B. Cautrès (dir.), *L'opinion européenne*, Presses de Sciences Po, 2001 ; C. Planchat, « Protéger l'environnement : un objectif pour la majorité des Français », *INSEE Première*, n° 1121, janvier 2007.

<sup>5</sup> « On voit bien qu'en moins d'un siècle le comportement des sociétés occidentales par rapport à la nature s'est profondément modifié. De la volonté initiale de maîtriser une nature hostile, il s'est progressivement orienté vers la satisfaction de besoins éthiques (conservation de la biodiversité), économiques (protéger les ressources) ou sociaux (le tourisme, l'habitat). » C. Lévêque, « Quelles natures voulons-nous ? Quelles natures aurons-nous ? », in C. Lévêque, S. Van Der Leeuw, *Quelles natures voulons-nous ?*, Elsevier, 2003, p. 14.

<sup>6</sup> Moins pour les enfants, estiment-ils, première cible de l'éducation à l'environnement.

s'accommoder d'une incitation à changer des habitudes, des usages au quotidien, plutôt que de mettre en place de réelles politiques publiques incitatives ou contraignantes.

Pourtant, pour le tri sélectif, la pratique de tri à domicile n'est que le premier maillon d'une longue chaîne organisée par les pouvoirs publics locaux de gestion des déchets ménagers. Le décideur compte donc ici aussi sur le citoyen pour faire le « bon geste ». C'est donc compter sur un changement des comportements qui n'a rien d'évident *a priori*. En fait, toute une politique publique de gestion des déchets se trouve suspendue aux multiples « bons gestes » que sont censés faire les individus. D'où la déception lorsqu'ils ne sont pas au rendez-vous. La critique est alors rude dans la bouche de certains hommes politiques : les individus seraient parfois irrationnels, et manqueraient de sens civique<sup>7</sup>.

Ceci nous a amené à nous interroger sur ce qui pouvait influencer les changements de pratiques quotidiennes. Les nombreux discours sur l'importance de l'éducation à l'environnement sont fondés sur l'idée implicite que ce sont les valeurs qui guident les comportements. C'est pourquoi nous avons eu envie de nous intéresser au lien entre valeurs et pratiques dans le domaine des gestes favorables à l'environnement.

Si l'on admet l'idée de la propagation des valeurs environnementales<sup>8</sup> (plutôt qu'écologistes, nous reviendrons sur cette distinction plus loin avec l'aide des travaux de J.-P. Bozonnet) au sein de la population, et si l'on considère les valeurs comme des dispositions qui orientent l'action, on pourrait légitimement penser que les actions en faveur de l'environnement devraient s'être étendues dans la même période. Or, même si celles-ci sont en augmentation, elles ne semblent pas l'être dans les mêmes proportions. La question sous-jacente qui en découle est la suivante : ou bien les valeurs environnementales ne s'étendent pas autant qu'on le croit, ou bien il n'y a pas de lien fort entre valeurs et pratiques.

C'est en ayant ce questionnement en arrière-plan que nous avons choisi de nous intéresser au tri sélectif des déchets, plus exactement aux pratiques de tri des ordures ménagères par les particuliers, notamment dans la région grenobloise. Ce qui nous a poussé vers ce sujet, ce sont les déclarations de responsables de La Métro (Grenoble Alpes

---

<sup>7</sup> « Mais si la plupart des responsables techniques et politiques sont d'accord sur le constat des difficultés rencontrées pour mettre en place un tri performant des déchets par les particuliers (...), ils se contentent le plus souvent d'explications issues de stéréotypes et peu opérationnelles : les Suisses seuls seraient propres, ou encore ce serait un problème d'éducation, ce qui renvoie à une génération au moins l'espoir de résultats » A. Tauveron, « Le déchet, le rebut, le rien, Au carrefour des disciplines », in J.-C. Beaune (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, 1999, p. 174.

<sup>8</sup> Il faudra évaluer le possibilité de parler de « valeurs environnementales » plus loin.

Métropole)<sup>9</sup>, communauté d'agglomération de la région grenobloise qui a désormais la compétence de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers, mettant l'accent sur les résultats mitigés du tri sélectif par les ménages. En effet, après de bons résultats consécutifs à la mise en place du tri sur le territoire de l'agglomération depuis 1992, les pratiques de tri se sont ensuite détériorées (surtout en ce qui concerne la qualité du tri)<sup>10</sup>. Comment peut-on expliquer ce phénomène? Si l'on envisageait un lien direct entre valeurs et pratiques, cela supposerait une baisse de considération pour les valeurs environnementales, ce qui paraît assez peu probable.

Nous interrogeant donc sur le lien entre valeurs et pratiques à propos d'une pratique particulière, nous avons penché tout d'abord pour un lien assez faible. Notre hypothèse de départ était que les valeurs influençaient relativement peu les comportements, ou à la marge, du moins dans le domaine de l'environnement, et qu'il fallait donc, pour le tri des déchets, s'interroger sur d'autres déterminants, que ce soit en faveur du tri ou à l'inverse : civisme, dimensions très concrètes de la pratique de tri, représentations liées aux déchets, imputation des responsabilités, intérêt.

Avant d'aller plus en avant, nous souhaitons justifier notre choix de la pratique de tri sélectif.

Nous nous sommes intéressés au tri des déchets ménagers pour plusieurs raisons. D'une part, il a l'avantage d'être à peu près accessible à tous<sup>11</sup>. Selon les chiffres d'Eco-Emballages, 98 % de la population française est desservie par un système de collecte, 90% par un système de collecte en porte-à-porte<sup>12</sup> ou mixte entre porte-à-porte et apport volontaire<sup>13</sup>, ce qui est le cas dans l'agglomération grenobloise depuis plus de dix ans, ce qui veut dire que 90 % de la population peut faire un tri à domicile. D'autre part, la contrainte est *a priori* relativement faible, au sens où le tri n'implique pas de dépenses supplémentaires élevées, de connaissances complexes ou d'investissement personnel à long terme (on peut arrêter de trier du jour au lendemain). Il n'implique pas par exemple d'investissement financier lourd comme

---

<sup>9</sup> Lors de réunions publiques ou de conférences auxquelles nous avons assisté.

<sup>10</sup> Rapport annuel 2002 de La Métro sur le prix et la qualité du service public de traitement et de valorisation des déchets urbains, Rapport annuel 2005 de La Métro sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains.

<sup>11</sup> Au sens où de nombreuses personnes y ont accès si elles le souhaitent.

<sup>12</sup> La collecte en porte-à-porte signifie que des poubelles de tri sont disponibles à domicile, de la même façon que les poubelles classiques.

<sup>13</sup> L'apport volontaire signifie que des conteneurs sont disponibles sur les principaux lieux de passage. Il implique un effort plus conséquent, puisqu'il nécessite un déplacement plus important. Il est très souvent mis en place pour le verre, parfois aussi pour les papiers-cartons et les plastiques.

peut l'être par exemple l'achat d'une voiture peu polluante. Il semble faire partie des comportements quotidiens que l'on peut adopter sans engager un réel investissement moral ou financier.

L'étude des déterminants du tri nous paraissait un sujet bien assez large pour le circonscrire au cas d'une seule agglomération, afin d'étudier un territoire où le système de collecte est unifié, bien que même dans ce cas, il existe des différences entre quartiers. En effet, la Villeneuve a un système de collecte bien particulier<sup>14</sup>, qui consiste en une récupération des déchets par un système de soufflerie dans des vides-ordures, très innovant à l'époque de la construction, pour les Jeux Olympiques de 1968, mais qui fonctionne assez mal aujourd'hui. Le campus universitaire, de par son statut particulier, ne bénéficie pas pour sa part de système de collecte comme dans le reste de l'agglomération. Ces deux cas particuliers seront laissés de côté dans notre étude. D'autres systèmes, existant dans d'autres régions ne seront évoqués qu'au bénéfice de la comparaison.

Nous donnons ici quelques détails pratiques, nécessaires à la compréhension de tous, notamment les non-grenoblois, qui installent le décor du tri sélectif dans l'agglomération grenobloise : le système de collecte est mixte (porte-à-porte et apport volontaire pour le verre). Les poubelles de tri (« Je trie »), de couleur verte, sont destinées à tous les matériaux recyclables définis par La Métro (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, papiers, cartons et briques alimentaires). Les déchets triés sont déposés en vrac et en mélange dans cette unique poubelle de tri.

Dans notre étude, nous laisserons de côté, sauf dans le cas d'un intérêt comparatif, le cas des déchets industriels et/ou toxiques, puisque nous nous intéressons aux pratiques de tri par les ménages, aux gestes qui accompagnent le fait de jeter quelque chose. Le cas des déchets industriels est certes intéressant, puisqu'ils font l'objet de réglementations et de pratiques propres, mais il élargirait trop le sujet.

---

<sup>14</sup> Système de « collecte pneumatique », exclu du système de collecte classique de la ville (ramassage des poubelles par les ripeurs et camions-bennes). Il inclut une usine d'aspiration et de compactage.

## Définitions

### Valeurs et pratiques

Nous avons déjà beaucoup parlé de valeurs et de pratiques, il est nécessaire de définir ces termes<sup>15</sup>. La chose n'est pas simple pour autant, car de nombreux auteurs en ont donné des versions différentes. Nous partirons dans un premier temps de celle de P. Bréchon, qui définit les valeurs ainsi : « *Les valeurs sont des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu.* »<sup>16</sup>. On doit principalement l'idée que les valeurs orientent les actions des hommes à M. Weber, qui a cherché, dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*<sup>17</sup>, à montrer l'importance du puritanisme dans la formation de l'esprit capitaliste. Boudon et Bourricaud, dans leur *Dictionnaire critique de la sociologie*, mettent cependant en garde contre un recours un peu facile parfois aux valeurs par les sociologues qui ne savent pas comment expliquer la cohérence ou la spécificité de certains comportements. Ils relativisent la portée de la notion : « *Les valeurs ne sont rien de plus que des préférences collectives qui apparaissent dans un contexte institutionnel, et qui par la manière dont elles se forment, contribuent à la régulation de ce contexte.* »<sup>18</sup> Les valeurs peuvent être à la fois stabilisatrices des sociétés (transmises par l'éducation, intégrées par les individus) et les vecteurs du changement, comme a pu le montrer M. Weber.

Nous utiliserons le terme de « valeurs environnementales » pour désigner à la fois une conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement, et donc d'une interdépendance entre l'homme et son milieu, qui ne peut être totalement maîtrisée par la technologie, et une préférence orientée vers la minimisation de cet impact. Cette notion est encore assez difficile à définir car encore peu ancrée, non stabilisée, en cours de formation. Peut-être est-ce même un abus de langage. Nous en prenons le risque en tout cas, ayant rencontré le terme à maintes reprises, bien que jamais réellement défini, ce que nous essayons donc de faire ici. Nous situons cette notion entre la conscience environnementale qui se limite à la prise de conscience des dégâts que l'homme peut infliger à son environnement, et les valeurs écologistes qui ont une visée beaucoup plus globales : elles concernent les pans

---

<sup>15</sup> Il sera nécessaire également de définir les notions de civisme, de responsabilité, de représentations, mais nous le ferons dans le développement, pour ne pas trop charger cette introduction.

<sup>16</sup> P. Bréchon in *Les valeurs des Français, Evolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin, 2000, p. 9.

<sup>17</sup> M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1995 (première édition 1964).

<sup>18</sup> R. Boudon, F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 2004, p. 664 (première édition 1982).

entiers de la société, elle est une vision du monde à proprement parler. Nous considérons que les valeurs environnementales se distinguent de ces dernières en étant relativement confinées au rapport de l'homme à l'environnement, autrement dit à la dimension environnementale de l'écologie politique.

Les pratiques sont pour nous des actions concrètes, prenant place dans le quotidien, qui sont à la fois individualisées et sociales : elles sont la déclinaison individuelle de pratiques sociales. On pourrait dire que le tri des déchets est une pratique sociale, mais qu'il existe des pratiques de tri, correspondant aux diverses façons de trier des individus. Nous parlerons de pratiques environnementales. Elles désigneront pour nous les actions qui ont pour but de minimiser la dégradation de l'environnement (préservation des ressources naturelles, protection de la nature, de la biodiversité, ...). J.-P. Bozonnet définit les pratiques environnementales individuelles directes ainsi : « *Elles consistent pour l'individu à adopter un comportement qui contribue immédiatement à la protection de la nature ou de l'environnement* »<sup>19</sup>. Il inclut dans les indicateurs observables de ces pratiques les économies d'eau, d'énergie, le tri des déchets, l'adoption de transports moins polluants, l'achat de produits sains ou propres, etc., c'est-à-dire les indicateurs que nous avons nous-mêmes choisis pour évaluer le degré d'environnementalisme de nos interviewés.

## Le déchet

La loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets définit le déchet comme « *tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* »<sup>20</sup>. On entrevoit la question de la propriété des déchets. Si le déchet est quelque chose d'abandonné ou voué à l'abandon, quelle responsabilité a l'individu lorsqu'il se débarrasse de ses déchets ? Si le déchet n'a plus de propriétaire, qui en est responsable ? Peut-on alors demander voire exiger des individus qu'ils prennent en charge leurs déchets au point de prendre le soin de les trier avant de s'en débarrasser définitivement ?

La définition du déchet donnée par le dictionnaire rappelle la définition juridique, et introduit plus clairement la notion de valeur. L'édition 2001 du Petit Larousse illustré donne

<sup>19</sup> J.-P. Bozonnet, J. Jakubec, *L'écologisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. De la rupture à la banalisation*, Georg Editeur, 2000, p. 191.

<sup>20</sup> Loi n° 75-663, *Journal Officiel*, 16 juillet 1975, Article premier.

comme première définition, après avoir précisé que le terme était souvent employé au pluriel : « Débris, restes sans valeur de quelque chose ». L'idée selon laquelle les déchets sont sans valeur fonde le geste même de mettre à la poubelle des objets ou des restes. Une personne interrogée sur ce que lui évoque les déchets répond, après des hésitations : « C'est... [d'une moue de désintérêt] *Ce qui ne sert pas et... qui finit à la poubelle.* »<sup>21</sup> On notera les verbes utilisés : « servir » (allusion à l'utilité) et « finir » (« mort » du déchet, celui-ci ne servira plus à rien, il n'aura plus de valeur, c'est dans la poubelle que se terminera son aventure). Ces remarques soulèvent des questions intéressantes sur la notion de valeur. Car en effet, tout le défi que semblent s'être assigné les entreprises de retraitement des déchets « valorisables » et Eco-Emballages<sup>22</sup>, est de présenter les déchets triés comme des ressources, c'est-à-dire de revaloriser les déchets et de les présenter comme faisant partie de nos besoins, dans un contexte de pénurie de matières premières et de hausse du prix du pétrole (pour la fabrication des plastiques).

Or, il est intéressant de noter que dans tous les synonymes potentiels au mot « déchet », la notion d'inutilité est présente. Mais c'est une inutilité presque coupable : les racines des mots se rattachant aux déchets sont toutes dévalorisantes voire infamantes. Ainsi, le mot « déchet » serait issu du verbe « déchoir », signifiant « tomber à un rang, à un état inférieur », mais aussi « décliner, s'affaiblir »<sup>23</sup>. Le mot « ordure » viendrait pour sa part du latin « horridus » signifiant « repoussant ». On peut remarquer par ailleurs que les premières significations de ce mot ne sont pas synonymes de déchet : « ordure » désigne au départ une action ou une parole grossière, sale, vile, ou encore une personne abjecte. Dans cette série des synonymes du mot « déchet », les immondices : l'immondice désigne la chose sale, impure. A ce titre, l'article écrit par Cyrille Harpet dans l'ouvrage collectif *Le déchet, le rebut, le rien*<sup>24</sup>, est très éclairant : il a cherché à reconstituer une série sémantique de l'« immonde ». Le déchet et ses synonymes évoquent la déchéance, la chute, la pourriture, et

---

<sup>21</sup> Entretien B du 27 avril 2007.

<sup>22</sup> La société Eco-Emballages a été créée en août 1992 à l'initiative d'industriels de la grande consommation et des biens d'équipement, afin de leur permettre de s'affranchir de l'obligation d'élimination des déchets qu'ils ont produit. C'est une société privée qui organise et finance la collecte, le tri, le recyclage ou la valorisation énergétique des déchets d'emballages ménagers. Elle rassemble industriels, élus locaux, scientifiques et conseillers. Elle apporte une assistance technique et financière aux collectivités territoriales et les aide dans leurs actions de communication. Cyclamed, spécialisée dans la collecte des déchets issus des produits pharmaceutiques a été créée en 1993, ainsi qu'Adelphe, pour le secteur du vin, des spiritueux et autres boissons (compétence principale pour le verre). Source : Jean-Michel BALET, *Aide-mémoire, Gestion des déchets*, Dunod, 2005. Adelphe a rejoint Eco-Emballage en juin 2005. Source : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

<sup>23</sup> On pourrait ajouter aussi que ce verbe n'est plus très utilisé aujourd'hui, mais qu'il est en partie associé dans nos esprits aux anges « déchus », et donc au mal.

<sup>24</sup> Cyrille Harpet, « Le déchet : une horloge chaotique. Série sémantique des termes de la déchéance » in Jean-Claude Beaune (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Ed. Champ Vallon, 1999.

en l'occurrence notre propre mort. C'est pourquoi il sera nécessaire de revenir sur les dimensions psychologiques de notre rapport au déchet et son éventuel effet sur notre traitement de ce dernier au moment de s'en débarrasser.

## **Déchets ménagers et différents types de traitement**

Nous avons annoncé que nous nous intéresserions aux déchets ménagers. Cependant, il est nécessaire de s'attarder un instant sur les catégories de déchets. Pour comprendre la nomenclature complexe des déchets, il est plus simple de se reporter à l'annexe 4. On voit bien que les déchets qui nous intéressent sont les déchets ménagers, et plus précisément les ordures ménagères, directement concernées par le geste de tri.

Le tri sélectif consiste en la séparation de nos déchets en fonction de la matière qui les compose (plastique, aluminium, métal, fermentescibles, papier, carton). Il est, pour une partie des déchets, effectué « à la source », c'est-à-dire au moment où les individus jettent les déchets à la poubelle. Le tri sélectif est un moyen pour arriver à une fin, pourrait-on dire, qui est le recyclage de certains matériaux, ou plus largement leur valorisation. Celle-ci se divise en deux catégories : la valorisation matière qui correspond au recyclage et au compostage, la valorisation énergétique, qui est réalisée majoritairement par l'incinération, action permettant, par le fait de brûler les déchets, de récupérer de l'énergie pour le chauffage urbain ou l'électricité. Le recyclage vise à réintroduire un déchet comme matière première dans un processus de production. Le compostage permet de produire un engrais naturel (le compost) à partir de la fermentation de certains déchets (déchet fermentescibles et déchets verts des ménages, mais aussi déchets verts des collectivités).

## **Eléments juridiques**

En ce qui concerne la gestion des déchets ménagers en France, deux lois sont à retenir. La première est la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets. Elle instaure les principes de base relatifs à la gestion des déchets : ceux-ci doivent faire l'objet d'une

élimination par leurs producteurs, dont les ménages, qui financent cette élimination. Elle crée par ailleurs l'ANRED<sup>25</sup>, première agence de récupération des déchets.

L'autre loi fondatrice, notamment pour la généralisation du tri sélectif, est la loi du 13 juillet 1992 : elle prévoit que chaque département doit être couvert par un plan départemental (ou interdépartemental) énonçant des priorités pour la création d'installations nouvelles et pour la collecte, le tri et le traitement des déchets<sup>26</sup>. Mais surtout, elle prévoit que les installations d'élimination des déchets par stockage (c'est-à-dire les décharges) ne pourront accueillir, à partir de juillet 2002, que des déchets ultimes (déchets définitivement non valorisables). Elle encourage le réemploi, le recyclage des déchets, et toute action permettant la production d'énergie grâce au traitement de ces derniers (production de chauffage par les incinérateurs notamment).

Le décret sur les emballages ménagers du 1<sup>er</sup> avril 1992 impose aux entreprises de pourvoir ou de contribuer à l'élimination des emballages de leurs produits, soit directement (système de consignes, très peu utilisé), soit indirectement en payant le Point Vert, géré par Eco-Emballages, organisme créé pour l'occasion.

Ces lois ont souvent été impulsées par les réglementations européennes. La loi de 1992 a ainsi repris les principes énoncés par la directive européenne du 18 mars 1991. Une autre directive européenne importante est celle de 1999, qui rend plus sévère les conditions d'admission en décharge : tous les matériaux biodégradables qui pourraient être compostés doivent être réduits avant leur stockage<sup>27</sup>. Les réglementations européennes ont donc jusqu'à présent orienté le traitement des déchets en France. Les normes européennes impliquent une hiérarchisation des techniques à utiliser : réduction à la source, réutilisation, recyclage, compostage, incinération avec récupération d'énergie et enfin, en dernier recours, mise en décharge.

Le code général des collectivités territoriales<sup>28</sup> stipule que les communes ou leurs groupements doivent assurer l'élimination des déchets des ménages, mais aussi des déchets qu'elles produisent elles-mêmes (espaces verts, voirie) et des déchets d'origine commerciale ou artisanale ayant les mêmes caractéristiques que les déchets des ménages. Pour assurer cette

---

<sup>25</sup> Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets, transformée en 1990 en ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

<sup>26</sup> Raphaël Romi, *Les collectivités locales et l'environnement*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Éditions locales de France, 1998.

<sup>27</sup> C'est la raison pour laquelle par exemple le centre de traitement de l'agglomération grenobloise, Athanor, récupère les ordures fermentescibles pour les envoyer au centre de compostage de Murianette.

<sup>28</sup> Art. L2224-13 et 14.

compétence, les communes ou groupements de communes peuvent percevoir une TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères), ou l'assurer à travers le budget général de la commune. Par exemple, sur le territoire de La Métro, le mode de financement a été uniformisé par l'adoption d'une TEOM. Le montant de la TEOM figure sur l'avis d'imposition de la taxe foncière et est établi sur la base de la valeur locative de l'habitation. Mais sur l'agglomération grenobloise, la TEOM ne finance que la collecte, le traitement étant financé par le budget de La Métro (20 millions d'euros en 2005).

## **Les déchets et le tri sélectif en quelques chiffres**

La production de déchets a nettement augmenté au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Pour donner un chiffre marquant, la production d'ordures ménagères aurait doublé entre les années 1960 et 2000<sup>29</sup>. Aujourd'hui, chaque Français produirait environ un kilo de déchets par jour. Cependant, lorsqu'on regarde les chiffres plus en détail, on se rend compte que les ordures ménagères, c'est-à-dire produites par les ménages et donc celles qui nous intéressent, ne représentent que 4 % environ de la production annuelle de déchets en France<sup>30</sup>. La première chose qui vient alors à l'esprit est la suivante : est-il pertinent de mettre l'accent comme c'est le cas aujourd'hui sur la nécessité de faire le tri dans les ménages, si les déchets produits par ces derniers représentent une telle proportion ? Ceci nous amène à nous intéresser au devenir des autres déchets. Les déchets issus de l'agriculture et de la sylviculture représentent 43 % des déchets. Le document de l'ADEME précise que la plupart des ces déchets (déjections animales notamment) sont valorisés par retour au sol. L'autre secteur produisant beaucoup de déchets est celui du BTP (40 %). Enfin, les entreprises produisent 11 % des déchets. Selon les chiffres de l'ADEME, il semble que la plupart de ces déchets soient valorisés (80 % des déchets produits par les entreprises de 10 salariés et plus, et plus exactement 65 % de valorisation matière et 15 % de valorisation énergétique). Si on considère alors que le recyclage est relativement bien installé dans le secteur industriel, on comprend mieux alors pourquoi les ménages sont incités à trier, leur production de déchets représentant un gisement

---

<sup>29</sup> Source ADEME. Brochure éditée par l'ADEME, *Les déchets en chiffres*, septembre 2006.

<sup>30</sup> Ibid.

pour les recycleurs non négligeable. Nous ne nous demanderons pas dans ce travail si le tri des ménages est une bonne ou une mauvaise chose, s'il est justifié. Nous partirons du constat que les collectivités demandent à leurs administrés de trier leurs déchets, même s'il serait tout à fait intéressant, à la manière de Y. Rumpala, de se demander quelles sont les justifications du tri, ou plus exactement quels sont les arguments utilisés pour convaincre les gens de trier, le tri étant peut-être plus une obligation économique qu'environnementale.

La pratique du tri par les ménages est quant à elle difficile à évaluer. La plupart des enquêtes se fondent sur les déclarations de tri, qui ne peuvent pas être considérées comme le reflet fidèle de la pratique effective du tri. D'ailleurs, la confrontation des enquêtes par sondage aux chiffres représentant les quantités effectivement triées est assez révélatrice (nous reviendrons plus loin sur les chiffres plus en détail). En effet, la plupart des sondages les plus récents affichent des déclarations de tri autour des 70 % (voir l'annexe 7). Si la pratique de tri du verre est mieux ancrée (nous reviendrons plus tard sur les raisons possibles de cet ancrage), le tri du papier, mais surtout du plastique et des piles est bien plus récent et est moins pratiqué. Ce que révèlent surtout les sondages, c'est la probable pénétration des messages en provenance des pouvoirs publics et des médias visant à présenter le tri comme quelque chose de nécessaire pour sauvegarder la planète. Dans la mesure où il n'en coûte guère aux gens d'y être favorables, ils déclarent trier même si la pratique n'est pas vraiment quotidienne, régulière. D'ailleurs, il est bien précisé dans les chiffres de l'IFEN que la rubrique comptabilise à la fois le « trie régulièrement » et « tri de temps en temps ». On peut donc penser que le tri occasionnel est largement comptabilisé dans ces statistiques et qu'il est facile pour quelqu'un qui trie assez peu de déclarer « trier de temps en temps ».

Un point financier enfin : pour prendre l'exemple de l'agglomération grenobloise, la collecte et le traitement des déchets représente l'un des principaux postes de dépenses de La Métro : 32,8 millions d'euros sur un budget 153,6 millions d'euros pour 2007<sup>31</sup>. On peut comprendre dans ce contexte que La Métro cherche à améliorer et optimiser le tri sélectif qui lui coûte cher.

La recherche des chiffres du tri sélectif aujourd'hui en France est un très bon exemple pour illustrer les difficultés à quantifier certaines pratiques. Certes, on ne peut pas totalement se reposer sur les déclarations de tri, quoiqu'elles soient intéressantes pour ce qu'elles révèlent sur les pratiques valorisées et valorisantes aujourd'hui. On peut alors se tourner vers

---

<sup>31</sup> « Budget 2007 de La Métro : projet d'agglomération et aménagement durable », *Métroscope*, n° 58, mars 2007.

les quantités de matière recyclée, mais se révèlent alors d'autres problèmes, qui proviennent de l'unité de mesure, des sources disponibles et de l'objet pris en compte. En effet, la plupart des quantités de matière recyclée se chiffrent au poids. Or, le poids ne nous dit pas grand chose : comment se rendre compte de ces quantités et surtout de l'importance du tri dans les ménages lorsque de nombreuses statistiques englobent des objets différents ? Certaines prennent en compte l'ensemble des matières recyclées y compris en provenance des entreprises, les autres celles qui proviennent des communes (or, on ne peut comparer les ordures ménagères aux déchets municipaux), d'autres encore celles des seuls ménages. C'est pourquoi nous consacrerons une partie de ce mémoire à la recherche de données sur le tri des déchets.

## **Méthodologie**

Nous avons travaillé à l'aide d'ouvrages théoriques, de comptes-rendus d'enquêtes qualitatives et quantitatives réalisées pour l'ADEME et l'IFEN, de rapports produits par La Métro et la Ville de Grenoble en ce qui concerne la situation locale, et enfin d'entretiens semi-directifs avec des particuliers et avec des personnes impliquées dans la problématique du tri dans la région grenobloise<sup>32</sup>.

## **Principes de départ**

Il nous semblait nécessaire de nous appuyer à la fois sur des données quantitatives et qualitatives. Même si les données chiffrées sont parfois difficiles à obtenir puis à exploiter, des chercheurs, comme B. Maresca et M. Dobré, pour ne prendre que les deux principaux, ont travaillé sur la question et mis en avant de grandes tendances dans les pratiques de tri. Leur traitement des données brutes recueillies dans les différentes enquêtes du Credoc et de l'Insee nous ont permis par exemple au départ de nous orienter sur les déterminants possibles des pratiques de tri et de construire ensuite notre guide d'entretien pour le versant qualitatif. Ce

---

<sup>32</sup> Neuf entretiens enregistrés.

dernier nous paraissait nécessaire dans la mesure où nous souhaitions saisir des logiques d'action, éclairant les pratiques de tri des individus.

Nous avons donc choisi de constituer un échantillon relativement représentatif de la population (dans la mesure du possible, c'est-à-dire de nos moyens) par rapport aux variables sociologiques classiques. Cet échantillon devait réunir des habitants des différentes communes de l'agglomération grenobloise – plus précisément appartenant à La Métro, pour avoir des individus bénéficiant du même système de collecte. Nous avons souhaité interroger à la fois des gens qui triaient et des gens qui ne triaient pas, puisque nous cherchions à la fois les obstacles et les motivations au tri sélectif des déchets. Enfin, nous voulions nous entretenir à peu près à proportions égales avec des gens habitant en maison et des gens habitant en appartement, puisque la variable « type d'habitat » est l'une des principales dans les déterminants de la pratique régulière de tri. L'objectif au départ était de réaliser une quinzaine d'entretiens. Or, nous avons rencontré des difficultés sur le terrain, nous y reviendrons plus bas, pour les entretiens avec des personnes habitant en maisons individuelles, et nous n'avons finalement que sept entretiens sur le territoire de La Métro, plus un avec un habitant du Versoud (hors La Métro), ainsi que deux entretiens avec d'une part un responsable associatif qui a co-présidé le Conseil de Développement de La Métro sur les déchets et écrit *Le Livre blanc de la gestion des déchets*, d'autre part avec le responsable des ambassadeurs du tri de la Ville de Grenoble, accompagné de deux messagers du tri. Un court entretien téléphonique exploratoire avait aussi été effectué avec une chargée de mission au SMND<sup>33</sup>. Ces entretiens se sont déroulés entre le 27 mars et le 15 mai 2007<sup>34</sup>.

L'entretien<sup>35</sup> visait à savoir quelles étaient les pratiques de tri de la personne (existence ou non, fréquence, niveau de connaissance, matériaux triés, ...), si cette pratique s'inscrivait dans un ensemble d'autres actions quotidiennes favorables à l'environnement et dans quelle mesure elles étaient liées entre elles et éventuellement cohérentes avec un discours. Le thème de l'imputabilité de la responsabilité des dégradations de l'environnement a souvent été aussi abordé, ainsi qu'une évocation des représentations liées au déchet, de la saleté notamment.

---

<sup>33</sup> Syndicat Mixte du Nord Dauphiné.

<sup>34</sup> Voir la liste des entretiens en annexe.

<sup>35</sup> Guide d'entretien disponible en annexe.

## Difficultés pratiques de l'enquête

Cette enquête nous a beaucoup appris. En effet, nous avons rencontré des difficultés mais qui ont été instructives au final. Si cela a été difficile à accepter parfois, mettant en doute la pertinence du sujet et de la méthode, nous en avons retiré beaucoup d'enseignements, tant sur le fait que nous avons encore des choses à apprendre sur la conduite d'entretiens que sur les différences d'approche des publics. Nous avons dû nous adapter aux aléas de l'enquête.

### a) Imposition de problématique ?

Comme nous l'avons annoncé, dans cette recherche sur les pratiques de tri, nous souhaitions interroger des individus divers, relativement représentatifs de la population, triant et ne triant pas leurs déchets. Or, il était beaucoup plus difficile de faire parler ces gens-là sur un sujet – l'environnement – qui ne les intéressait pas forcément, d'évoquer leur rapport aux déchets, sujet peu valorisant et peu digne d'intérêt. Nous avons donc été confrontés à certains problèmes rencontrés théoriquement dans les cours de méthodes des sciences sociales, mais pas encore en pratique : comment faire s'exprimer des personnes sur des sujets qu'elles estiment ne pas trop les concerner ? Comment ne pas imposer une problématique à travers des questions qu'elles ne se sont peut-être jamais posées ? Comment ne pas induire des réponses dans des questions formulées dans l'espoir d'en obtenir, alors que les individus sont peu enclins à parler ? Il nous semble avoir tenté d'être le plus vigilants possible sur ces enjeux méthodologiques, mais nous avons été sans doute beaucoup plus conscients de ces écueils que lors de nos recherches précédentes. Nous avons pu identifier directement dans nos propres entretiens les problèmes méthodologiques évoqués par P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron dans *Le métier de sociologue*<sup>36</sup>.

### b) Un public différent

Les entretiens menés ont été très différents de tous ceux que nous avons pu faire jusqu'ici. En effet, dans nos précédentes recherches, nous avons interrogé des personnes qui avaient un intérêt pour le sujet, ou qui étaient directement concernées. Ainsi, nous

---

<sup>36</sup> P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon, J.-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, EHESS et Mouton de Gruyter, 2005 (première édition 1968).

interrogions des associatifs de la MNEI<sup>37</sup> pour une recherche sur les représentations liées aux notions de nature et d'environnement au sein des associations de protection de la nature et de l'environnement, des chercheurs travaillant sur ce même sujet au sein de PACTE pour une étude sur les recherches sur l'environnement et le développement durable dans le laboratoire. Tous avaient évidemment des choses à dire, y compris ceux qui ne pensaient pas pouvoir nous apporter quelque chose, les discours étaient parfois en partie déjà un peu construits.

Le public était donc différent ici : jusque-là, nous avons toujours interrogé des personnes habituées à s'exprimer, même en public, ce qui n'était pas du tout le cas de la plupart des personnes interrogées cette fois-ci. Certaines étaient relativement timides, et une personne a par exemple dit être impressionnée par le magnétophone, mais une fois l'entretien terminé. Ce fait rend aussi les entretiens plus difficiles. A moins de tomber sur des gens bavards ou relativement sûrs d'eux, ce qui a été parfois le cas, il faut souvent relancer les interviewés, les encourager par le regard ou par la preuve de notre intérêt et de notre écoute à leur égard, sans pour autant parler à leur place. Cette difficile limite entre l'encouragement à la parole et l'induction d'idées est parfois difficile à tenir.

L'expérience a cependant été fort instructive, puisqu'elle nous a demandé des efforts que nous n'avions pas toujours eu à faire jusque-là, du moins les efforts étaient-ils de nature différente.

### **c) L'approche des interviewés : les habitants de maisons individuelles difficiles à aborder**

Ceci a constitué un gros obstacle à notre recherche, que nous n'avions pas soupçonné. Après avoir tenté d'obtenir des entretiens en téléphonant à des gens choisis au hasard dans l'annuaire, nous changions de méthode, découragés par les coups de téléphone n'ayant débouchés que sur des réponses négatives. Nous choisissons de faire du porte-à-porte en commençant par notre montée d'immeuble. Nous allions sonner chez des voisins que nous ne connaissions pas, et cette méthode ne nous paraissait pas plus arbitraire que la méthode par téléphone, hormis le fait que nous tombions nécessairement sur des gens de Saint-Martin-d'Hères habitant en immeuble, conscients donc du fait qu'il nous faudrait trouver des personnes habitant dans d'autres communes de l'agglomération et aussi en maison. En tout cas, la méthode était beaucoup plus efficace. Peut-être avons-nous eu de la chance, aidés aussi

---

<sup>37</sup> Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère.

par le fait que nous nous présentions comme habitant l'immeuble ou le quartier – les gens rendent peut-être plus service aux voisins –, mais quelle n'a pas été notre déception lorsque nous nous sommes rendus dans des quartiers résidentiels de Saint-Martin-d'Hères et de La Tronche et que des après-midi durant, les réponses étaient à chaque fois négatives. Comment expliquer ce refus des personnes habitant des maisons, même dans notre quartier ?

Sans doute faut-il prendre en compte plusieurs points importants du contexte. D'une part, nous étions dans la période des élections présidentielles : peut-être les gens se sentaient-ils suffisamment sollicités, peut-être même certains avaient-ils été sondés, en plus des habituelles démarches commerciales dont un certain nombre de gens semblent être lassés. D'autre part, une dimension temporelle nous paraît non négligeable : la période était marquée par les nombreux ponts du mois de mai. Evidemment, nous ne sommes pas allés chez les gens en plein week-end mais bien au contraire en semaine, pour avoir une chance de ne pas tomber uniquement sur des maisons vides ou des réunions familiales<sup>38</sup>. Mais nous émettons l'hypothèse qu'un certain nombre de personnes habitant en maison prévoyaient un départ pendant les ponts (ce qu'elles confirmaient parfois) et par conséquent, le temps en semaine en était aussi réduit : étant absents quelques jours dans la semaine, les gens avaient plus de choses à faire lorsqu'ils étaient chez eux entre deux ponts, et donc peu enclins à répondre à nos questions. De nombreuses personnes ont d'ailleurs évoqué le manque de temps à leur disposition.

Cependant, c'était aussi souvent un prétexte. Avec tout le respect que nous leur devons, la plupart des personnes âgées qui ont refusé l'entretien ne nous ont pas paru pouvoir justifier un manque de temps. Nous avons en fait été souvent confrontés à une réelle méfiance, beaucoup plus en tout cas que dans nos passages en immeubles. Beaucoup de grilles et de systèmes de sécurité en témoignaient : système de vidéo-surveillance et d'alarme, maisons et jardins cachés derrière des grilles et des portails rendant ces derniers invisibles. Si cette façon de vivre caché est sans doute une des meilleures manières de se mettre à l'abri des regards et de pouvoir vivre « tranquille », comme on peut l'entendre ici et là, nous avons pris conscience d'une certaine envie manifeste d'habitants de maisons individuelles, surtout à La Tronche, par exemple, de se mettre à l'abri des autres, à l'abri du monde, d'avoir un coin pour

---

<sup>38</sup> Cette dernière dimension constituait également un obstacle propre aux maisons : elles sont parfois un lieu de réunion pour la famille, et nous ne souhaitons ni déranger les gens dans ce cadre, ni éventuellement être confrontés à une situation où il y aurait du monde autour de la personne interrogée, qui risquait d'être souvent perturbée, en tout cas peu encline à se mettre dans les bonnes conditions d'un entretien, c'est-à-dire au calme et ne pensant pas constamment à autre chose. Par conséquent, nous n'essayions même pas de sonner aux maisons qui étaient manifestement remplies de monde. Il était bien sûr possible de déranger les gens en appartement aussi, mais on voit assez vite qu'il y a du monde dans une maison à la vue du nombre de voitures garées devant.

soi à l'écart d'une ville et d'une vie souvent dépeintes comme pleines de dangers. Cette façon de se protéger de l'extérieur, surtout dans des quartiers très calmes et des rues baignant dans la verdure, nous a interloqué, pour ne pas dire choqué. En fait, pour tout dire, nous n'en avons jamais pris conscience à ce point, ayant toujours vécu en appartement ou en pavillon (mais très accessible) : les personnes habitant en maison ont sans doute un autre rapport à l'intimité et à l'espace privé que celles qui habitent en immeuble. En fait, cet échec et cette expérience, bien que malheureuse, des entretiens avec des gens habitant en maisons individuelles nous ont permis de réfléchir sur l'espace privé. En effet, il nous a semblé, même si nous n'avançons que des hypothèses qui n'ont pas été testées, pouvoir entamer une réflexion sur les différences d'appréhension des espaces privés et publics en fonction du type d'habitat. Même si ces remarques sont secondaires par rapport à notre recherche, elles nous semblent suffisamment intéressantes pour pouvoir être un peu développées, surtout qu'elles ne sont pas sans rapport avec les pratiques de tri, comme nous le verrons dans le développement.

L'immeuble semble être un lieu de transition entre espaces public et privé<sup>39</sup>. Ainsi, les personnes chez lesquelles nous avons sonné semblaient beaucoup moins agressées ou dérangées que les personnes habitant en maison, d'autant plus lorsqu'on se présente comme habitant l'immeuble. L'approche d'une maison est toute autre : le portail semble symboliser en lui-même un mur bien plus épais, une frontière plus infranchissable, entre l'espace privé et l'espace public que la porte d'un appartement. C'est une impression forte que nous avons eu lors de nos déambulations parmi les maisons individuelles. Les portails souvent fermés, avec une sonnette, parfois un interphone, voire une mini caméra, qui empêche de pénétrer dans l'enceinte privée, une maison perdue au fond d'un jardin ou au bout d'une allée, et la fameuse pancarte menaçante annonçant un « chien méchant », tout cela semble être prévu pour décourager la visite à l'improviste ou la pénétration par des inconnus sur le domaine privé. Nous avons d'ailleurs vécu cela comme une réelle épreuve à affronter à chaque fois : l'impression qu'il faut montrer patte blanche, souvent de très loin, certaines personnes se déplaçant à peine pour voir qui vient les importuner en plein après-midi. En tout cas, les maisons nous apparaissaient parfois comme de véritables citadelles, difficiles à prendre. D'ailleurs, les personnes qui s'approchaient pour entendre ce que nous avions à leur dire ne

---

<sup>39</sup> Cette impression a été ensuite confortée après lecture d'ouvrages sur les déchets ménagers, comme celui de M. Pierre, *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, L'Harmattan, 2002, où l'on peut lire : « La particularité des parties communes des immeubles tient *a priori* à ce qu'elles sont un espace interstitiel, entre la rue et la sphère domestique, entre le seuil de l'appartement et celui de l'immeuble. » (p. 71).

nous laissaient jamais franchir le portail, la discussion avait toujours lieu entre les grilles. Manifestement, la coupure est donc plus nette entre la sphère intime et le monde extérieur en maison qu'en appartement. Et souvent, les habitants de maison ne semblaient pas être prêts à se laisser déranger ni sur leurs terres, ni dans leurs habitudes.

Les quelques éléments définitionnels, juridiques et méthodologiques étant donné, nous allons entrer à présent dans le vif du sujet.

Dans une première partie, nous avons souhaité explorer la pratique de tri dans ses dimensions concrètes et relativement observables. Nous voulions guider le lecteur dans cet univers somme toute complexe, chercher (et trouver) des chiffres plus explicites sur les quantités réelles triées, avant d'avancer des hypothèses sur les motivations du tri ou ses obstacles, en commençant par des précisions sur les dimensions concrètes de la pratique de tri, qui peuvent avoir une influence non négligeable sur les pratiques des individus.

La deuxième partie sera consacrée à deux déterminants potentiellement importants : le civisme et les représentations liées aux déchets, qui, malgré leur rôle incontestable, ne nous ont pas paru pouvoir toujours expliquer, à elles seules, l'adoption ou non du geste de tri.

C'est pourquoi nous revenons en troisième partie sur le rôle des valeurs, enrichi des autres dimensions évoquées, pour tenter de théoriser la place des valeurs et des actes dans la vie quotidienne.

## ***Première Partie***

### ***Saisir quelques réalités des pratiques de tri***

Saisir quelques réalités<sup>40</sup> des pratiques de tri : cela semble nécessaire avant de tenter de comprendre plus en profondeur ce qui peut encourager ou décourager le tri, et c'est pourtant une tâche difficile.

Il nous a fallu du temps pour comprendre ne serait-ce que quelques chiffres. Ici plus que jamais sont valables les mises en garde sur la manipulation de ces derniers : les unités de mesures (pourcentage, poids, ...), les quantités mesurées (catégories différentes entre « déchets municipaux », « déchets ménagers et assimilés », « ordures ménagères et assimilées », ...), les termes employés (« valorisation matière » n'étant pas la même chose que « valorisation énergétique »), les déclarations de tri et les quantités triées, toutes ces données doivent faire l'objet d'une attention et d'une prudence particulières. C'est pourquoi nous procéderons par étapes pour être les plus clairs possibles dans une partie qui sera marquée par des données chiffrées issues d'enquêtes menées principalement par l'INSEE et le CREDOC, pour le compte de l'ADEME, l'IFEN et Eco-Emballages. Sans vouloir noyer le lecteur dans les chiffres, il nous paraissait nécessaire de nous plonger sérieusement dans les données quantitatives du tri, au regard de la difficulté à saisir l'effectivité des pratiques de tri uniquement par les discours et déclarations saisies dans les enquêtes (y compris la nôtre), avant d'en donner quelques caractéristiques principales.

---

<sup>40</sup> Que ce terme ne choque pas ceux qui pensent, comme nous, que toute réalité est socialement construite. Nous utilisons ce terme par commodité pour évoquer les dimensions concrètes de la mise en œuvre du tri ainsi que les quantités, certes elles aussi construites, de déchets triés.

## A. Les quantités de déchets triées

Nous avons entamé ce sujet en introduction déjà. Essayons ici d'être plus précis et rigoureux. Nous nous appuyerons sur des données nationales et locales.

### 1 Les « bonnes intentions » des Français

#### a) Se méfier des déclarations

Le premier chiffre relativement frappant est celui du nombre de Français estimant que le tri des déchets est le premier geste individuel qu'ils peuvent réaliser à leur niveau pour la protection de l'environnement. Ainsi, dans *Les synthèses* de l'Ifen<sup>41</sup>, à la question « Pour protéger l'environnement, à quelle action croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ? », 50 % des personnes interrogées répondent par « Elimination et tri des déchets », loin devant « Sauvegarde des plantes et des animaux » (11 %), « Protection des paysages » (10%)<sup>42</sup>. Les hommes politiques locaux et l'organisme Eco-Emballage semblent souvent s'appuyer sur ce type de résultats pour montrer que la plupart des Français sont prêts à s'investir dans le tri sélectif. Or, peut-être ne faut-il pas accorder tant d'importance à ces réponses : étant donné le choix proposé, il paraissait prévisible que la plupart des sondés répondent de la sorte, puisque les autres réponses proposées ne sont pas à portée de tout le monde dans une routine quotidienne, en comparaison avec le tri des déchets. On peut lire dans le rapport publié par l'Ifen sur la sensibilité écologique des Français, suite à l'enquête du Credoc « Conditions de vie et aspirations des Français » de 1997 : « *Les Français étaient 88% en 1997 (82 % en 1995) à se dire personnellement prêts à trier leurs ordures ménagères à domicile.* »<sup>43</sup>. Il faudrait vérifier quel était ici aussi la question posée.

<sup>41</sup> *Les synthèses, 10 indicateurs clés de l'environnement*, Ifen, octobre 2005 ; source citée : Credoc 2005. Voir le document concerné en annexe 6.

<sup>42</sup> Les autres solutions proposées, toutes situées en dessous de 10 % : « réduction de la pollution de l'air », « lutte contre la pollution de l'eau », « lutte contre le bruit », « développement de technologies propres », « prévention des risques naturels », « lutte contre les risques de l'industrie nucléaire », « ne sait pas ».

<sup>43</sup> *La sensibilité écologique des Français*, IFEN, 2000, p. 112.

## **b) Une progression globale de la pratique de tri**

Ces incitations à la prudence étant prononcées, il semble cependant que le geste de tri s'installe dans les esprits comme étant un geste que l'on peut faire pour l'environnement, puisqu'à la même question posée par le Credoc en 1997 (« Pour protéger l'environnement, à quelle action croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ? »), le tri et l'élimination des déchets étaient cités par 40 % des sondés.

Une autre évolution est éloquente : par exemple, 71 % des ménages déclarent trier régulièrement les emballages et plastique pour le recyclage en 2005, contre 20 % en 1998<sup>44</sup> (annexe 7). Bien qu'on ne puisse pas en déduire que 71 % des ménages trient effectivement régulièrement les emballages et les plastiques, cela montre au moins que cette pratique est acceptée dans l'activité des ménages. On ose probablement moins affirmer aujourd'hui qu'en 1998 qu'on ne trie pas ses déchets. On peut donc globalement en déduire que le tri des déchets est un principe aujourd'hui accepté par la population comme faisant partie des actions individuelles que les gens peuvent mettre en œuvre, voire qu'elle constitue une pratique valorisante. Mais on peut aussi penser que les déclarations de tri reflètent une hausse globale de la pratique, ce que confirment les chiffres (pourcentages calculés par nos soins) trouvés sur le site de l'IFEN.

## **c) Une hausse de la sensibilité environnementale**

En fait, ce que montrent surtout les enquêtes menées sur le sujet par l'Insee, le Credoc ou les Eurobaromètres, c'est la hausse de la sensibilité environnementale des Français depuis les années 1980<sup>45</sup>. Depuis les années 1990, environ 90 % des Français se disent « plutôt sensibles » aux problèmes d'environnement<sup>46</sup>. On peut noter cependant que les déclarations stagnent depuis le milieu des années 1990, comme le montre le document publié par l'IFEN sur les opinions et attitudes sur l'environnement des Français en 2002<sup>47</sup>.

C'est aussi pourquoi on peut penser qu'aujourd'hui, il est plutôt valorisant de déclarer faire le tri des déchets plutôt que l'inverse, puisque cela va dans le sens de la protection de

---

<sup>44</sup> Source : Ifen-Insee, enquête sur les conditions de vie des ménages.

<sup>45</sup> Voir par exemple Bruno MARESCA, Patrice HÉBEL, *L'environnement. Ce qu'en disent les Français*, La Documentation Française, 1999

<sup>46</sup> source : Credoc-Ifen, enquêtes « conditions de vie et aspirations des Français ».

<sup>47</sup> IFEN, « Les Français et l'environnement : opinions et attitudes début 2002 », *Etudes et travaux*, n° 39, décembre 2003.

l'environnement (c'est en tout cas largement présenté comme tel, plus qu'à la fin des années 1990 où le tri n'était pas encore très répandu). Or, les Français semblent faire la part des choses entre ce sur quoi ils peuvent avoir une réelle emprise (comme le tri des déchets) et les problèmes contre lesquels ils se sentent impuissants (risques naturels, accidents nucléaires, protection des paysages...), comme nous l'avons montré plus haut.

## **Qu'y a-t-il dans nos poubelles de tri ?**

### **a) Des pratiques différentes selon les matériaux**

Si beaucoup déclaraient déjà trier en 1998, c'est parce que beaucoup triaient le verre. Mais lorsqu'on regarde les déclarations de tri par type de matière concernée, on peut voir que le tri du papier, du plastique et des piles était beaucoup moins régulier que celui du verre. L'enquête « Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes d'environnement » réalisée par l'INSEE en janvier 1998 montrait que 64 % des sondés déclaraient trier régulièrement le verre, 36 % le papier, 24 % les piles et 20 % le plastique<sup>48</sup>. Aujourd'hui, ces derniers tris semblent s'être développés. Les dernières données disponibles montrent une homogénéisation des pratiques de tri (annexe 7), même si le verre continue d'être plus trié que les autres matières (nous avons pu le vérifier lors des entretiens).

Il nous semblait donc nécessaire de nous intéresser aux quantités d'ordures triées, autrement dit aux quantités recueillies dans les poubelles de tri. En fait, on ne trouve jamais ou presque d'estimations de « tri réel », encore moins de tri réel par matières. Les seules données quantitatives concernent les différents matériaux recyclés, mais dans ce cas se pose le problème de la différence de facilité à recycler le verre ou l'aluminium par rapport aux plastiques. Les chiffres ne sont donc pas vraiment comparables.

---

<sup>48</sup> Source : EPCV, Insee-Ifen, janvier 1998.

## b) Tentative d'estimation quantitative des pratiques réelles de tri : un travail d'investigation

Sur le site de l'IFEN<sup>49</sup>, on trouve un tableau présentant les différents types de collecte et les quantités qui leur correspondent en 1996, 1999 et 2002 : la collecte des déchets verts et des encombrants (environ 20 % du tonnage total en 2002), la collecte en mélange des déchets, c'est-à-dire non triés, et la collecte sélective (déchets triés). Or, cette dernière ne représente que 10 % du tonnage en 2002, alors que la collecte en mélange représente 70 %<sup>50</sup>. Même en admettant que les emballages triés pèsent globalement moins lourds (quoique le verre est lourd) que les déchets putrescibles – souvent humides et donc plus lourds –, une telle différence ne semble pas pouvoir être justifiée uniquement par une différence de nature et donc de poids entre les déchets concernés. Des chiffres plus récents donnent le chiffre d'environ 20 % de déchets recyclés<sup>51</sup>. Dans ce cas, on parle des déchets recyclés, donc en bout de chaîne de leur traitement, tandis que précédemment, on parlait de déchets collectés, donc plus précisément de déchets triés à la source.

Différentes sources consultées<sup>52</sup> indiquent qu'environ la moitié d'une poubelle d'un ménage est composée d'emballages recyclables. Il semble donc bien qu'il y ait une différence notable entre ce qui pourrait être recyclé et ce qui est effectivement ramassé dans les poubelles de tri. Un chiffre national annonce que 65 % des emballages qui pouvaient être recyclés l'ont été en 2004<sup>53</sup>, mais cela ne reflète pas non plus le pourcentage de trieurs dans la population..

Dans une brochure de l'ADEME sur les déchets de 2004<sup>54</sup>, on voit que le tri pour recyclage reste un mode de traitement encore très minoritaire pour l'ensemble des ordures ménagères produites en France. En effet, 13 % seulement de ces ordures étaient triées pour recyclage, alors que 80 % des ordures ont pour destination la décharge (39 %) ou l'incinérateur (43 %)<sup>55</sup>. Le recyclage représente donc une part assez faible du traitement des ordures ménagères.

---

<sup>49</sup> [www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)

<sup>50</sup> Source : ADEME, enquête déchetteries – Ifen.

<sup>51</sup> « De nouvelles mesures pour réduire et traiter les déchets », G. Dupont, *Le Monde*, 23 septembre 2005, « Apprendre à trier ses déchets », entretien avec Marc Cheverry (Ademe), M. Alberganti, *Le Monde*, 14 mai 2006.

<sup>52</sup> Jean-Michel BALET, *Aide-mémoire, Gestion des déchets*, Dunod, 2005, [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

<sup>53</sup> « De nouvelles mesures pour réduire et traiter les déchets », G. Dupont, *Le Monde*, 23 septembre 2005,

<sup>54</sup> *Les déchets en chiffres*, ADEME, 2006, p. 4.

<sup>55</sup> Source : enquête ITOM 2004.

On trouve aussi sur le site de l'IFEN des données très instructives. On a ainsi les chiffres en tonnage des déchets de la France métropolitaine et le détail de leur devenir (quantité incinérée, quantité acheminée en décharge etc.), de 1993 à 2004<sup>56</sup>. D'après nos propres calculs, il ressort qu'en 1996, 1 % des ordures ménagères étaient triées, 4,8 % en 1998 et 7,6% en 2004. La progression est relativement constante, ce qui témoigne d'une diffusion de la pratique de tri (qui ne peut être pleinement comprise sans avoir à l'esprit que la collecte en porte-à-porte se diffuse dans la même période). Mais la quantité de déchets triés, on le voit bien, reste très faible. Les chiffres pour l'Isère sont plus élevés : 9 % de déchets triés en 1998, plus de 35 % en 2004.

En ce qui concerne la situation qui nous intéresse directement, celle de l'agglomération grenobloise, les chiffres affichés sont un peu trompeurs dans un premier temps<sup>57</sup>. 77 % : c'est la part de déchets valorisés (matière et énergie). Ce chiffre flatteur, apparaissant dans les premières données quantifiées, masque en fait la prédominance de la valorisation énergétique sur la valorisation matière. En fait, l'ensemble des données disponibles indiquent cette proportion : 75 % des déchets proviennent de la « collecte résiduelle » (poubelles classiques), 25 % de la collecte sélective (poubelles de tri et points d'apport volontaire). Ceci revient à dire qu'environ un quart des déchets sont triés par les habitants. Une fois de plus, si l'on s'en réfère aux estimations selon lesquelles la moitié environ de nos déchets est composée d'emballages, on peut penser que tout le monde ne trie pas, et estimer très approximativement la moyenne actuelle de trieurs à 50 % de la population (tout en gardant à l'esprit que les pratiques diffèrent d'un matériau à l'autre).

### **c) Ce qui ne devrait pas y être**

Enfin, un chiffre est fondamental pour la compréhension des enjeux du tri : si les quantités effectivement recyclées ne sont pas très importantes, c'est aussi dû, en tout cas sur l'agglomération grenobloise, au fait que plus de la moitié de la poubelle verte type contient autre chose que des matières destinées au recyclage. Ainsi, sur le territoire de La Métro, 42 % seulement de la poubelle verte sont extraits et recyclés. Dans les 52 % de déchets non valorisables de la poubelle verte, on trouve 17 % de sacs fermés contenant des ordures

---

<sup>56</sup> Source : inventaire ITOMA

<sup>57</sup> Rapport annuel 2005 sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains.

ménagères classiques (qui auraient donc dû se trouver dans les poubelles grises), des éléments fins non triables, des déchets recyclables souillés<sup>58</sup>.

Ce qui nous amène à tirer trois enseignements, au moins pour l'agglomération grenobloise. Le rendement de tri est plutôt bon au niveau du centre de tri : ce qui est propre au recyclage est globalement recyclé<sup>59</sup>. On peut donc penser que quand le tri est bien fait, cela sert à quelque chose. Mais c'est là que le bât blesse. Les poubelles de tri souffrent de deux problèmes : les erreurs de tri, qui peuvent s'expliquer par le manque d'information des trieurs<sup>60</sup>, et le phénomène de remplissage de ces poubelles par des non trieurs. Ce sont ces deux phénomènes principaux qui expliquent ce que nous nommons « mauvaise qualité du tri », qui se traduit par des poubelles pleines à moitié de déchets qu'elles ne sont pas censées contenir.

## Quel enjeu pour les ordures ménagères ?

Ce tour d'horizon des quantités de déchets concernées ne serait pas complet sans aborder un dernier point : la proportion des ordures ménagères dans l'ensemble de déchets produits en France.

Il faut ainsi avoir à l'esprit que les ordures ménagères représentent une part infime de la production totale de déchets en France : seulement 4 % des 849 millions de tonnes de déchets produits en 2004 en France proviennent des ménages. Les deux secteurs les plus producteurs de déchets sont le BTP, et l'agriculture et la sylviculture d'autre part, comme nous l'avons déjà évoqué en introduction. On pourrait en conclure que le tri des déchets par les ménages est finalement peu important, au regard des quantités de déchets que cela représente. Mais on peut aussi voir les choses autrement, ce que font au premier rang les entreprises de recyclage : les marges de manœuvre sont conséquentes, puisque les déchets produits par les entreprises sont déjà recyclés pour la plupart (même si les entreprises du BTP pourraient encore largement améliorer leurs résultats<sup>61</sup>). Par exemple, 64,7 % des déchets

---

<sup>58</sup> Annexe 9.

<sup>59</sup> En fonction des matières, le rendement de tri se situe entre 72 et 100 %. La moyenne de rendement du tri est de 94 %.

<sup>60</sup> Une erreur classique consistant à jeter un sac fermé d'ordure triées, tandis que la personne trie peut-être correctement ses déchets.

<sup>61</sup> « Le recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics peut encore progresser », *Le 4 pages de l'Ifen*, n° 116, février 2007.

produits par les entreprises de plus de dix salariés sont valorisés matériellement<sup>62</sup>. Les matières utilisées par les ménages et pouvant être recyclées représentent un réel « gisement » de matières premières pour les entreprises de recyclage. C'est là que le recyclage des matériaux a le plus de chances de se développer encore. Nous sommes loin en France, avec 20% de déchets recyclés, des chiffres de l'Autriche par exemple, qui recycle 50 % des déchets<sup>63</sup>.

C'est pourquoi Eco-Emballages souhaite autant mener des campagnes de sensibilisation au tri. L'éducation des enfants au tri et l'information en direction des particuliers pour améliorer la qualité du tri fait ainsi partie des priorités de l'organisme<sup>64</sup>. Nous avons appris, lors de notre rencontre avec des messagers du tri de Grenoble, que les mallettes pédagogiques qu'ils utilisent lors de leurs interventions dans les écoles sont fournies par Eco-Emballages.

Leur campagne de publicité qu'on a pu voir sur tous les panneaux cette année consiste à montrer ce que l'on peut faire avec des briques de jus d'orange ou des bouteilles d'eau recyclées. Par exemple, une serviette en papier peut être faite avec une brique de lait recyclée. Une veste de ski est réalisée avec la récupération d'un certain nombre de bouteilles en plastique. Visuellement, les publicités se présentent ainsi : on entrevoit dans la veste les bouteilles qui ont servi à sa fabrication. Le slogan n'est pas moins éloquent : « Trier, c'est créer ». On comprend qu'actuellement, les entreprises de recyclage et Eco-Emballages cherchent à faire passer le message selon lequel les déchets peuvent être des ressources potentielles : c'est la condition même du développement de leur activité. D'ailleurs, elles ne sont pas les seules : les brochures éditées par La Métro visent également à faire comprendre l'intérêt du tri en ce qu'il permet la production de nouveaux objets<sup>65</sup>. Nous développerons plus loin l'importance de la valeur accordée (ou pas) aux déchets.

---

<sup>62</sup> In *Les déchets en chiffres*, ADEME, 2006, p. 6.

<sup>63</sup> « Apprendre à trier ses déchets », entretien avec Marc Cheverry (Ademe), M. Alberganti, *Le Monde*, 14 mai 2006.

<sup>64</sup> Voir par exemple leur rapport annuel 2004.

<sup>65</sup> Voir les documents de communication de La Métro sur le tri, notamment la brochure « La deuxième vie des emballages et papiers recyclés », annexe 13.

## **B. Analyses sociologiques issues des enquêtes quantitatives**

Après avoir donné des éléments quantitatifs sur le tri en France ces dernières années, nous allons présenter les principaux résultats d'analyse des données issues des enquêtes quantitatives sur le sujet. Deux chercheurs se sont principalement intéressés à la question : Bruno Maresca et Michelle Dobré. C'est pourquoi nous nous appuyons principalement sur leurs travaux pour nourrir cette partie. Cependant, nous devons garder à l'esprit que leurs analyses sont issues d'enquêtes menées par l'INSEE et le CREDOC en 1998. Il y a en effet encore très peu d'analyses mises à jour depuis les enquêtes de 2005 menées par ces institutions. Par conséquent, les chiffres datent un peu, mais nous pensons que les analyses en termes de tendances et de facteurs significatifs sont encore pertinentes.

### **Un lieu de vie et des éléments concrets qui influencent les pratiques de tri**

Les variables sociologiques classiques (âge, sexe, CSP, niveau de revenu, niveau d'éducation) influencent les pratiques de tri, mais souvent à la marge. La variable qui semble le plus influencer la pratique du tri est le type d'habitat : on trie beaucoup plus en maison qu'en habitat collectif. C'est pourquoi nous allons nous attarder un moment sur les raisons de l'importance de ce facteur, puis élargir à d'autres facteurs que nous appellerons d'environnement et de logistique.

#### **a) L'importance du type d'habitat**

Les résultats de l'enquête de 1998 « Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes d'environnement » de l'INSEE révèlent que le type d'habitat influence de façon non négligeable la pratique du tri des déchets (voir le document en annexe 10). C'est pourquoi B. Maresca écrit : « *Les conditions d'habitat jouent un grand rôle. La place disponible dans le logement et l'existence de dépendances favorisent le stockage des déchets triés, ce qui explique que les habitants de maisons individuelles soient plus nombreux à trier que ceux de*

*l'habitat collectif.* »<sup>66</sup> Cette dimension de la place disponible dans le logement ne nous paraît pas négligeable. En effet, le stockage des déchets triés nécessitent de la place ou de l'organisation pour pallier un certain manque de place, c'est-à-dire un obstacle potentiel pour des individus qui ne sont pas nécessairement très disponibles (que ce soit en temps ou en motivation).

Cependant, on peut penser qu'il peut y avoir bien d'autres obstacles au tri que la place disponible lorsqu'on habite en immeuble. Notre propre immeuble en témoigne : l'existence d'un vide-ordure n'encourage pas le tri pour des personnes habituées à l'utiliser et à se débarrasser de manière presque immédiate des déchets. Pourquoi stocker certains déchets alors que depuis des années, on peut les mettre hors de vue en un geste simple<sup>67</sup> ? Cependant, les vide-ordures tendent à disparaître et leur utilisation, là où ils existent encore, est plutôt découragée, pour des questions d'hygiène.

Un autre détail qui peut jouer est celui du lieu d'emplacement des poubelles de tri : lorsqu'elles se situent dans un local sombre, sale ou poussiéreux, plus ou moins difficile d'accès, ou tout simplement dans un autre local que celui des poubelles « classiques », cela ajoute à la motivation nécessaire pour aller y déposer ses ordures triées. Une personne interrogée, qui certes fait le tri, évoque la saleté du local où sont entreposées les poubelles de tri : « *La cave c'est... c'est un gros dépotoir hein, cette cave [...] les poubelles sont au niveau de la cave, j'sais pas, ça pourrait être... ça pourrait être mieux présenté, mieux présenté peut-être.* »<sup>68</sup>

Ces remarques, qui peuvent paraître des détails, nous paraissent importantes à relever, dans la mesure où elles peuvent contribuer à expliquer les différences entre habitats collectif et individuel, surtout si elles s'agrègent les unes aux autres. En maison individuelle, s'il y a un système de collecte en porte-à-porte, chacun s'occupe de sa poubelle de tri et la sort les jours de ramassage, de la même façon qu'il doit sortir l'autre poubelle quand celle-ci est concernée. Le tri semble ainsi représenter en moindres proportions un investissement en place et en organisation lorsqu'on habite en maison que lorsqu'on habite en appartement.

Il faut ajouter qu'il y a également une grande différence de tri suivant que l'on est propriétaire ou locataire. Pour expliquer cette différence, il nous semble important de rappeler

<sup>66</sup> B. Maresca, « L'exigence écologique : de l'adhésion à la pratique », in M. Boyer, G. Herzlich, B. Maresca (ouvrage collectif coordonné au CREDOC), *L'environnement, question sociale, Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement*, Odile Jacob, 2001, p. 109.

<sup>67</sup> L'acteur associatif que nous avons rencontré le 10 avril 2007 mettait lui aussi l'accent sur la facilité d'usage du vide-ordure et obstacle potentiel au tri.

<sup>68</sup> Entretien du 2 avril 2007.

que la plupart des habitants de maisons sont propriétaires, ce qui explique déjà pour une part l'écart. Mais cela n'explique pas tout. Certains expliquent cet écart par un attachement plus ou moins fort à la propreté et à son habitat selon qu'on est propriétaire ou locataire. Ainsi, ce dernier serait moins disposé à s'inquiéter du devenir de ses déchets que le propriétaire.

Nous ajouterions, pour insister sur l'influence de nombreux paramètres, notamment pratiques, que le locataire est en général plus mobile que le propriétaire, et donc qu'il maîtrise moins les conditions de pratique du tri lorsqu'il déménage. Le responsable des ambassadeurs du tri évoquait l'exemple de gens venant de Marseille<sup>69</sup>, habitués au fait que les encombrants sont ramassés lorsqu'ils sont déposés dans la rue, ce qui n'est pas le cas à Grenoble. Les différences existent aussi dans les pratiques de tri. Même si celles-ci sont de plus en plus harmonisées, il demeure encore des différences<sup>70</sup>. L'exemple de l'agglomération grenobloise est ici éclairant : la poubelle de tri est verte, et non grise à couvercle jaune, comme sur la majorité du territoire français. Or, la population de l'agglomération est aussi très mobile (étudiants, chercheurs, autres travailleurs), ce qui pourrait expliquer en partie des résultats mitigés en matière de tri, au sens où les nouveaux habitants ne connaissent pas bien le système de collecte de l'agglomération grenobloise. Dans certaines régions, la poubelle classique est même verte : on peut aisément imaginer la confusion d'un nouvel arrivant lorsqu'il doit se faire à l'idée que la poubelle de tri est verte sur le territoire de La Métro. Il ne faut ainsi pas négliger le rôle des couleurs, d'habitude si structurantes dans nos réflexes. Le responsable des ambassadeurs du tri évoquait ainsi une erreur de tri souvent rencontrée dans leurs tournées : certains habitants associent la poubelle verte aux déchets verts, c'est-à-dire gazon, branchages etc., alors qu'ils n'ont rien à y faire.

On peut alors aller plus loin que les contraintes liées au type d'habitat en évoquant l'ensemble des contraintes matérielles qui pèsent sur le tri. B. Maresca résume l'ensemble de ces pistes de réflexion sur les contraintes matérielles dans *La sensibilité écologique des Français* : « *Le tri à domicile des déchets ménagers s'inscrit dans la réalité du cadre quotidien des ménages. Les contraintes matérielles y jouent un rôle non négligeable. [...] L'habitat individuel est plus propice aux collectes sélectives, en raison des facilités de stockage et de l'effet de contrôle social par le voisinage. La taille de la famille, l'âge de ses membres, mais aussi la présence d'un gardien, la taille des cuisines, la hauteur de*

---

<sup>69</sup> Entretien du 9 mai 2007.

<sup>70</sup> La première différence notable étant le fait que certains habitants sont desservis par une collecte en porte-à-porte, d'autres par une collecte en apport volontaire.

*l'immeuble, la présence de vide-ordures, la qualité des locaux à conteneurs ou encore la date d'aménagement par rapport à celle de la mise en place du dispositif sont autant de facteurs qui jouent sur les pratiques effectives de tri. »<sup>71</sup>*

#### **b) L'importance de l'ensemble de la logistique déployée pour le tri**

Nous avons évoqué des contraintes très matérielles pesant sur la mise en œuvre du tri par les ménages. Jusque-là, elles visaient principalement à lancer des pistes de réflexion sur les différences de tri suivant que l'on habite en maison ou en immeuble, que l'on est propriétaire ou locataire. Abordons ces contraintes matérielles de manière plus large.

La taille d'un local à poubelles par exemple, ou le lieu où elles sont entreposées, sont des facteurs importants pour une mise en œuvre optimale du tri. Quand les locaux sont trop petits, le nombre de poubelles est nécessairement limité et la qualité du tri peut s'en ressentir : quand les poubelles de l'un ou l'autre type sont pleines, on dépose les ordures là où il reste de la place, c'est-à-dire pas toujours là où on devrait. Ceci semble être vérifié par nos propos énoncés plus haut sur le pourcentage d'indésirables dans les poubelles de tri de La Métro. Ce phénomène est souvent renforcé dans les quartiers commerçants des grandes villes (petits commerces, de proximité), où les boutiques sont situées dans des immeubles, souvent assez anciens et parfois étroits, et où les commerçants ne peuvent faire autrement que remplir les petites poubelles communes de leurs déchets, souvent assez encombrants (cartons, emballages divers de nourriture pour les petits restaurateurs, etc.).

Par conséquent, un autre paramètre logistique est alors important : c'est la fréquence de ramassage des poubelles, qui doit être adaptée aux situations parfois très différenciées localement, alors qu'elle est encore souvent homogène sur l'ensemble d'un territoire. Le responsable associatif ayant participé activement au Conseil de Développement de La Métro trouvait ainsi aberrant que les ripeurs ramassent dans certains quartiers des poubelles aux deux tiers vides, tandis que dans d'autres quartiers, les poubelles débordaient<sup>72</sup>. C'est pourquoi des solutions technologiques sont testées actuellement (uniquement pour le verre pour l'instant) : un nouvel outil informatique permet de surveiller à distance, après équipement spécial des bennes, le niveau de remplissage des conteneurs à verre. La

---

<sup>71</sup> *La sensibilité écologique des Français*, IFEN, 2000, p. 115.

<sup>72</sup> Entretien du 10 avril 2007.

généralisation de ce système permettrait de ne ramasser les conteneurs que lorsque cela est nécessaire.

Enfin, un point pratique ou logistique nous paraît essentiel : il s'agit des couvercles des poubelles de tri. Formulé ainsi, cela peut prêter à sourire. Et pourtant, c'est un détail technique qui certes ne change pas grand chose au fait de trier ou non, mais qui a une incidence considérable sur la qualité du tri. En effet, le nombre de gens qui trient leurs déchets mais jettent les déchets destinés au recyclage dans des sacs en plastique fermés n'est pas négligeable. Or, lors de leur passage sur les chaînes de tri, ces sacs ne sont pas ouverts et finissent comme les déchets impropres au recyclage dans l'incinérateur. Sans parler du déficit d'information que révèle ce phénomène, il montre qu'une partie des individus font le geste de tri, mais celui-ci ne se concrétise pas en bout de chaîne (au moment de jeter les déchets dans la poubelle), ou plutôt se concrétise mal, et ces déchets triés au départ sont finalement perdus. Or, il existe un moyen très simple pour remédier à ce problème : mettre des couvercles operculés sur les poubelles, qui ne s'ouvrent pas mais qui ont des fentes assez grandes pour y mettre des bouteilles ou des flacons en plastique, des papiers-cartons, mais pas des sacs de déchets. Ceci évite par la même occasion que certains y jettent leurs ordures non triées (en tout cas quand elles sont enfermées dans un sac). Le responsable associatif évoquait une expérience menée par La Métro à Pont-de-Claix sur 300 logements sociaux : alors qu'au départ, la poubelle verte contenait 80 % de déchets qui n'étaient pas à leur place, elle n'en contenait plus que 20 % après remplacement des couvercles<sup>73</sup>. Si l'efficacité semble avoir été démontrée en plusieurs endroits, une chargée de mission sur les déchets évoquait cependant le contrepoint de ce type de couvercle : bien que la qualité du tri soit nettement meilleure, les couvercles operculés exigent des habitants un nouvel effort, puisqu'ils nécessitent que l'on jette un par un les emballages dans la fente, détail une fois de plus non négligeable<sup>74</sup>.

Cet ensemble de détails logistiques nous semble être l'occasion d'affirmer la nécessité, dans la conduite de politiques publiques, de réfléchir sur l'ensemble du déploiement logistique qui les accompagne, des conditions très pratiques, matérielles, de leur mise en œuvre concrète. En politiques publiques, on évoque les « instruments » pour parler de mise en œuvre. Mais ceux-ci sont en général des lois, des modes de financement, des méthodes, ... On oublie beaucoup plus souvent les détails pratiques de mise en œuvre concrète, pourtant essentiels dans la pratique quotidienne et nécessaires (même si non suffisants) à la réussite de

---

<sup>73</sup> Entretien du 10 avril 2007.

<sup>74</sup> Entretien téléphonique du 27 mars 2007.

ces politiques. Peut-être est-ce particulièrement important dans la problématique de gestion et de traitement des déchets, mais cela nous semble pouvoir nourrir une réflexion plus générale dans le champ des politiques publiques, au moins celles qui touchent à la vie quotidienne.

### **c) Précisions sur la motivation financière**

On peut être tenté d'expliquer le refus de trier par la théorie du choix rationnel : il n'y a aucun intérêt direct à trier ses déchets. Au contraire, la pratique demande des efforts supplémentaires en échange de peu de rétribution, mis à part le regard social positif.

Si l'on se penche sur la dimension pécuniaire, il n'y a en France à l'heure actuelle aucun intérêt financier à trier ses déchets. En effet, tout le monde paie une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qu'il trie ses déchets ou non. De même, les consignes n'existent quasiment plus, les individus ne peuvent donc attendre aucun bénéfice du tri du verre ou du plastique. Pourtant, certaines personnes, dans une proportion assez conséquente, font le tri. C'est donc nécessairement autre chose que l'intérêt financier qui guide ce choix.

*A contrario*, on peut préciser que le tri sélectif ne coûte pas grand chose financièrement parlant. A la limite, il peut entraîner l'achat d'une poubelle supplémentaire, mais les personnes interrogées (et l'observation des habitudes des personnes que nous connaissons) nous montrent que la plupart utilisent des sacs, des cartons ou des caisses en plastique pour loger leurs déchets triés. On peut donc dire que le tri des déchets, financièrement, ne coûte quasiment rien. C'est pourquoi on ne peut pas affirmer qu'il existe une barrière financière à l'adoption du tri.

On peut évoquer ici les politiques de gestion des déchets existantes dans d'autres pays et des expériences dans quelques villes françaises, qui tendent à montrer que si les motifs financiers ne peuvent expliquer le « non-tri », les motivations financières peuvent inciter certains individus à adopter la pratique.

En effet, la majorité de la Suisse a par exemple adopté un système où les ménages paient leur sacs poubelle pour les ordures classiques, mais ne paient rien pour les déchets triés. Cette technique a été très efficace semble-t-il pour l'augmentation du tri sélectif et les gens font aussi plus attention aux produits qu'ils achètent, ou plus exactement à leurs emballages. Cela incite aussi par conséquent les entrepreneurs à réfléchir à la conception de leurs produits. L'Office Fédéral de l'Environnement estime que dans les communes concernées par ce système, les quantités de déchets sont 30% inférieures à celles des autres

communes. Parallèlement les quantités de déchets recyclables collectés augmentent<sup>75</sup>. On craint souvent, avec l'instauration de ce type de collecte, que les gens jettent leurs ordures de manière sauvage, ou les brûlent, ce qui est très dommageable pour l'environnement. Or, le même Office estime que ces pratiques sont très minoritaires.

D'autres expériences, comme dans certaines villes d'Alsace, consistent à faire payer les déchets au poids (système de pesée-embarquée), ce qui incite également au tri. Ces expériences semblent aussi avoir montré leur efficacité comme le déclare le responsable associatif interrogé<sup>76</sup>. Là aussi, une partie des élus locaux et des habitants craignaient que les gens jettent leurs ordures dans les poubelles des autres. Certains habitants ont même exigé de pouvoir mettre un cadenas sur leurs poubelles. Mais finalement, aux dires du président d'Objectif Zéro Déchet, seule une infime partie des gens a effectivement posé un cadenas, et ces pratiques de dépôt des ordures dans les poubelles des voisins n'ont pas été observées. Là aussi, la qualité du tri aurait été nettement améliorée. Il semble donc que ces systèmes ne posent pas de problème particulier et qu'ils aient une certaine efficacité sur les changements de comportements.

Nous avons donc interrogé nos interlocuteurs sur ce qu'ils pensaient de ces systèmes, après leur en avoir expliqué le fonctionnement. Globalement, ils n'y voient pas d'inconvénient. Parmi ceux qui font le tri, cela se comprend assez facilement, dans la mesure où pour eux, ce type de système ne serait pas désavantageux. L'une d'entre eux, qui déclare avoir vu un documentaire sur la question et qui a donc déjà un peu réfléchi au sujet, dit que cela ne la dérangerait pas, que ce serait un budget parmi d'autres. Elle déclare : « *C'est vrai que moi ça me gênerait pas. Parce que si c'est le seul moyen pour que ça rentre... ben il faudra en passer par là. [...] On paie déjà pour la collecte des ordures, donc autant qu'elle soit faite correctement. Voilà, donc moi ça me poserait vraiment pas de... non, je vois pas de souci à ça.* »<sup>77</sup> On entrevoit l'idée selon laquelle après tout, ce serait une forme de compensation de la pratique de tri. Les plus grands trieurs sont en effet souvent choqués que les non-trieurs, les « mauvais » trieurs, ou surtout, les personnes qui mettent des déchets non triés dans les poubelles de tri, et qui souillent les matériaux destinés au recyclage, ne soient jamais pénalisés. D'où le développement de l'idée de mettre des amendes si ces derniers

---

<sup>75</sup> <http://www.umwelt-schweiz.ch> et <http://www.actu-environnement.com/ae/news/1295.php4>

<sup>76</sup> Entretien du 10 avril 2007.

<sup>77</sup> Entretien A du 27 avril 2007.

récidivent. Pour le moment, les maires sont assez réticents à cette idée, mais certaines communes commencent à verbaliser certains comportements lorsqu'ils sont récurrents.

En ce qui concerne nos interlocuteurs, les réactions sont plus contrastées parmi ceux qui ne font pas le tri des déchets, ou occasionnellement. Celle<sup>78</sup> qui pense qu'on devrait laisser trier des employés, ce qui créerait de l'emploi<sup>79</sup>, est réticente face à ce type de système. On peut penser que les personnes peu soucieuses du devenir de leurs déchets seraient hostiles à ce qui serait vécu comme une punition. Une autre personne<sup>80</sup> estime qu'il serait dommage d'en arriver là, même si elle avoue que si c'est le seul moyen efficace pour obtenir des résultats, ce serait un moindre mal. Elle insiste sur ce qui lui paraît prioritaire : la sensibilisation au tri, première chose à faire avant d'envisager des solutions pécuniaires. Elle estime que ce serait un système de punition, ce qu'elle déplore. On peut supposer en fait, au regard du reste de l'entretien, qu'elle n'apprécie pas trop la tendance à tout monnayer, à la prédominance de l'argent dans la société, et semble valoriser au contraire la liberté des choix personnels.

Cependant, un autre interlocuteur, qui ne trie pas non plus estime que ce serait une motivation efficace : *« J'pense que les gens le feraient plus. [...] Moi-même j'pense que ouais, j'essaierais de... trier au maximum. »*<sup>81</sup>

Pour conclure, si l'aspect financier n'est pas un frein au tri, il peut donc motiver cependant l'adoption de cette pratique. Les amendes permettraient aussi de limiter l'effet de découragement pour certaines personnes : il semble qu'un certain nombre abandonne le tri quand d'autres personnes utilisant les mêmes poubelles ne font pas attention à ce qu'elles y mettent. Le principe est encore loin de faire l'unanimité, mais il semble qu'il serait vécu comme une reconnaissance par les trieurs de leur effort. On peut lire dans le compte-rendu d'une enquête réalisée par l'ADEME : *« La plupart des interviewés espèrent avoir un gain en retour de leur geste. Or la valorisation est un point absent de la plupart des expériences de collecte sélective étudiée. Une certaine valorisation de l'acte de tri permettrait de gagner cette frange d'indécis qui trient par peur du contrôle mais qui, sans conviction, le font mal. »*<sup>82</sup>

---

<sup>78</sup> Entretien n° 1 du 25 avril 2007.

<sup>79</sup> Ce qui révèle au passage une méconnaissance du processus : il y a déjà une partie du tri qui se fait manuellement sur les chaînes de tri. Mais si on ne trie pas du tout les déchets à la source, c'est-à-dire à domicile, on souille les matériaux destinés à être recyclés, et le recyclage devient très difficile, le rendement très faible.

<sup>80</sup> Entretien B du 27 avril 2007.

<sup>81</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2007.

<sup>82</sup> ADEME, *Opinions et comportements des usagers face à la collecte sélective*, ADEME Editions, 2000, p. 33.

La motivation financière pourrait donc être un instrument de la politique de gestion des déchets, qui récompenserait en quelque sorte les efforts accomplis pour passer outre les petits obstacles matériels, logistiques.

## **Certaines variables sociologiques classiques influencent les pratiques de tri**

Si les variables sociologiques classiques ne sont pas les principaux déterminants des pratiques de tri, elles ont tout de même une influence. Nous en donnons ici les grandes tendances.

### **a) Age et position dans le cycle de vie**

Une des premières remarques que l'on peut formuler est que les retraités trient plus que la moyenne<sup>83</sup>. En effet, les « 60 ans et plus » apparaissent comme des trieurs plus réguliers que les autres tranches d'âges, mais surtout la catégorie « retraités » le montre (annexe 10). Cependant, cette affirmation est un peu rapide. Il ne faut jamais oublier qu'il y a plusieurs sortes de tri, correspondant aux différentes matières recyclables : verre, papier-carton, piles, plastique. Trier le verre ou les piles n'implique pas que l'on trie les autres matériaux, comme le montrait en 1998 l'annexe 11. Si les retraités sont très nombreux à trier le verre et le papier, il n'y a pas vraiment de spécificité de cette catégorie quant au tri des piles et du plastique. Le tri du verre est un cas particulier : on ne peut le ranger dans la catégorie « tri des déchets » sans mettre l'accent sur ce qui le distingue des autres matériaux triés. Le tri du verre existe depuis beaucoup plus longtemps que les autres, et s'est surtout répandu de manière beaucoup plus large dans les pratiques des ménages. En effet, ne serait-ce que dans nos quelques entretiens, si le verre est systématiquement trié par ceux qui trient les autres emballages, il est aussi cité par ceux qui ne trient globalement pas leurs déchets. Même si ces derniers ne le trient pas régulièrement, ils citent le verre comme étant parfois l'objet d'un tri de leur part. En réalité, le tri du verre s'est imposé en France dans un tout autre contexte que les autres tris (plutôt présentés comme un geste salubre pour l'environnement). M. Dobré

---

<sup>83</sup> Cet élément a été souligné dans toutes les analyses à notre disposition. Notre propre enquête, trop limitée, ne nous a pas permis de le vérifier. Nous émettons cependant des doutes sur la pérennité de cette affirmation. Nous pensons, mais cela reste une hypothèse qui ne peut être vérifiée, que les jeunes trient de plus en plus, conformément à l'évolution de l'ensemble de la population.

invoque une campagne de lutte contre le cancer à l'époque de sa mise en place, ce qui lui permet d'affirmer : « *Le tri du verre, introduit de longue date dans une campagne de lutte contre le cancer et maintenant entré dans les mœurs, n'obéit pas à la même logique que les autres tris* »<sup>84</sup>.

Les retraités ne sont pas, par principe, plus favorables au recyclage si l'on regarde les chiffres du tri des piles : les « jeunes » (moins de trente ans) trient dans ce cas beaucoup plus que les autres catégories. On peut penser que ces derniers, étant de plus gros consommateurs de piles avec le développement des appareils de nouvelles technologies, se chargent de leur recyclage.

Ce serait à partir de quarante ans que les gens trieraient le plus, peut-être parce qu'ils sont mieux installés (au passage, vivent plus souvent en maison et sont plus souvent propriétaires). Ce qui semble donc importer, c'est la position dans le cycle de vie : lorsqu'on est installé, qu'on a une vie plus rangée avec un rythme plus régulier, on est plus enclin à trier. Les jeunes et les jeunes couples, notamment s'ils ont plusieurs enfants, sont souvent cités comme de moins bons trieurs. Les familles nombreuses trieraient moins que la moyenne du fait que le tri leur demande une organisation poussée (avec les quantités de déchets engendrées).

M. Dobré précise par ailleurs que la plus forte propension au tri des retraités n'est pas liée au fait qu'ils auraient plus de temps que les autres catégories : « *L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » (Logit) montre que le fait d'être retraité à type d'habitat et niveau de diplôme donné, n'est pas un critère déterminant.* »<sup>85</sup> D'ailleurs, le comportement des chômeurs en matière de tri semble confirmer l'idée. Ces derniers, qui ont du temps, trient beaucoup moins que la moyenne, quel que soit le type d'emballage. M. Dobré évoque leur plus faible inscription dans le lien social pour expliquer le phénomène, plutôt que leur faible niveau de revenu. Ceci nous amène à aborder un autre aspect des pratiques de tri : les différences en fonction du niveau de revenu.

## **b) Niveau de revenu ou niveau d'éducation ?**

L'un des premiers critères de différenciation des pratiques énoncé, dans les différents commentaires que nous avons pu lire, est le niveau de revenu. Globalement, plus on a un

<sup>84</sup> M. Dobré, *L'écologie au quotidien*, L'Harmattan, 2002, p. 295-296.

<sup>85</sup> M. Dobré, *L'écologie au quotidien*, L'Harmattan, 2002, p. 297.

niveau de vie élevé, plus on trie. C'est en effet ce qui ressort si l'on se réfère, une fois de plus à l'annexe 10.

Cependant, on peut se demander si ce n'est pas plutôt le niveau d'éducation qui est déterminant, plutôt que le niveau de revenu. Sachant que les personnes qui gagnent bien leur vie sont en général plus diplômées, qu'est-ce qui influence le plus les pratiques de tri ? La plupart des auteurs ne répond pas vraiment.

C'est l'occasion ici d'invoquer l'idée de mobilisation cognitive développée par Inglehart<sup>86</sup>. Pour lui, la mobilisation cognitive fait référence au concept de « mobilisation sociale » développé par Deutsch. Cette mobilisation sociale décrit le phénomène d'intégration des individus devenus citoyens dans les organisations modernes et les réseaux étendus de communication, qui conditionne leur contact avec la politique nationale. Pour Inglehart, la mobilisation sociale s'appréhende dans nos sociétés à travers l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation de masse, le service militaire et le suffrage universel. Ce qu'il appelle « mobilisation cognitive » est plus précisément « *le processus de dissémination des compétences nécessaires pour faire face aux problèmes d'une communauté politique de grande taille* »<sup>87</sup>. Or, en s'appuyant sur des travaux précédents, il affirme que le meilleur indicateur de mobilisation cognitive est l'éducation scolaire, autrement dit, ce qui nous intéresse directement ici : le niveau d'éducation. Les travaux de G. Almond et S. Verba<sup>88</sup> ont en effet montré que plus une personne est instruite, plus elle est susceptible de développer un sentiment de « compétence politique subjective », c'est-à-dire de penser qu'elle est légitime pour prendre part à la vie politique. Inglehart n'omet pas de se demander si ce sentiment n'est pas plutôt dû au statut social (et donc à leur réseau de relations sociales, à leur pouvoir symbolique et financier pour peser sur les décisions) de ces mêmes personnes. S'il ne néglige pas l'effet du statut social, il s'appuie cependant sur des analyses multivariées montrant que l'éducation et l'information politique sont des indicateurs bien plus pertinents de la participation politique que les indicateurs comme le revenu ou la catégorie socio-professionnelle.

Quel rapport alors entre le concept de mobilisation cognitive et le sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire les pratiques de tri des déchets ? Se placer dans ce cadre inglehartien peut impliquer deux choses principales pour notre recherche. Ou bien, on peut considérer que les individus les plus instruits ont assimilé le discours, proclamé par les associations

---

<sup>86</sup> R. Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, 1993, p. 411.

<sup>87</sup> R. Inglehart, op. Cit., p. 412.

<sup>88</sup> G. Almond, S. Verba, *The civic culture : Political attitudes and democracy in five nations*, Princeton University Press, 1963.

environnementalistes et par les hommes politiques locaux, intéressés directement à la gestion des déchets, selon lequel il faut trier ses déchets pour le bien de la communauté et pour le bien de l'environnement. Ils auraient ainsi le sentiment que leur geste compte, a des conséquences positives pour la communauté politique. Ou alors, on peut penser que le tri des déchets est envisagé par les individus les plus éduqués comme une forme de manifestation d'un engagement, bien que faiblement politisé, en faveur de la protection de l'environnement. Or, affirmer cela, c'est supposer qu'il y aurait un lien entre les valeurs des individus et leurs pratiques et que le souci de l'environnement serait l'une des orientations majeures aujourd'hui des engagements idéologiques des individus éduqués.

La première affirmation met en avant une forme de civisme, la deuxième un engagement par les actes en faveur de l'environnement. Il faudra dans tous les cas envisager les deux hypothèses pour expliquer l'adoption du geste de tri.

Cependant, elles ne disent pas grand chose du phénomène de réticence au tri. C'est pourquoi nous allons nous pencher sur les représentations liées au déchet qui semblent pertinentes pour envisager le refus de tri. Nous verrons aussi qu'elles jouent en partie un rôle dans l'adoption du geste de tri lorsque celui-ci est associé à une forme de propreté et que les déchets sont débarrassés de l'absence de valeur qui leur est traditionnellement associée.

## ***Deuxième Partie***

### ***(Eco-)citoyenneté contre représentation hygiéniste du déchet ?***

Après une première partie assez quantitative qui nous semblait nécessaire cependant à la bonne compréhension, pour le lecteur, des enjeux du tri des déchets, nous arrivons enfin au cœur de ce qui nous intéresse vraiment : comprendre ce qui peut motiver ou au contraire décourager du tri sélectif. Une raison que nous estimons pouvoir motiver le geste de tri est le sens civique, la notion de citoyenneté, tandis que l'autre versant, ayant plutôt tendance à décourager le tri serait les représentations négatives, repoussantes, liées aux déchets.

Le terme du titre, (éco-)citoyenneté, peut surprendre. Il résulte d'un constat tiré au fil de la réflexion, selon lequel le civisme qui peut aujourd'hui accompagner le choix de faire le tri ne peut plus tellement être clairement distingué des arguments environnementaux justifiant le tri sélectif, ce que nous montrerons dans une deuxième partie.

#### **A. Le rôle des représentations**

D. Jodelet définit la représentation sociale comme **« une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique. »**<sup>89</sup> S. Moscovici écrit pour sa

---

<sup>89</sup> D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, PUF, 1989, p. 53. En gras dans le texte.

part : « *Les représentations sociales sont des entités presque tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien. La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits ou consommés, des communications échangées en sont imprégnées.* »<sup>90</sup>

Certains auteurs, comme Lhuilier et Cochin, mettent l'accent sur le rôle des représentations dans la résistance à l'idée de trier ses déchets. Notre première intuition était de leur donner raison, notamment après lecture d'un mémoire réalisé sur la question<sup>91</sup> : il nous semblait que l'association des déchets à l'idée de saleté pouvait freiner les volontés de s'intéresser au devenir de ses déchets. Mais ce que nous avons observé dans les entretiens conforte à la fois le rôle des représentations et le rend plus complexe que ce que nous pensions au départ. Les représentations associées aux déchets ont évolué, et il est difficile de dire si elles conditionnent le changement de comportement en matière de tri des déchets, ou si elles s'en alimentent. Probablement les deux à la fois, comme souvent, mais il est possible que nous nous situions à un moment charnière dans l'évolution des représentations sur les déchets.

### **« Il n'y a rien que je déteste plus que le jus de poubelle »**

Cette phrase a été prononcée par l'un de nos interlocuteurs<sup>92</sup> et illustre à merveille la répulsion que nous inspire les déchets, leur pourriture, leur odeur. Retour sur notre aversion envers le déchet.

#### **a) Saleté et hygiénisme**

Plusieurs travaux de sociologues, d'historiens et d'anthropologues s'accordent sur la relativité de la notion de saleté. Celle-ci est construite socialement et culturellement. Comme l'a montré A. Corbin<sup>93</sup>, l'odeur elle-même est une notion qui a évolué : notre seuil de

---

<sup>90</sup> S. Moscovici cité par G. R. Semin, in Jodelet, *Les représentations sociales*, p. 261.

<sup>91</sup> B. Sevrin, *L'hygiénisme contre la collecte sélective des ordures ménagères : Analyse des échecs du tri dans l'agglomération grenobloise*, Mémoire de 3<sup>e</sup> année IEP Grenoble, 2006

<sup>92</sup> Entretien du 15 mai 2007.

<sup>93</sup> Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Aubier Montaigne, 1982.

tolérance vis-à-vis de l'odeur que nous jugeons désagréable s'est considérablement abaissée au cours des derniers siècles. On ne supporte plus aujourd'hui l'odeur de la transpiration chez les autres (par exemple dans les transports en commun), alors comment imaginer aujourd'hui l'odeur qui régnait dans les rues lorsqu'on balançait encore le contenu des pots de chambre par la fenêtre ? La plupart d'entre nous détestent l'odeur des poubelles : c'est l'une des odeurs qui nous dégoûtent le plus. Pourquoi les ordures nous évoquent-elles un tel dégoût ? D. Lhuillier et Y. Cochin écrivent : « *Faire du déchet son objet d'étude n'est pas simple. C'est se confronter au dégoût, à la répulsion, la sienne propre et celle des autres.* »<sup>94</sup>

Plusieurs pistes d'explication convergent vers celle-ci : les déchets évoquent la pourriture, la déchéance, autrement dit notre propre mort, notre propre finitude. Cyrille Harpet<sup>95</sup> a montré à travers son étude de la série sémantique de « l'immonde », que les mots de cette série désignaient en général des réalités qui touchent à ce qui nous répugne, suscite la hantise de la mort, de la maladie, de la corruption physique. Si ces notions nous hantent tant, c'est parce qu'elles nous rappellent notre propre fin, mais aussi notre animalité. Tout ce qui nous rappelle notre condition, comme les excréments, le sang, doivent faire l'objet d'une mise à distance. C'est ce qu'a montré M. Douglas dans *De la souillure*<sup>96</sup> : la souillure constitue une offense à l'ordre. L'homme a ritualisé son rapport à ces éléments naturels qui lui rappellent son humanité en les mettant à distance, à l'écart, et en assignant à chaque chose sa place, les ordures trouvant leur place dans l'exclusion. « *La saleté est une offense contre l'ordre. En l'éliminant, nous n'accomplissons pas un geste négatif ; au contraire, nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu.* »<sup>97</sup> Selon M. Douglas, le déchet est un sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière. Le déchet est ce qui est expulsé. Le procédé d'exclusion s'accompagne d'un jugement de valeur négatif : il n'a plus sa place dans l'espace domestique, il constitue alors une souillure.

En même temps, le déchet est à la marge : il se situe dans une phase de transition. Dénué de son ancienne valeur (il ne sert plus à rien), il est encore une trace de ce à quoi il a servi. « *Le caractère hybride du déchet tient aussi à son inscription ambiguë dans une temporalité scandée par la distinction entre un avant et un après. Le déchet relève par excellence de la catégorie du transitoire : en voie de décomposition, il n'est pas encore réduit*

---

<sup>94</sup> D. Lhuillier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 15.

<sup>95</sup> C. Harpet, « Le déchet : une horloge chaotique, Série sémantique des termes de la déchéance », in J.-C. Beaune, *Le déchet, le rebut, le rien*, éd. Champ Vallon, 1999.

<sup>96</sup> M. Douglas, *De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, 2001.

<sup>97</sup> M. Douglas, op. cit., p. 24.

au néant. »<sup>98</sup> Jean Gouhier remarque que d'une façon générale, la localisation des déchets révèle les espaces déconsidérés. Dans un appartement ou une maison, ils sont souvent stockés dans des lieux bien précis : poubelle, débarras, cave, voire grenier. « *Ils signalent les zones les moins appropriées de l'espace social de vie, les écarts distants du noyau significatif du foyer vers le haut, vers le bas, vers l'extérieur, vers le fond de la parcelle : ce sont les périphéries et les marges.* »<sup>99</sup> Ceci peut expliquer les réticences que nous avons évoqué en première partie à aller jeter ses déchets dans ces lieux obscurs que sont les caves ou les locaux à poubelles, notamment s'ils sont utilisés par d'autres.

Il faut préciser, avec M. Douglas, que les codages, les formes spécifiques des processus d'exclusion sont différents d'une culture à l'autre, même si l'impératif de démarcation est universel. On justifie les stratégies d'évitement et de relégation en invoquant des dangers : les possibles contaminations par les microbes, les déchets comme véhicules de certaines maladies, dans nos sociétés. D. Lhuilier et Y. Cochin écrivent : « *Les prétextes hygiéniques permettent de rationaliser nos répulsions, nos peurs. Mais l'approche comparative historique ou anthropologique met en lumière la mobilité de la frontière qui sépare le propre du sale, le sain du malsain.* »<sup>100</sup>

Ce dégoût que nourrit l'homme à l'égard de tout ce qui lui rappelle son animalité nous a rappelé l'ouvrage de François Terrasson<sup>101</sup> qui montre que nous n'aimons que la nature humanisée, artificialisée (même si nous sommes persuadés qu'elle est « naturelle ») : la verte campagne, le gazon bien tondu, les paysages qui ont tous été façonnés par les hommes, tandis que la nature à l'état brut, et surtout les animaux tels que les insectes, les animaux qui grouillent, les étangs qui sentent mauvais, nous dégoûtent, et nous ne les citons pas quand nous évoquons la nature. Eux aussi nous rappellent notre propre déchéance, notre mortalité, tandis que la nature transformée par la main de l'homme, et qui ne nous est plus hostile, nous conforte dans le sentiment de notre humanité en tant qu'espèce se démarquant des autres, puissante, capable de se détacher de sa naturalité<sup>102</sup>.

Enfin, on peut ajouter que le dégoût que nous inspire les ordures des autres fait référence à leur altérité. Même si les déchets nous évoquent des images désagréables, nous avons une certaine tolérance pour les nôtres, mais beaucoup moins pour ceux des autres.

<sup>98</sup> D. Lhuilier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 83.

<sup>99</sup> J. Gouhier, « La marge, Entre rejet et intégration », in J.-C. Beaune, *Le déchet, le rebut, le rien*, éd. Champ Vallon, 1999, p. 81.

<sup>100</sup> D. Lhuilier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 75.

<sup>101</sup> F. Terrasson, *La peur de la nature : au plus profond de notre inconscient les vraies causes de la destruction de la nature*, Sang de la terre, 1988.

<sup>102</sup> B. Latour, « Arrachement ou attachement à la nature », *Ecologie politique*, n°5, hiver 1993

Plusieurs auteurs rappellent que les habitants des communes qui accueillent des déchetteries ou des décharges apprécient toujours très peu de devoir accueillir les déchets des autres. Ils citent par exemple « les déchets qui viennent d'Allemagne », soulignant au passage leur insatisfaction à l'idée de devoir traiter les déchets d'autres, qui plus est d'étrangers. Plus proche de chacun : l'expérience d'être confronté aux poubelles des voisins ne laisse personne indifférent. Lhuilier et Cochin évoquent l'échec d'une expérience d'un système de collecte hermétique au début du XX<sup>e</sup> siècle : les citoyens devaient confier leur poubelle pleine aux collecteurs (pour éviter la dispersion des ordures et des poussières lors de la collecte) tandis qu'ils en recevaient une vide en échange. Les habitants se sont opposés à ce système, refusant des poubelles ayant contenus les ordures et les microbes des autres. « *Plus le degré d'étrangeté est grand, plus la répulsion est importante.* »<sup>103</sup>

#### **b) Un objet qui résiste à la représentation**

On voit donc bien que le déchet est chargé de connotations négatives : nocivité, saleté, toxicité, puanteur, laideur... Ceci peut apparaître comme un paradoxe *a priori*, mais un objet aussi chargé de représentations résiste pourtant à la représentation dans les discours. Lhuilier et Cochin font part de la difficulté qu'ils ont eu à faire parler les personnes interrogées sur le sujet. Certains de nos interlocuteurs ne savaient pas trop quoi répondre lorsqu'on leur demandait ce que leur évoquaient les déchets. Lorsqu'ils répondaient assez vite, c'était pour évoquer, du moins chez les trieurs, les quantités d'emballages, cartons, plastique, etc., une idée de surabondance, mais peu d'entre eux pensaient immédiatement à ce qui pourrit, ce qui coule, ce qui sent.

Lhuilier et Cochin ont remarqué une forte méconnaissance des personnes interrogées, pas par manque de connaissance, mais par refus, déni de l'objet. De manière plus globale, les gens ne savent pas grand chose de ce qui entoure la vie du déchet : circulation, circuit de traitement, ... « *On note d'ailleurs, et malgré l'universalité de l'expérience de la relation au déchet, malgré l'accroissement du traitement médiatique de cette question..., un très faible niveau d'information et de connaissance sur la production des différents types de déchets, sur les modes de gestion actuellement en vigueur ou envisageables. Comme si les représentations du déchet fonctionnaient comme de véritables filtres vis-à-vis de l'information scientifique et*

---

<sup>103</sup> D. Lhuilier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 78.

*technique.* »<sup>104</sup> Nous aussi avons remarqué que peu de gens savaient vraiment ce que devenaient leurs déchets une fois qu'ils avaient passé le seuil de leur porte, ou plus exactement une fois qu'ils avaient disparu de leur vue derrière le couvercle des poubelles de collecte. A vrai dire, nous-même en savions très peu sur le sujet avant de nous y intéresser. Les gens ne savent pas comment fonctionne le centre de tri à Athanor<sup>105</sup>, comment les déchets sont séparés les uns des autres, que ce soient les déchets triés ou les déchets non triés. De même ils ne savent pas ce qu'il reste des déchets une fois qu'ils sont passés par l'incinérateur. Quand bien même les gens seraient informés (par des campagnes d'information par exemple), seraient-ils vraiment prêts à entendre, après ce que nous venons de mettre en lumière, des informations sur le devenir de leurs déchets et de ceux des autres ?

Ces éléments nous amènent à penser que le tri sélectif, en ce qu'il exige de se pencher sur ses déchets et de s'y intéresser un moment, peut être découragé par les représentations qui leur sont associées.

## **Le tri sélectif pâtit-il réellement de ces représentations ?**

### **a) Conséquences pour le tri sélectif**

Les conséquences des représentations qui accompagnent le déchet sont cette méconnaissance « volontaire » du déchet et ce manque de réceptivité vis-à-vis de l'information sur les modes de traitement des déchets et plus particulièrement sur le tri sélectif. Ceci peut expliquer le relatif échec des campagnes de sensibilisation au tri, ou du moins la nécessité de les renouveler régulièrement, comme les responsables de La Métro ont pu en faire l'expérience.

Dans son mémoire<sup>106</sup>, B. Sevrin s'appuie principalement sur les représentations du déchet pour expliquer les échecs relatifs du tri. Selon lui, on peut comprendre le phénomène de désintérêt pour le tri sélectif par la difficulté qu'ont les gens, pour les raisons que nous avons évoquées, de réfléchir au devenir de leurs déchets. Finalement, on demande à des

---

<sup>104</sup> D. Lhuillier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 90.

<sup>105</sup> Centre de traitement des déchets de l'agglomération grenobloise.

<sup>106</sup> B. Sevrin, *L'hygiénisme contre la collecte sélective des ordures ménagères : Analyse des échecs du tri dans l'agglomération grenobloise*, Mémoire de 3<sup>e</sup> année IEP Grenoble, 2006.

individus de se pencher sur leurs déchets, de leur réserver des places spécifiques, de les séparer les uns des autres, autrement dit de les considérer, alors que depuis des siècles ils ont intégré l'idée qu'il fallait s'en débarrasser au plus vite, notamment pour des raisons hygiéniques. « *Les attitudes face au tri sont empruntées d'ambivalence : cette pratique impose de rompre avec la mise à distance et l'isolement. Il ne conviendrait plus de remplir sa poubelle, réceptacle pour l'oubli, et de voir s'éloigner les éboueurs et leur camion jusqu'au bout de la rue, moment où on les perd de vue, où ils disparaissent avec leur chargement. Le tri contraint à une proximité de contact, à une manipulation, alors même que la répulsion l'empêche.* »<sup>107</sup>

En somme, le tri sélectif des déchets exige des individus sollicités de leur assigner une place, de mettre de l'ordre dans leurs déchets. C'est ici que les choses deviennent intéressantes d'un point de vue anthropologique. En effet, si l'on repense aux propos de Mary Douglas sur le besoin des hommes de mettre de l'ordre dans leur logis (chaque chose à sa place : les couverts dans la cuisine, les produits de beauté dans la salle de bain, etc.), et les poubelles en dehors de cet espace, on peut se demander si le tri des déchets ne vient pas bouleverser cette représentation de l'ordre. Si on met de l'ordre dans nos déchets eux-mêmes, en seront-ils moins dégoûtants ?

Lhuilier et Cochin évoquent un paramètre qui peut jouer contre le tri sélectif : la collecte des déchets triés en mélange. En effet, si l'on considère le cas de l'agglomération grenobloise, les déchets triés sont mis en vrac dans une seule poubelle, on ne différencie pas les matériaux, contrairement à la collecte en apport volontaire où chaque bac accueille des types d'objets à recycler différents : le verre, les papiers-journaux, le plastique, les piles, ... Dans d'autres pays d'Europe, il y a même plusieurs bacs pour le verre : un pour le verre blanc, un autre pour le verre ocre ou vert. Lhuilier et Cochin évoquent donc la possibilité que la collecte en mélange des déchets triés constitue un obstacle au tri. Ils citent le témoignage d'un acteur du traitement des déchets qui affirme la nécessité du passage du « pêle-mêle », du « bric-à-brac » à une collecte différenciée pour une restauration de l'idée de « produits » : « *Si on veut trier, il faut commencer par ne pas faire de la soupe. Faut essayer d'expliquer aux gens que ce n'est pas des déchets mais du verre, des plastiques, des matières différentes à traiter de façon différente.* »<sup>108</sup>

Il semble donc qu'il soit possible de redorer l'image des déchets en valorisant leur tri sélectif et en présentant celui-ci comme participant à l'effort de propreté et d'ordre de nos

---

<sup>107</sup> D. Lhuilier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 138.

<sup>108</sup> Propos d'un président de syndicat intercommunal des ordures, cités dans D. Lhuilier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 81-82.

sociétés. « Si le tri est susceptible, par l'action qu'il permet, de neutraliser les caractéristiques négatives en les inversant (mélange/séparation, non-maîtrise/maîtrise, désordre/ordre) et donc de basculer de l'univers de la souillure à celui de la propreté, cela suppose la possibilité de contextualiser cette pratique dans sa signification sociale. Trier n'est envisageable que s'il y a valorisation sociale, et de cette pratique (tri et citoyenneté), et de l'objet récupéré en lui redonnant de diverses manières au moins une valeur d'usage, au mieux une valeur marchande. »<sup>109</sup> Cette dernière remarque nous amène à nous intéresser aux représentations des déchets qu'ont les personnes qui font le tri.

### b) Les déchets comme ressources

Il n'existe pas encore à notre connaissance de véritable étude sur les représentations des déchets chez les personnes qui trient. Les sociologues se sont jusque-là plutôt intéressés aux représentations sur les déchets en général, à la limite chez ceux qui ne trient pas, pour tenter de comprendre ce qui fait obstacle à l'adoption de la pratique. C'est pourquoi nous ne regrettons pas d'avoir interrogé les deux types de personnes, trieurs et non-trieurs. Or, il semble que les représentations qui accompagnent les déchets chez les trieurs soient sensiblement différentes, ou du moins en cours d'évolution.

A vrai dire, les femmes interrogées ont plutôt associé la saleté aux déchets. Il semble que cela soit dû à leur rôle traditionnel. Etant généralement assignées aux tâches ménagères, elles sont les gardiennes de la propreté du logis, de l'ordre dans la maison. On (en général ce sont les mères qui s'en chargent) leur inculque très tôt les notions de saleté et propreté afin qu'elles assument plus tard le rôle qui leur est dévolu. La plupart sont sans doute marquées par les recommandations hygiénistes. Il n'est pas très étonnant qu'une ancienne employée d'une entreprise de nettoyage trouve les déchets sales. Une jeune femme interrogée à qui l'on a demandé ce que lui évoquait les déchets a répondu d'emblée, sans trop réfléchir, on dirait presque par réflexe : « A priori, les déchets ça m'évoque euh la saleté. Ensuite, oui, tout de suite je vois, déchets euh... déchets de la vie courante, donc déchets, des saletés, des épluchures, enfin... ça m'évoque ouais, plus la saleté. »<sup>110</sup> Une dame plus âgée répond, lorsque nous lui demandons si elle pense que les déchets sont sales : « Ben... oui, en quelque sorte c'est sale. Parce que ça... c'est en somme une pourriture, qui pourrait attirer des

<sup>109</sup> D. Lhuillier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 138.

<sup>110</sup> Entretien A du 27 avril 2007.

*moustiques, des bêtes, des... je ne sais pas ?* »<sup>111</sup> On retrouve ici la répulsion évoquée plus haut pour tous les animaux qui nous font peur ou nous dérangent, en tout cas qui nous dégoûtent (on pense aux vers qui grouillent...). Cela dit, au passage, cela n'empêche pas ces femmes de trier leurs déchets. Cette même dame ajoute cependant une nuance à ce qu'elle considère comme sale : elle évoque les déchets d'antan qui n'étaient pas aussi sales, qu'on brûlait ou donnait aux animaux de la ferme. Elle associe donc les déchets actuels à la pollution, à la nocivité. Il est possible que chacun d'entre nous ait des représentations du déchet comme des couches superposées, qui suivent les évolutions historiques de notre rapport au déchet. Lhuillier et Cochin écrivent : « *S'y trouvent convoqués la souillure des sociétés primitives, la saleté profane du monde antique, le péché chrétien du monde médiéval, la pollution de la civilisation urbaine, l'insalubrité de la croisade hygiéniste...* »<sup>112</sup>

Les hommes ne trouvent-ils pas les déchets sales ? En tout cas, c'est ce qui apparaît à première vue chez ceux qui trient. Ce qui semble réunir tous les hommes interrogés, trieurs ou non-trieurs, c'est une vision plus « matérialiste » du déchet, ce qui pourrait s'expliquer là aussi par l'histoire du rôle masculin qui est celui de l'action, de la transformation de la matière, du pouvoir de l'homme sur la nature par sa maîtrise. L'un voit les déchets comme un problème à traiter. Deux autres associent aux déchets des emballages, abondants, mais pas spécialement sales. L'un d'eux déclare : « *ça m'évoque surtout l'emballage, qu'est en surabondance hein quoi euh... on peut rien acheter sans avoir des emballages, j'sais pas, des petits suisses, des yaourts, surtout dans l'alimentaire, même, comme là par exemple, j'ai acheté un petit compteur comme ça de vélo, ben j'ai... j'ai... plein d'emballage qui va avec. Ouais, ouais. Ouais, ça m'évoque ça plutôt. Plutôt le... ouais, ce qui entoure le produit, qu'est... souvent inutile.* »<sup>113</sup>

Un autre, interrogé directement sur la saleté des déchets répond : « *Non. Les déchets... non, non non. Surtout quand on commence à trier, on se rend bien compte que voilà, y a le carton, y a ... y a les emballages, après y a... y a... y a tout ce qui est... les épiluchures tout ça. Donc non, c'est pas sale, non. Bah non, enfin... non ! non. [rires] Non, le verre... non moi j'pense que c'est pas sale non. Non, en plus c'est plutôt utile quand même, au final. Parce qu'on se dit avec le verre, on peut refaire du verre... le carton, on peut en faire plein de choses, on peut en faire du carton...* »<sup>114</sup> Là encore, et il le confirmera plus tard, on retrouve l'idée que les déchets sont en grande partie composés d'emballages. L'idée très importante

<sup>111</sup> Entretien du 25 avril 2007.

<sup>112</sup> D. Lhuillier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 17.

<sup>113</sup> Entretien du 2 avril 2007.

<sup>114</sup> Entretien du 5 avril 2007.

pour nous qu'il évoque est celle de la valeur du déchet : il peut resservir. Il dit plus loin : *« j pense que le fait de trier et d'avoir plusieurs poubelles et tout, ça peut, on prend conscience que les poubelles sont plutôt un produit qui peut être recyclé, donc ça devient un produit, c'est pas... des ordures simplement. Donc euh... on voit que c'est une matière première d'une certaine manière. Donc ça c'est plutôt agréable. »*<sup>115</sup> Ce ne sont pas des ordures simplement... on voit bien ici que subsiste l'idée que les ordures sont vouées à l'abandon et à l'inutilité. Il y aurait comme deux représentations du déchet, et une classification entre ceux qui peuvent encore servir et ceux qui sont irrécupérables, sachant que ce qui ne va pas dans la poubelle de tri, comme les déchets alimentaires, sont aussi vus par cette personne comme potentiellement utile : il évoque un ami qui fait son compost, et il semble beaucoup apprécier l'idée. En filigrane, on retrouve le souhait de ne pas voir de déchets ultimes ou non valorisés alors qu'on le pourrait, certains parlent de fantasme du « zéro déchet ».

Une autre personne montre bien cependant qu'on peut cumuler les deux visions du déchet : les ordures qui ne sont pas triées restent sales, tandis que ce qui est trié n'est en fait pas qualifié de déchets<sup>116</sup>. On en revient à la définition première du déchet, avec une évolution sensible : on a rayé de la liste des déchets les matériaux d'emballages.

Pour conclure sur cette partie, on voit bien que la mise en place du tri a sans doute complexifié nos représentations sur le déchet, même si les représentations féminines ont semble-t-il moins évolué, probablement du fait que ces représentations sont plus ancrées et entrent moins en concurrence avec certaines représentations plutôt masculines.

G. Bertolini résume par une formule éloquente l'image associée aux déchets destinés à la poubelle de tri : « propre et sec »<sup>117</sup>.

Nous avons donc vu que quelles qu'elles soient, les représentations ont une grande influence sur l'adoption du geste de tri ou sur notre réceptivité à l'information qui concerne le geste. Mais nous avons aussi vu que certaines personnes, même associant de manière très prégnante saleté et déchets, s'étaient mises au tri. C'est pourquoi il faut s'interroger sur des déterminants de l'adoption du geste de tri, après avoir vu ce qui pouvait constituer des obstacles.

---

<sup>115</sup> Entretien du 5 avril 2007.

<sup>116</sup> Entretien du 15 mai 2007.

<sup>117</sup> G. Bertolini, *Le déchet, c'est les autres*, Erès, 2006

## **B. Le tri des déchets : une question de civisme ?**

Dans notre cheminement pour tenter de saisir ce qui pousse les gens à trier, on peut se demander s'ils ne le font pas par civisme, dans le sens où ils font tout simplement ce qu'on leur demande de faire. La plupart des études quantitatives consultées expliquaient une part conséquente du tri par le sens civique. Cependant, toutes les personnes interrogées dans notre étude justifiaient leur conduite plus comme geste en faveur de l'environnement, même si cette raison semblait plus ou moins forte, plus ou moins consciente. Or, si l'on parle de civisme au sens d'obéissance citoyenne aux normes, l'action environnementale n'est pas nécessairement liée à la notion. Pourtant, il semblerait que toute action favorisant la protection de l'environnement, et en tout cas le tri sélectif, soit associée à la notion de civisme.

Après avoir évalué l'importance probable du sens civique dans le geste de tri, nous verrons donc ce qui a pu mener à une telle association.

### **Les campagnes de sensibilisation font appel au sens civique**

Une brochure des Pays de la Loire sur le déchets a un titre éloquent : « Les déchets, le poids de la responsabilité collective ». La sentence tombe comme un couperet. On peut citer aussi cet extrait d'interview réalisé pour *Grenoble et moi* (n° 34, 29 mars 2007), l'hebdomadaire gratuit de la région, avec Catherine Kamowski, déléguée aux déchets à La Métro : « *Je pense que nous devons prendre conscience que nous sommes tous responsables des déchets que nous produisons.* »

Les campagnes de sensibilisation révèlent que le sens civique est rappelé aux individus pour les encourager à faire le tri, et parallèlement, les personnes qui se plaignent du manque d'information affichent ainsi que si les pouvoirs publics veulent qu'ils accomplissent leur devoir de citoyen, elles doivent être bien informées.

Les nouvelles campagnes de sensibilisation au tri, que ce soient celles d'Eco-Emballages ou celles de La Métro, cherchent à donner un peu d'information pour encourager les gens à faire le tri. Elles montrent ce que deviennent les matériaux recyclés, à travers une

information très imagée : les boîtes de conserve deviennent des semelles de fer à repasser, les bouteilles d'eau des pulls en polaire, etc. Mais à aucun moment, du moins dans les campagnes d'information grand public, on ne visualise l'ensemble du circuit des déchets. Il ne semble donc pas que ces campagnes soient faites pour donner de l'information, mais pour encourager tout simplement le tri. Les ambassadeurs du tri eux-mêmes déclarent faire de l'information sans forcément tout expliquer. Ce qu'ils visent, c'est l'intégration du message de tri : on jette telles choses dans la poubelle verte, et pas les autres. Le message se veut simple, clair, en réalité très schématique. L'information complète n'est en fait absolument pas visée, puisque les gens ne savent toujours pas quel est le processus industriel existant entre leur poubelle et les produits fabriqués à partir de matériaux recyclés. Le responsable des ambassadeurs du tri évoque le fait qu'ils ne cherchent pas toujours à ce que les gens comprennent comment ça marche. Ils veulent juste qu'ils comprennent à quoi sert le tri, avec des images percutantes. Mais ceci ne provient pas d'une absence de disponibilité de leur part pour l'explication du processus de tri. Avec nous, les messagers se sont montrés très disponibles, et semblaient presque heureux de pouvoir faire partager leurs connaissances à une amateur. S'ils n'expliquent pas l'ensemble du processus industriel de traitement des déchets, c'est parce que les gens eux-mêmes se montrent peu disponibles, à la fois temporellement et intellectuellement à recevoir de telles informations, ce qui paraît assez logique après ce que nous avons dit sur les représentations. « *Les gens sont pressés alors il faut leur donner un message assez ramassé et que les gens aient envie de trier, assez percutant* »<sup>118</sup>.

Plusieurs personnes interrogées ont évoqué le manque d'information. L'une d'entre elle est consciente de probablement faire des « erreurs de tri ». Elle met cela sur le compte du manque d'information. Lorsque je répons à ses questions ou évoque les choses qu'elle fait mal (comme jeter ses déchets triés dans un sac en plastique fermé) et surtout explique pourquoi, elle rétorque, presque sur un ton de reproche vis-à-vis des services de collectes : « *Ça c'est de choses qu'on ignore.* »<sup>119</sup> Nous avons souvent rencontré cet argument pour expliquer l'absence de tri, et surtout le « mauvais tri ». Nous pensons donc qu'il est nécessaire, comme dans tout processus d'apprentissage pédagogique, d'expliquer l'ensemble du processus de traitement des déchets, afin que les gens comprennent pourquoi il faut mettre les bouteilles d'eau et pas les pots de yaourts, et pas seulement qu'on fait des pull-overs avec. On peut lire dans le document édité par l'IFEN : « *Une étude menée en 1998 auprès d'habitants de communes ayant mis en place des collectes sélectives met particulièrement en*

---

<sup>118</sup> Entretien du 9 mai 2007.

<sup>119</sup> Entretien A du 27 avril 2007.

évidence l'incidence de la compréhension par les usagers des principes et raisons de la collecte sur la qualité du tri et des appréciations à son égard. »<sup>120</sup>

On peut donc penser que les gens sont prêts à faire des gestes pour la collectivité à condition que les messages soient clairs, certes, mais aussi expliqués : pourquoi, par exemple, on pouvait mettre avant des pots de yaourts dans les poubelles de tri, pourquoi ils sont interdits maintenant. A. Tauveron écrit : « *Les enquêtes disponibles montrent que les raisons d'attitudes positives ne sont pas forcément celles que l'on attendrait : ce ne sont pas des éléments économiques, ni même le souci de l'environnement qui interviennent principalement dans le tri des déchets ou dans la collecte volontaire (le verre par exemple), mais plutôt le sens civique, la réponse à une demande publique au discours de laquelle on fait confiance ; d'où l'importance à ne pas décevoir l'attente des habitants par des retours en arrière ou des incohérences dans les opérations faisant appel à la bonne volonté du public, comme les collectes ou les tri.* »<sup>121</sup>

## Civisme et protection de l'environnement

### a) Une imbrication des argumentations

On peut s'intéresser ici aux travaux de Yannick Rumpala sur la gestion des déchets ménagers. Il montre<sup>122</sup> que l'intérêt environnemental a été plus un prétexte que la raison première au développement du tri sélectif en France. En effet, d'une part la France n'avait plus trop le choix : comme nous l'avons évoqué en introduction, le développement du tri sélectif, du recyclage et de la valorisation ont été imposés par la directive européenne sur les déchets au début des années 1990. Les filières étaient déjà bien développées dans d'autres pays européens concurrents, l'Allemagne notamment, et on craignait une perte de compétitivité de la France dans le secteur. Y. Rumpala écrit : « *Effectivement, si la question des déchets d'emballages ménagers entre dans l'espace de discussion politico-administratif en France à la fin des années 1980, ce n'est pas simplement pour des raisons*

<sup>120</sup> IFEN, La sensibilité écologique des Français, IFEN, 2000, p. 116.

<sup>121</sup> A. Tauveron, « Le déchet, le rebut, le rien, Au carrefour des disciplines », in J.-C. Beaune (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, 1999, p. 176.

<sup>122</sup> Y. Rumpala, « Qualification de problèmes comme « risques environnementaux » : l'exemple des déchets et des transports routiers », in C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences sociales et humaines*, L'Harmattan, 2002.

environnementales. Cette question se trouve aussi poussée par la perception d'un ensemble de désavantages commerciaux, en l'occurrence ceux que pourraient subir certaines industries françaises en conséquence de prescriptions plus exigeantes adoptées au Danemark ou en RFA. [...] Dans la vision de la situation produite à travers le processus de problématisation, ce déplacement des enjeux contribue du côté français à une inversion du point de vue sur ce qui pouvait apparaître comme un facteur de risque : il ne s'agit plus seulement de résoudre un problème environnemental, mais aussi de réduire une menace pour certains intérêts économiques nationaux. »<sup>123</sup> Le tri sélectif par les ménages se présentait par ailleurs comme la solution la plus rentable. Une participation accrue du citoyen est alors requise, pour des pratiques qui ne lui sont pas familières (le tri sélectif, l'apport volontaire). Ce phénomène est assez nouveau : on ne demandait pas aux consommateurs de la société de consommation de masse des Trente Glorieuses, qui a connu l'essor des quantités massives de déchets, notamment avec le développement des produits jetables, de s'intéresser au devenir des déchets. Dans un article paru dans la Revue Française de Science Politique, Y. Rumpala écrit : « Avec ce déplacement vers l'amont de la chaîne de prise en charge des déchets, tout un travail institutionnel va prendre forme pour tenter de responsabiliser la vaste population que constituent les ménages, soupçonnée de considérer sa production d'ordures avec un peu trop d'insouciance. »<sup>124</sup> Les deux arguments principaux utilisés par les autorités à l'époque sont alors le civisme et la conscience écologique. On explique que le consommateur-citoyen fait doublement un bon geste lorsqu'il trie ses déchets : il favorise la protection de l'environnement et rend service à la collectivité. Y. Rumpala écrit encore : « La pratique du tri apparaît comme un moyen d'intéresser le consommateur au déchet et à son devenir, dans ce que celui-ci implique comme contraintes pour la collectivité. »<sup>125</sup>

On comprend ainsi que le discours politico-administratif associé à la gestion des déchets et au tri sélectif ait favorisé l'entrelacement de deux notions dans la problématique du tri des déchets, aux yeux des citoyens-consommateurs : civisme et protection de l'environnement devaient aller de pair dans l'adoption du geste de tri. « (...) responsabilisé, pour ne pas dire culpabilisé, pour les résidus qu'il produit, le consommateur doit devenir trieur de déchets, avec une attention particulière pour les déchets recyclables. Chaque jour dorénavant, le déchet doit être son affaire. C'est une cause collective qui requiert la

<sup>123</sup> Op. cit., p. 84, 85.

<sup>124</sup> Y. Rumpala, « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n° 4-5, août-septembre 1999, p. 601.

<sup>125</sup> Op. cit, p. 615.

*participation de tous, dans la mesure où elle met en jeu la qualité de vie quotidienne de chacun. »*<sup>126</sup>

### **b) Une illustration dans le slogan de La Métro**

Cette réflexion nous a rappelé le slogan adopté par La Métro à propos du tri : « Je trie, c'est ma nature ». Les ambassadeurs du tri que nous avons rencontrés nous ont dit que le slogan précédent, de la Ville de Grenoble – lorsque les déchets n'étaient pas encore de la compétence de La Métro, alors communauté de communes –, était : « Je trie, c'est facile »<sup>127</sup>. On voit bien que le nouveau slogan, par son double sens, contient les notions de civisme et de protection de la nature, par rapport au précédent, qui présentait le tri comme un geste facile à adopter, que les citoyens pouvaient bien faire sans trop se déranger, comme pour faire plaisir. Le nouveau slogan est beaucoup plus engageant. D'une part, il présente le geste comme inévitable : « c'est ma nature », comme je suis « obligé de le faire »<sup>128</sup>, je n'ai pas le choix, c'est gravé en moi ». D'autre part, il suggère que tout bon citoyen qui se respecte doit avoir le souci de sa nature, celle qui l'entoure, ou plus largement de la nature.

En ce qui concerne les entretiens, on peut dire qu'il est difficile de distinguer dans les discours la part de geste en faveur de l'environnement et la part de geste citoyen. Il semble bel et bien que la plupart des individus ait assimilé les deux notions. Ce qui est fait pour l'environnement est fait pour le bien de la collectivité et inversement.

C'est pourquoi nous pensons pouvoir parler d'éco-citoyenneté à propos du tri des déchets. Ce terme est apparu il y a une dizaine d'années, notamment dans le vocabulaire des associations environnementalistes qui promeuvent l'adoption de gestes quotidiens pour préserver l'environnement, mais aussi dans des documents édités par le Ministère de l'Environnement (comme la Charte de l'Eco-citoyen en 1995). Ce néologisme désigne justement le fait de mettre en œuvre des actions au quotidien favorables à l'environnement. Il contient bien, dans sa formation même, les deux notions liées que nous avons évoquées : protection de l'environnement par le préfixe « éco », et civisme à travers la notion de citoyenneté.

---

<sup>126</sup> Op. cit., p. 626.

<sup>127</sup> Entretien du 9 mai 2007.

<sup>128</sup> Pas par la loi, mais par une sorte de nécessité naturelle.

Mais l'éco-citoyenneté fait implicitement appel à un ensemble d'actions environnementales, pas une seule. Si le tri des déchets est un premier pas, on ne qualifierait pas d'éco-citoyenne une personne qui trie et qui parallèlement gaspille l'eau et l'énergie, jette ses papiers par terre, etc.

On en revient alors à la question de ce qui guide des citoyens à trier et à adopter d'autres comportements. Si une personne passe le cap des représentations liées aux déchets, qu'elle dédramatise sa relation avec eux, se met à trier, ne peut-on envisager que les valeurs y soient bien pour quelque chose, au final ?

B. Maresca terminait un article sur ces mots : « *Un progrès de la conscience environnementale marque plus profondément les nouvelles générations, le système de valeurs des individus tout autant que leur âge influençant fortement les attitudes. Les personnes âgées (...) sont moins préoccupées de nuisances et de pollutions, moins soucieuses de l'avenir, moins ouvertes à des pratiques contraignantes. A l'opposé, les individus les plus concernés par les causes publiques et qui adhèrent aux valeurs altruistes, admettent mieux le renforcement des mesures de protection environnementale et adoptent plus facilement des comportements « écologiquement corrects ». Leur mobilisation individuelle va de pair avec l'attente d'une gestion publique et d'une économie plus imprégnées d'éthique écologique. Fraction encore minoritaire, ils sont porteurs de l'idéal que véhicule le concept de développement durable et adoptent de nouvelles formes de civisme qui, selon toute vraisemblance, vont progressivement diffuser dans tout le corps social.* »<sup>129</sup>

---

<sup>129</sup> B. Maresca, « L'exigence écologique : de l'adhésion à la pratique », in M. Boyer, G. Herzlich, B. Maresca (ouvrage collectif coordonné au CREDOC), *L'environnement, question sociale, Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement*, Odile Jacob, 2001, pp. 114-115.

## ***Troisième Partie***

### ***L'influence des valeurs sur les pratiques environnementales***

M. Dobré et S. Monteiro ont voulu tester l'influence de la sensibilité environnementale sur le tri des déchets. Pour construire leur indicateur de sensibilité aux problèmes d'environnement, elles se sont appuyées sur trois réponses : le ménage considère les problèmes d'environnement comme réellement préoccupants, juge l'état de l'environnement de sa région et de la France moyen, mauvais ou très mauvais, et estime que la France devrait protéger la nature et l'environnement au cours du siècle prochain. 8 % des ménages ont été ainsi identifiés comme les plus sensibles à l'environnement. Les résultats quant à leurs pratiques de tri par rapport à la moyenne sont disponibles en annexe 12. Comme le précisent les auteurs, on aurait pu s'attendre à ce que la différence de pratique de tri soit plus significative. Ainsi, elles concluent : « *Certes, le lien entre sensibilité écologique et pratique existe mais il est, sur les données disponibles, encore assez ténu.* »<sup>130</sup> L'usage du terme « encore » laissait-il sous-entendre que le lien pourrait se renforcer ? C'est ce qu'on peut penser, huit ans après, tandis que le discours sur les dégradations de l'environnement s'est encore plus répandu ainsi que la sensibilisation aux « petits gestes ».

---

<sup>130</sup> Michelle DOBRÉ, Sylvie MONTEIRO, « Trier, récupérer, réparer, Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE Première*, n° 684, décembre 1999, p. 4.

## A. Retour sur les définitions

Nous avons défini brièvement les valeurs en introduction. Nous souhaitons revenir plus en détail sur ces définitions qui nous ont aidé à construire la notion des valeurs environnementales, avant de voir qui sont les porteurs de ces valeurs.

### Les valeurs

Le sociologue qui a théorisé l'importance des valeurs dans la compréhension des comportements des individus est sans aucun doute Max Weber. S'il n'a pas tant théorisé le concept même de valeur, il l'a relié cependant avec les actions des individus, ce qui nous intéresse directement pour le sujet. En distinguant deux formes d'action rationnelle (rationnelle par rapport au but et rationnelle par rapport aux valeurs), il a fait entrer les valeurs dans l'arène des sources d'explication possibles des actions réfléchies. L'action est d'ailleurs pour lui un acte auquel l'individu peut donner sens.

Ses réflexions ont marqué l'étude des valeurs et des opinions. Ainsi, P. Bréchon, dans son introduction à l'ouvrage collectif sur les valeurs des Français, écrit : « *Les valeurs sont des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu.* »<sup>131</sup>. Il précise cependant qu'on peut ne pas agir conformément à ses attitudes ou ses valeurs : « *Le lien entre l'attitude inobservable des individus et leurs comportements n'a en fait rien d'automatique* »<sup>132</sup>. Mais plus on intègre un système de valeurs, plus on tend à modeler ses actions conformément à ce système. Il ne sera pas inutile pour notre cas de garder cette remarque à l'esprit.

Pour certains auteurs, notamment les fonctionnalistes comme Merton et Parsons, les valeurs ont pour fonction de maintenir la stabilité des collectivités. Avec les normes, elles sont inculquées par l'éducation et la socialisation et guident ainsi les actions des hommes qui font partie de ces collectivités. Elles sont structurantes pour la société. Cependant, le fait même qu'elles aient pour fonction de stabiliser les sociétés implique qu'on peut difficilement penser le changement social et le changement des systèmes de valeurs. Or, c'est justement

---

<sup>131</sup> P. Bréchon in *Les valeurs des Français, Evolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin, 2000, p. 9.

<sup>132</sup> P. Bréchon in *Les valeurs des Français*, op. cit., p. 9.

tout l'intérêt de penseurs comme Weber d'avoir forgé des modèles théoriques et des méthodes d'enquête pour tenter d'expliquer le changement social. Car c'est bien cela qui nous intéresse dans ce sujet : plus que la stabilité, c'est comprendre comment les valeurs peuvent progressivement évoluer jusqu'à influencer des comportements nouveaux.

Le modèle de Schwartz s'est imposé ces dernières années dans le champ de la psychosociologie. Il nous intéresse dans la mesure où Schwartz se penche réellement sur la notion de valeur et la définit clairement.

L'approche des valeurs de Schwartz est délibérément décontextualisée. Il postule qu'il est possible d'approcher les valeurs d'une personne de façon directe, sans les restituer dans un contexte précis. Pour fonder son modèle, Schwartz s'appuie sur trois auteurs, Rokeach (psychologue), Williams (sociologue) et Kluckhohn (anthropologue), et met l'accent sur le fait que ces trois auteurs ont en commun de considérer les valeurs comme des critères que les personnes utilisent pour sélectionner et justifier des actions, et pour évaluer des événements et des individus, y compris eux-mêmes. La définition de la valeur selon Rokeach, dans la continuité de laquelle s'inscrit Schwartz, est la suivante : « *Une valeur est une croyance durable qui se traduit par le choix d'un mode de conduite ou d'un but de l'existence que l'on préfère, personnellement ou socialement, aux modes de conduite ou aux buts opposés ou contraires.* »<sup>133</sup> Cette définition, dont la principale caractéristique est d'envisager les valeurs par paires (une valeur et celle qui lui est contraire), utilise un autre mot, dont la signification ne paraît à première vue pas évidente : on peut se demander en effet ce qu'est une croyance durable. Mais les croyances sont souvent définies dans les différents travaux que nous avons pu lire comme moins stables que les valeurs, plus éphémères, autrement dit pouvant changer ou disparaître plus facilement. On peut donc supposer que le terme de « croyance durable » est une façon d'en faire un synonyme du terme de valeur. Il permet aussi à Rokeach de caractériser les valeurs, en tant que croyances, comme ayant des composantes cognitives, affectives et comportementales. Il affirme ainsi : « *Dire d'une personne qu'elle a une valeur signifie que : 1) sur le plan cognitif, grâce à cette valeur, la personne connaît la façon juste de se comporter ou de choisir son but, 2) sur le plan affectif, la personne éprouve de l'émotion pour ou contre cette valeur, l'approuve ou la désapprouve, 3) sur le plan comportemental, cette valeur intervient quand elle conduit à se manifester par une attitude ou*

---

<sup>133</sup> Rokeach, *The Nature of Human values*, 1973, p. 4-5, cité dans M. Wach, B. Hammer, *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, L'Harmattan, 2003, p. 18.

une action »<sup>134</sup>. Pour lui, la valeur est durable, tout en étant susceptible d'évoluer, ce qui permet d'envisager le changement individuel ou social.

M Wach et B. Hammer résument ainsi la théorie de Schwartz, qui s'inscrit directement dans la lignée de Rokeach : « *En résumé, pour Schwartz, les valeurs et leur hiérarchisation permettent :*

- *de motiver les choix d'un comportement (expliquer ce que nous faisons et dans quel but) ;*
- *de justifier les comportements passés (expliquer pourquoi nous avons agi ainsi) ;*
- *d'évaluer les personnes et les actes (expliquer pourquoi nous apprécions telles personnes et tels actes) ;*
- *de diriger l'attention et la perception (sélectionner l'information, ce que nous remarquons). »<sup>135</sup>*

Selon lui, les valeurs sont acquises à la fois par la socialisation, l'acquisition des valeurs du groupe dominant et par un apprentissage personnel, unique et individuel.

## **Les valeurs environnementales**

Sur ces bases théoriques, nous tentons de définir ce que sont les valeurs environnementales, qui se distinguent selon nous des valeurs écologistes.

### **a) L'environnementalisme**

L'enjeu ici est de distinguer environnementalisme et écologisme. En 2000, J.-P. Bozonnet, dans un ouvrage co-dirigé avec J. Jakubec<sup>136</sup>, distingue conscience environnementale et écologisme. La conscience environnementale pourrait n'être qu'une inquiétude ou une opinion (comme estimer que l'environnement s'est dégradé ces dernières années, s'inquiéter de l'avenir de la planète), tandis que l'écologisme impliquerait une

---

<sup>134</sup> Rokeach, op. cit, p. 7, cité dans M. Wach, B. Hammer, op. Cit., p. 18.

<sup>135</sup> M. Wach, B. Hammer, op. Cit., p. 35.

<sup>136</sup> J.-P. Bozonnet, J. Jakubec, *L'écologisme à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, De la rupture à la banalisation ?*, Georg Editeur, 2000.

orientation vers l'action. Cette action ne se traduirait pas uniquement par l'adoption de certaines pratiques individuelles, mais seraient marquée aussi d'une dimension collective et politique. L'écologisme selon J.-P. Bozonnet est un projet de transformation de la société dans tous ses aspects. Il écrit : « *Orientation vers l'action, dimension politique et projet global de transformation sociale, ces trois enjeux constituent aussi trois critères qui permettent de définir l'écologisme comme une idéologie.* »<sup>137</sup>

Nous partageons entièrement cette distinction entre l'écologisme comme idéologie, voire comme utopie<sup>138</sup>, et conscience environnementale. De cette dernière notion découle une autre : l'environnementalisme, qui se distingue de l'écologisme par l'absence d'un projet global de transformation de société. Mais l'environnementalisme n'est pas pour autant détourné de l'action, ce que confirme J.-P. Bozonnet lui-même qui parle de « pratiques environnementales ». Il peut se traduire par des actions concrètes qui peuvent être des gestes qui contribuent directement à réduire l'emprunte de l'homme sur son environnement ou par un engagement dans des associations visant à la préservation de l'environnement, ou tout simplement par un soutien financier à ce type d'associations. L'environnementalisme serait donc aussi orienté vers l'action, mais pas d'une manière aussi globale pour l'ensemble de la société comme dans l'écologisme.

De là avons-nous estimé pouvoir construire la notion de « valeurs environnementales », qui peut à première vue paraître un peu bancale : le concept de valeur ne devrait-il pas être uniquement associé à l'écologisme ? Peut-on parler de « valeurs » en évoquant une conscience environnementale se traduisant en actes ? Le débat reste ouvert. Il faudrait un autre travail de recherche pour répondre à la question. Mais il nous semble aujourd'hui relativement pertinent, même si nous ne pouvons nous appuyer que sur les données disponibles, c'est-à-dire les sondages, les travaux plus qualitatifs et nos propres entretiens, d'évoquer des « valeurs environnementales », au sens où ce ne sont pas les mêmes que les valeurs écologistes – plus globales, impliquant d'autres choix de société, mettant en avant les notions d'authenticité, d'autonomie, d'épanouissement personnel, de liberté et de responsabilité –, mais plus structurantes qu'une conscience environnementale au sens où elles orientent l'action des individus. Ces valeurs sont sans aucun doute encore en construction,

<sup>137</sup> J.-P. Bozonnet in J.-P. Bozonnet, J. Jakubec, op. Cit., p. 197.

<sup>138</sup> J.-P. Bozonnet, dans l'introduction de *L'écologisme à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, qualifie l'écologisme d'utopie, de holisme, et de forme de messianisme. Il écrit : « *Comme tous les holismes, il [l'écologisme] projette une « vision du monde » à visée mondiale, qui englobe la vie quotidienne dans tous ses aspects les plus triviaux, tels que la nourriture et les transports individuels, jusqu'aux problèmes de la planète toute entière comme l'expansion industrielle ou l'effet de serre.* » (p. 13), « *Comme tous les messianismes, il appelle une conversion personnelle dans le mode de vie de tout un chacun, une vraie rupture avec les comportements gaspilleurs et destructeurs.* » (p. 14).

mouvantes, peu ancrées, parce qu'elles nous semblent avoir émergé durant les dernières années.

On pourrait les caractériser par une conscience de la place de l'homme dans son environnement, de sa vulnérabilité et de sa capacité de destruction tout à la fois, d'une interdépendance entre les sociétés humaines et leur environnement naturel. Plusieurs personnes interrogées ont évoqué d'elles-mêmes une « prise de conscience » de leur part, ou nécessaire de la part des autres, de l'ensemble des pays du monde. Ce sont ces mêmes personnes qui estiment s'intéresser à l'état de l'environnement depuis quelques années seulement et s'être progressivement engagées dans des gestes quotidiens. Nous pensons donc que c'est dans ces constats, dans ces discours, qu'on peut saisir la pertinence de valeurs en construction, les valeurs environnementales.

Certes, on pourrait dire aussi que les médias ont beaucoup parlé ces dernières années des dérèglements climatiques, et que cette « nécessaire prise de conscience » a été tellement martelée qu'une partie des gens a fini par l'intégrer. On peut ici encore citer J.-P. Bozonnet : *« En réalité, l'inquiétude environnementale ne provient pas directement des atteintes objectives à l'environnement, mais elle est surtout fonction des campagnes médiatiques. [...] En somme la conscience environnementale est indissociable de la prise en compte des problèmes par l'appareil médiatique. »*<sup>139</sup> Mais quelle importance finalement ? Ce qui nous intéresse, ce sont les valeurs qui guident les actions auxquelles nous nous intéressons, non la façon dont elles sont véhiculées. On peut ajouter au passage que cette remarque sur le rôle des campagnes médiatiques n'implique pas nécessairement que ce soient les médias qui fassent l'opinion et forgent les valeurs, ils peuvent aussi se nourrir de valeurs présentes dans la société. Ce qu'il faut dire surtout, c'est que la véracité de l'impact de l'homme sur l'environnement ne nous intéresse pas ici. C'est le fait que certaines personnes le pensent, et agissent en conséquence.

#### **b) Qui sont les porteurs des valeurs environnementales ?**

C'est ici que nous revenons à ce que nous avons précédemment évoqué : la mobilisation cognitive. Inglehart a montré que les environmentalistes sont en général les plus jeunes, les plus aisés, mais surtout les plus diplômés.

---

<sup>139</sup> J.-P. Bozonnet, in *L'écologisme à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 189.

J.-P. Bozonnet et P. Jacquot<sup>140</sup> reviennent sur le post-matérialisme, notion développée par R. Inglehart, qui aurait une influence sur l'environnementalisme. Selon ce dernier, les post-matérialistes, c'est-à-dire, pour faire très schématique, les individus qui ont satisfaits leurs besoins de base (économiques, sécuritaires) seraient plus sensibles aux problèmes d'environnement. C'est ce qui expliquerait aussi en partie un souci de l'environnement plus grand dans les sociétés les plus développées économiquement.

On remarque par ailleurs qu'à niveau de post-matérialisme égal, l'âge et le revenu n'ont pas d'influence sur le niveau d'action environnementale. En revanche, le niveau d'éducation a une influence importante, et même, l'indice d'action croît avec le niveau d'études quelles que soient les valeurs post-matérialistes. R. Inglehart explique cela du fait de l'importance de la composante affective dans les valeurs. *« Elles peuvent être présentes alors que leurs implications cognitives n'ont pas encore été mises à jour. [...] Il est possible qu'il faille réfléchir beaucoup et faire beaucoup d'effort pour développer le lien logique entre des valeurs données et la position politique appropriée. »* Par conséquent, l'impact des valeurs sur le comportement politique, on pourrait dire aussi sur les actes quotidiens vécus comme actes politiques, est le plus fort chez ceux qui ont le plus haut niveau de mobilisation cognitive. *« Pour le reste du public, les valeurs et les attitudes (et le comportement) peuvent n'être que faiblement reliées. L'influence potentielle des valeurs reste latente jusqu'à ce qu'apparaisse une situation qui donne toute leur force à leurs implications. »*<sup>141</sup>

On peut se demander si cette situation aujourd'hui n'est pas arrivée avec l'importance accordée aux petits gestes pour l'environnement, qui touchent les gens dans ce qu'ils ont d'accessible au quotidien, dans une société où les actes individuels sont valorisés. J.-P. Bozonnet et P. Jacquot, qui se demandent ce qui peut lier autant action environnementale et niveau d'instruction, écrivent : *« Sans doute est-ce dû au fait que la durée des études est un indicateur de la mobilisation cognitive (...). En effet, l'institution scolaire transmet des valeurs civiques qui incitent à se soucier de l'environnement, mais l'instruction témoigne aussi d'un ensemble de processus fondamentaux. D'abord elle développe une capacité d'abstraction qui facilite la prise de conscience des relations entre les choses invisibles, et permet notamment de faire le lien entre la situation personnelle et les décisions politiques complexes au sommet des grandes organisations. Ensuite cette conscience s'accompagne*

---

<sup>140</sup> J.-P. Bozonnet, P. Jacquot, « L'environnementalisme en Europe : des inquiétudes à l'héritage culturel », in P. Bréchon, B. Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres, Analyse comparée des données socio-politiques*, L'Harmattan, 1998.

<sup>141</sup> Citations de R. Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, 1993, p. 454.

d'un sentiment de compétence politique subjective (...) et d'une plus grande aptitude à la communication. Mais plus que la seule connaissance des rouages, c'est le sentiment d'une capacité d'agir qui habite les instruits ; la mobilisation cognitive aurait développé une confiance dans les effets de l'action individuelle, bien au-delà de leur vie quotidienne, à l'échelle du monde. »<sup>142</sup> Et c'est cette dernière remarque, la confiance dans les effets de l'action individuelle, qui nous intéresse particulièrement. Les individus les plus instruits sont ceux qui sont les plus porteurs des valeurs environnementales, mais surtout, ils ont une caractéristique particulièrement intéressante pour notre sujet : ils pensent que leur action personnelle peut contribuer aux effets d'une action globale, ils pensent pouvoir changer quelque chose, même s'ils ont conscience que ce peut être infime, à l'ordre du monde. C'est le syndrome de l'« effet papillon », qui a le vent en poupe actuellement<sup>143</sup>. Nous pouvons citer ici un extrait d'entretien d'une jeune femme interrogée, qui trie ses déchets et fait plus globalement attention aux « gaspillages » comme elle le dit elle-même. Elle évoque à ce moment de l'entretien le fait d'éteindre les boutons de veille : « *J'essaie vraiment de faire attention à tout ça. C'est... c'est des petits gestes, mais au moins je sais que moi je le fais, que j'ai fait attention et je me dis que si tout le monde fait ce petit geste-là... ça sera déjà ça de fait.* »<sup>144</sup> Cet extrait s'oppose fortement à un autre, issu d'un entretien avec une dame à la retraite, qui déclarait se désintéresser totalement de l'environnement, ne triait pas ses déchets et disait être très dépensière en énergies : « *Nous, à notre âge, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse de plus ? On peut rien faire hein, c'est pas... Qui, qui soi-disant, soi-disant abîme surtout ? Ce sont les usines hein, c'est pas nous.* »<sup>145</sup>

Outre cette divergence de point de vue sur l'utilité des actions individuelles, on entrevoit une deuxième divergence dont l'enjeu est grand pour notre sujet, et qui est liée à l'autre : c'est l'attribution de la responsabilité. Pour le premier type de personnes, le fait de croire en sa capacité d'action fait qu'elle pensent aussi avoir une part de responsabilité. Pour les secondes, la responsabilité incombe à d'autres : les entreprises, les Etats, autrement dit des organisations, des collectivités, mais pas des individus. Nous devons y revenir plus tard.

---

<sup>142</sup> J.-P. Bozonnet, P. Jacquot, op. Cit., p. 297-298.

<sup>143</sup> Il a donné par exemple son nom à une association environnementaliste d'étudiants du campus grenoblois.

<sup>144</sup> Entretien A du 27 avril 2007.

<sup>145</sup> Entretien du 25 avril 2007.

## **L'adoption du geste de tri dans un ensemble de gestes quotidiens : l'influence des valeurs environnementales sur les comportements**

Puisque nous voulions évaluer l'influence des valeurs environnementales sur la pratique de tri, nous avons interrogé nos interlocuteurs sur divers autres gestes applicables individuellement que nous avons qualifié plus haut d'environnementaux : modes de transports, économies d'eau et d'énergie, types d'achats. Les résultats sont assez éloquentes : il semble bien que les trieurs intègrent le geste de tri dans un ensemble de gestes quotidiens favorables à la protection de l'environnement, même si la conscience de ces choix est plus ou moins grande.

### **a) Le tri intégré dans un ensemble de pratiques**

Nous n'avons en fait rencontré personne qui triait mais ne faisait aucun autre geste pour l'environnement. Tous les trieurs citent d'autres comportements adoptés : économies d'eau et d'énergie, limitation de l'utilisation de la voiture en faveur d'un usage du vélo ou des transports en commun. Bien sûr, on peut rétorquer qu'ils font peut-être cela par souci d'économies financières. On ne peut pas rejeter l'argument, la motivation financière joue sans doute un rôle. La question est de savoir si c'est la première motivation ou si elle renforce la volonté d'adopter des gestes quotidiens environnementaux. Car on pourrait penser dans ce cas que les personnes ayant un bas revenu adopteraient toutes ces gestes. Or, il n'en est rien, bien au contraire. Une personne que nous avons interrogée, avec sa fille, déclaraient ne faire aucune économie en eau ou en électricité et aimer prendre la voiture (la fille rêvait d'une grosse voiture), tandis qu'elles se plaignaient que les Français étaient mal payés et avaient elles-mêmes des difficultés financières<sup>146</sup>.

Chacun ajuste bien évidemment ses pratiques à sa situation propre. La personne âgée qui déclare utiliser sa voiture pour se déplacer avait visiblement du mal à marcher. Rien d'étonnant à ce qu'elle ne se déplace pas en vélo ou même en transports en commun puisqu'elle aurait des difficultés à aller jusqu'à l'arrêt. Une autre personne déclare avoir paradoxalement deux voitures et une moto. Mais elle précise que la moto est un moyen de

---

<sup>146</sup> Entretien n° 1 du 25 avril 2007.

transport très individualiste et énergivore, qu'elle n'utilise pas la voiture pour les trajets courts, c'est-à-dire selon elle de moins de 20 kilomètres. Un autre encore dit utiliser beaucoup la voiture, pour aller au travail notamment, alors qu'il n'habite pas très loin. Mais il précise aller de temps en temps en ville à pied (environ 20 minutes de marche selon nos estimations) ou en tram. Nous pouvons ajouter que nous avons croisé cette personne assez souvent à pied ou en tram depuis.

Or, celle-ci paraît, dans son discours, avoir tendance à culpabiliser ou à vouloir faire mieux. Elle a déclaré notamment qu'elle souhaiterait pouvoir encore mieux trier ses déchets, faire un compost. En fait, cette personne et sa conjointe projettent de construire une maison écologique et utilisent des couches lavables pour leur enfant : on voit bien que les pratiques vont assez loin dans leur souci de l'environnement – et de leur propre santé, et sont, dans ce cas, assez clairement associées à des valeurs écologistes. Pour prendre quelques exemples, cet interlocuteur a lui-même parlé d'écologie sans que nous citions le mot nous-mêmes (nous parlions d'environnement). Il évoque, à propos de la maison bioclimatique, l'envie d'y penser, d'y réfléchir, en estimer les conséquences<sup>147</sup>. Par ailleurs, lorsque nous lui demandons si ses parents l'ont sensibilisé à des choses comme le fait de ne pas jeter ses papiers par terre, il est interloqué : « *Oui mais est-ce que ça c'est de l'écologie ? Est-ce que ça c'est prendre conscience de – non.* » Du coup, nous y revenons un peu plus loin, en rappelant sa réaction et demandons ce qu'est par conséquent l'écologie pour lui : « *Euh, première chose qui me vient en tête, c'est de vous dire simplement prendre en... considération la nature dans ces cas-là je dirais mais... définition de l'écologie euh... euh... ouais voilà, simplement ça je dirais. Je vois pas, je vois pas quoi d'autre, c'est se dire de prendre en compte la nature [il insiste sur ces deux derniers mots], donc la nature c'est très vaste hein, c'est nous, c'est les arbres, c'est n'importe quoi hein, c'est... voilà c'est... quand on... les voitures sont anti-écologie [rires] euh plein de choses comme ça, mais voilà. Pour moi l'écologie c'est ça. C'est prendre en compte son environnement. Voilà, son environnement de vie, donc nous, tout, tout le monde, les voisins et ainsi de suite...* »<sup>148</sup> On peut remarquer que son premier réflexe a été de citer la nature, puis à rectifier en parlant de prise en compte de l'environnement, notion plus vaste qui intègre plus directement le rapport de l'homme à la nature, comme nous l'avons étudié dans notre mémoire qui s'intéressait aux représentations sur les notions de nature et

---

<sup>147</sup> « *J'essaie, moi, quand je construis quelque chose d'y penser [il insiste sur le terme]* », entretien du 5 avril 2007.

<sup>148</sup> Entretien du 5 avril 2007.

d'environnement au sein du milieu associatif concerné<sup>149</sup>. Cela confirme l'idée qu'il est dans une démarche intellectuelle un peu plus poussée, se rapprochant déjà un peu de l'écologisme – les sujets sont peu abordés, mais on perçoit en filigrane dans le discours une vision plus globale pour l'ensemble de la société, même s'il n'a pas un discours très conceptualisé ou très construit (il ne s'était visiblement jamais vraiment posé la question de savoir ce qu'est l'écologie, ou même l'environnement).

## b) Les discours qui se rattachent à ces pratiques

Peu de personnes interrogées avaient un discours construit qui aurait présenté comme cohérentes ces pratiques, entre elles et avec des valeurs ou une vision du monde. Ceci ne nous a pas étonné : combien de personnes réfléchissent à ce que sont leurs valeurs et comment elles doivent se traduire en actes ? C'est bien pour cette raison qu'il nous semble nécessaire de ne pas s'intéresser uniquement aux discours, mais aussi aux pratiques mises en œuvre, avec toutes les difficultés que cela comporte : difficulté à estimer la part de tel ou tel facteur dans l'adoption d'une pratique, difficulté à évaluer la régularité d'une pratique, etc.

Néanmoins, on peut déceler dans les discours des références aux notions de responsabilité, d'importance de l'acte individuel. Sans nul doute, les valeurs individualistes, au sens d'importance accordée aux actes individuels, et donc à la responsabilité des individus, en même temps qu'importance accordée à leur autonomie et leur épanouissement, en termes de choix personnels, imprègnent ces références. Nous allons montrer, à travers des extraits d'entretiens, ce qui nous laisse penser cela.

L'un des arguments mobilisés par les acteurs pour donner une cohérence à leurs différentes pratiques (tri sélectif, économies d'eau et d'énergie, ...) est la volonté de ne pas gaspiller. Plus exactement, même si notre échantillon est bien trop limité pour pouvoir en tirer des généralités, les femmes qui trient évoquent « la chasse au gaspillage », tandis que les hommes parlent plutôt d'« économies ». L'une des femmes qui trient a évoqué huit fois les termes « gaspiller » ou « gaspillage » lors de l'entretien, alors que nous n'avons pas fait allusion au terme nous-mêmes. Dès le début de l'entretien, alors que nous lui avons demandé si elle était sensible aux problèmes de dégradation de l'environnement, elle évoque un problème qui lui tient à cœur : le manque d'eau potable. Par conséquent, nous lui demandons

---

<sup>149</sup> S. Lemette, *Nature ou environnement ? L'influence des représentations dans le milieu associatif de la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère*, mémoire de 3<sup>e</sup> année IEPG, 2005.

si elle fait attention à ses consommations. Voici sa réponse : « *Très. Très attention, j'ai encouragé mes parents qui ont une maison à [elle rit] à récupérer l'eau de pluie en fait, euh donc là ils vont le mettre en place bientôt, non, non, vraiment j'fais très attention... Je récupère comme je peux, pour arroser mes plantes, c'est l'eau que j'ai pas terminée, l'eau de table, c'est voilà.* » On comprend que cette sensibilité au gaspillage lui a été probablement transmise par ses parents, du moins sa mère, qui a été élevée elle-même dans le souci de ne pas gaspiller, les moyens étant à l'époque limités : « *Ma mère déteste le gaspillage, parce qu'elle a été élevée par des parents qu'avaient pas beaucoup de moyens, donc il fallait rien gaspiller.* », « *C'est vrai que mes parents ont toujours veillé à ce que... surtout pas de gaspillage. Donc pas de gaspillage d'énergie, pas de gaspillage de la lumière, pas de gaspillage [elle rit].* », « *Depuis que je suis petite, quand je me brosse les dents, on me dit : « Tu arrêtes l'eau ». J'ai pas attendu... Nicolas Hulot en fait. Je me savonne les mains, c'est pareil, mes parents ont mis un des tout premiers mitigeurs, l'eau était réglée, ce qui gaspille moins d'eau, donc c'est vrai que très tôt, j'trouve que nos parents nous en sensibilisés.* »<sup>150</sup>.

C'est le même type d'argumentation et de justification par l'éducation qui est donnée par une dame âgée, qui répond ainsi lorsqu'on l'interroge sur ses économies d'eau et d'énergie : « *Bien entendu ! bien entendu ! Parce qu'on a toujours connu ça. Les parents, je me souviens que... on allumait la lumière que le soir lorsqu'il faisait nuit : « attend encore un petit peu, encore un petit peu », voilà. Puis quand on s'en va bien entendu on éteint et... voilà. Voilà c'était l'habitude. Et l'eau surtout. Surtout. Je lave ma salade, je vais arroser mes fleurs avec. Voilà. Si par exemple je fais un petit lavage à la main, dans la salle de bains, dans le saut hein, et bien cette eau je la jette pas comme ça, je la jette dans les toilettes, et ce qui m'économise une chasse d'eau.* »<sup>151</sup>

Si on peut donc penser, comme nous l'avions déjà évoqué plus haut, que les motivations sont guidées par des soucis économiques, le discours s'appuie toutefois sur l'idée que les actions individuelles, les actes de chacun, importent pour l'ensemble de la société. Ceci est très prégnant dans l'entretien avec la jeune femme soucieuse de ne pas gaspiller : « *Puis après on a fait la chasse, Paco [son compagnon] et moi on s'est dit faut vraiment qu'on... qu'on fasse attention à tout ça. Ça sert à rien de dire « il faut faire quelque chose » si on fait rien.* » ; et plus loin, à propos de l'usage du bus plutôt que de la voiture : « *c'est un*

<sup>150</sup> Extraits de l'entretien A du 27 avril 2007.

<sup>151</sup> Entretien n° 2 du 25 avril 2007.

*petit geste du quotidien, mais bah voilà, tu le fais. [pause] C'est mes petits gestes à moi, mais... j'suis contente, j'suis contente de dire que je les fais, voilà. »*<sup>152</sup>

La personne qui veut construire une maison bioclimatique indique l'importance qu'elle donne à ses actes pour la société par l'utilisation fréquente de la première personne, et la description des choix qu'elle a fait ou aimerait encore faire (« j'aimerais faire mieux »). Dans cet extrait, on voit bien que notre interlocuteur justifie ses choix, comme ici le fait d'utiliser des couches lavables et non jetables pour son enfant, avec des arguments économiques, personnels et sociaux (ou collectifs) : « *Pourquoi est-ce qu'on choisit ça ? En termes écologiques, après en termes économiques parce que c'est pas cher, et puis économique pour la société parce qu'au lieu de produire euh... je sais pas combien de milliers couches qui sont euh... qui sont d'une part chimiques, même si elles étaient pas chimiques il faudrait retraiter, donc faut prendre en compte le lavage, donc oui bon y a l'eau, y a ...il faut jeter le... quand y a du caca, bon, y a plein de trucs comme ça mais, après quand on fait les comptes, on regarde un petit peu, c'est plus intéressant d'avoir des couches lavables. »*<sup>153</sup> Cet interviewé, comme la jeune femme précédemment, aime affirmer ses choix, aime pouvoir les assumer, quoique les autres fassent : « *Moi j'aime dire que j'ai pas de portable. »*

On pourrait sans doute étudier ces justifications des choix individuels, les arguments utilisés, mais aussi cette façon de valoriser ces choix, avec le prisme des outils développés par Boltanski et Thévenot<sup>154</sup>. Lhuillier et Cochin nous ont mis sur la voie : « *Dans ce cadre de référence [le cadre de pensée « vert »], les personnes interviewées citent volontiers leurs actions individuelles, de tri, de compostage, de mode de consommation, de refus des produits suremballés... Ce sont autant d'actions qui font bien la preuve qu'elles sont en accord avec ce qu'elles revendiquent. Elles se méfient d'ailleurs très souvent des discours en général, l'action quotidienne, le geste individuel, le geste simple sont des preuves, mises en avant, d'appartenance à ce monde et de grandeur dans ce monde, pour reprendre les concepts de Boltanski et Thévenot. »*<sup>155</sup> En effet, nous pensons que la grille de lecture présentée par les deux auteurs pourrait s'avérer très intéressante pour l'analyse de ce type de discours. Mais cela mériterait une étude à part entière, c'est pourquoi nous ne ferons que suggérer ici l'intérêt d'une telle étude.

<sup>152</sup> Extraits de l'entretien A du 27 avril 2007.

<sup>153</sup> Entretien du 5 avril 2007.

<sup>154</sup> L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

<sup>155</sup> D. Lhuillier, Y. Cochin, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999, p. 57.

Une autre dimension est à mettre en relief, qui est corrélée avec la précédente : c'est le sentiment de responsabilité personnelle vis-à-vis de la collectivité. Nous faisons partie de collectifs – les personnes interrogées font en général référence aux Etats – dans lesquels nos gestes comptent, même si les Etats doivent eux aussi prendre leurs responsabilités : *« J' pense qu'il faut qu'y ait une prise de conscience individuelle hein, d'une part, hein, quand même, et puis en même temps euh... on est qu'un petit pays nous quand même, et faudrait quand même que les gros pays s'en préoccupent aussi. La Chine, les Etats-Unis, la Russie, si eux, même l'Inde, si eux ne s'en préoccupent pas euh... [hésitation] j' pense que c'est pas, c'est pas nous, tout seuls qui allons pouvoir, enfin bon, on peut leur montrer l'exemple hein, le chemin. »* Plus tard, lorsque je demande à cette même personne si elle pense que la lutte contre la dégradation de l'environnement est plutôt de la responsabilité des Etats ou des citoyens, elle répond : *« Si nous on fait attention, individuellement si on fait très attention et puis que l'Etat ne fait pas de, pas attention, euh quoi, fait pas, montre pas l'exemple, c'est pas un bon point hein quoi. Je pense que, non, ça doit être partagé. L'Etat et le citoyen doit... doit être d'accord là-dessus, pour... pour faire attention à notre environnement. »*<sup>156</sup>

Une personne interrogée, trieuse irrégulière (dit essayer trier, mais ne le fait pas systématiquement) affirme que les gens parlent beaucoup, sont conscients des dégradations de l'environnement mais n'agissent pas. *« J' pense qu'y a beaucoup d'hypocrisie et que du coup euh... on en parle beaucoup mais on fait pas grand chose. (...) Même dans les faits de chacun, tout le monde se sent concerné mais après euh... concrètement les gens, moi y compris, ne font pas grand chose pour protéger l'environnement. »*. *« J' pense qu'individuellement, les gens ils font... ils essaient, mais ils font mal... (...) non, j' pense que tout le monde s'en fout au final. »* Dans cette vision qu'on peut qualifier de plus pessimiste par rapport aux autres, si les gens ne font rien, n'agissent pas, cela n'implique pas que les gens ne soient pas responsables individuellement à travers leurs actes. Dans ce discours, c'est justement parce que chacun a des responsabilités mais que personne n'agit en conséquence que cette personne considère qu'il y a un problème. Cette même personne ajoute que chacun est particulièrement responsable de ses ordures, celles-ci faisant partie intégrante de nos vies : *« J'ai souvent pensé que chacun devait s'occuper de ses ordures, c'est-à-dire ça fait partie de... de nos personnes, enfin de nos... de nos vies. »*<sup>157</sup>

<sup>156</sup> Extraits de l'entretien du 2 avril 2007.

<sup>157</sup> Extraits de l'entretien B du 27 avril 2007.

Cette importance accordée à la responsabilité de chacun n'est justement pas partagée par ceux qui ne trient pas. Les actes individuels ne semblent pas compter, ou très peu. La responsabilité est rejetée sur les épaules des entreprises, des usines, des firmes multinationales, ce qui permet, on peut le préciser, de justifier l'absence de la pratique de tri. Dans les deux entretiens concernés, à peine avons-nous abordé la sensibilité aux questions d'environnement que les deux interlocuteurs abordent le sujet de la responsabilité, qu'ils rejettent sur les entreprises, et la sanction tombe telle un couperet. Dans le premier entretien, dès la deuxième phrase : « *Je pense qu'il serait temps que les multinationales et les plus gros... pollueurs au monde se posent des questions là-dessus quoi [sur le changement climatique].* » Nous lui demandons alors s'il pense que ce sont eux qui sont responsables en premier lieu : « *En premier, en premier ça vient d'eux quoi. Mais bon on peut aussi euh... contribuer à ça, mais bon les plus gros pollueurs c'est eux d'abord quoi. Donc à eux de s'occuper de ça quoi.* ». Il évoque les gestes individuels, qui peuvent éventuellement contribuer à changer la donne, ce qui nous amène à lui demander s'il en adopte pour sa part, mais il répond par la négative. Nous lui demandons pourquoi : « *C'est plus parce que c'est d'abord la responsabilité à ces gens-là de s'occuper de ça, plutôt que nous de faire ça. Je veux dire on peut pas rattraper, même avec tous nos... tout ce qu'on doit faire, bon si chacun s'y met ça va... mais moi, individuellement, je pense pas que je vais apporter grand chose quoi.* »<sup>158</sup>

L'autre entretien avec une non-trieuse se déroule sensiblement de la même manière. Dès le début de l'entretien : « *Nous, à notre âge, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse de plus ? on peut rien faire hein, c'est pas... Qui, qui soi-disant, soi-disant abîme surtout ? Ce sont les usines hein, c'est pas nous. (...) Ah bah oui, oui, parce que c'est pas à nous personnellement, bon... Nous les anciens, c'est le cas de le dire, on fait tout comme il faut, malheureusement, on fait tout comme il faut, mais c'est... c'est les jeunes ! Quand vous allez quelque part, que vous retrouvez que des papiers, des bouteilles vides, des choses, c'est les jeunes hein, c'est pas les gens d'un âge hein qui vous font ça. Alors c'est pour ça que... c'est malheureux à dire mais... nous on est... on n'a pas été responsable de ce qui se passe maintenant. Sans parler d'industrie hein. Ça l'industrie... bon, on peut rien y faire.* »<sup>159</sup>

On voit donc bien dans ces deux derniers cas que les actes individuels ne sont absolument pas valorisés et la responsabilité est attribuée aux « gros », en tout cas à des collectifs. Il n'est pas inintéressant d'ajouter, dans la lignée de ce que nous avons pu écrire

<sup>158</sup> Extraits de l'entretien du 1<sup>er</sup> avril 2007.

<sup>159</sup> Entretien n° 1 du 25 avril 2007.

précédemment sur la valorisation individuelle chez les catégories plutôt aisées et éduquées, que ces deux derniers interlocuteurs ont un niveau d'éducation assez bas, notamment en comparaison aux deux premiers exemples cités parmi les trieurs, qui sont au contraire plutôt voire très éduqués (un docteur et une titulaire de bac qui a entamé puis abandonné deux années d'études supérieures).

Ces observations ouvrent des perspectives théoriques sur les rapports entre responsabilité individuelle et environnement. En effet, si l'on pense au Principe Responsabilité de H. Jonas<sup>160</sup>, cette valorisation de la responsabilité individuelle présente chez les trieurs peut remettre en cause en partie au moins l'idée de Jonas selon laquelle seul un régime autoritaire serait en mesure d'imposer des actions favorables à la préservation de l'environnement. Si l'auteur a développé l'idée de responsabilité des hommes envers les générations futures, il ne faisait pas confiance aux individus libres pour se contraindre eux-mêmes et invoquait la nécessité de recourir à des politiques autoritaires pour imposer des restrictions que ces derniers ne s'imposeraient pas de plein gré. Certes, il est difficile selon nous de le contredire totalement : jusqu'alors, on ne peut pas affirmer que les citoyens s'imposent des choix de société nouveaux très contraignants. Le tri des déchets demeure un geste relativement peu contraignant à adopter, si l'individu se montre disponible pour le faire. C'est aussi ce que déclare l'une des personnes interrogée : « *C'est pas quand même très contraignant hein, faut pas... hein quoi, quand on a ça dans les mains, plutôt que de le mettre dans une poubelle, on le met dans l'autre, c'est pas très très contraignant non plus hein, faut pas...* »<sup>161</sup>. Cependant, si les gestes individuels favorables à la protection de l'environnement deviennent de plus en plus valorisés, témoignant ainsi de l'importance des individus dans la société, tandis que les valeurs environnementales se répandent dans la société, on pourrait penser que les individus pourraient devenir les vecteurs d'un changement social important en vue de la préservation des générations futures, contrairement à ce que pensait H. Jonas.

---

<sup>160</sup> H. Jonas, *Le Principe Responsabilité*, Les Editions du Cerf, 1990.

<sup>161</sup> Entretien du 2 avril 2007.

## B. Vie quotidienne et résistance ordinaire

Dans cette optique de valorisation des effets des actes individuels au quotidien, nous avons souhaité terminer ce travail par quelques réflexions autour de la vie quotidienne et de la résistance ordinaire, notion empruntée à M. Dobré.

### Définitions

#### a) La vie quotidienne, lieu d'exercice des pratiques

Il nous semble en effet important de réaffirmer l'importance des pratiques ou usages qui prennent place dans la vie quotidienne de chacun. Si l'on veut mettre à jour des valeurs par l'observation, si l'on souhaite pratiquer une sociologie compréhensive, comment faire autrement qu'observer les individus dans ce qui constitue leur vie, c'est-à-dire le quotidien ? Ce quotidien n'est certes pas seulement domestique. Il est aussi sur le lieu de travail, dans les transports, dans les loisirs<sup>162</sup>. Si ce quotidien est routinier, il n'en est pas moins éloquent sur les pratiques ordinaires qu'il met à jour. Pourquoi chercher dans les actions exceptionnelles, qui n'arrivent par définition que rarement et dans des contextes particuliers, des indices sur les valeurs qui sous-tendent les actions des hommes ? N'est-ce pas justement dans les activités les plus banales, les plus routinières que les indices sont les plus visibles et réguliers, par conséquent plus propices à des théorisations ?

Si l'on repense à l'œuvre de Weber<sup>163</sup>, on peut penser justement que l'un de ses principaux apports a été de mettre en lumière la genèse de systèmes d'usages organisés en ethos. On peut entendre le terme d'« usage » au sens de S. Juan, qui le définit ainsi : « *Les usages sont donc les produits institutionnels, au plan du système, qui définissent les normes*

---

<sup>162</sup> Ceci est une occasion pour nous de remarquer une incohérence flagrante dans la gestion des déchets ménagers et dans les discours sur le tri : on demande aux gens de trier à leur domicile, alors que la plupart des établissements scolaires sont dépourvus de système de tri, le tri n'est pas du tout systématique dans les administrations et les entreprises, et complètement inexistant dans la plupart des lieux publics, à commencer par la rue. Comment peut-on ainsi exiger des gens qu'ils trient, les obliger à intégrer une réflexion dans le geste qui consiste à jeter, et leur demander d'oublier tout ça quand ils franchissent le seuil de leur porte ?

<sup>163</sup> Notamment M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*,

de l'activité routinière et ordinaire au plan des acteurs. »<sup>164</sup> En fait, nombreux sont les sociologues qui ont travaillé sur la vie quotidienne, sur les pratiques, même si ce fût dans des perspectives théoriques différentes. Ce peut être l'étude de la praxis comme support de la reproduction des normes sociales et culturelles, comme dans les travaux de Bourdieu<sup>165</sup>. On peut, comme Elias<sup>166</sup>, considérer les usages comme la concrétisation, dans l'action, des codes que le système institutionnel produit historiquement, ou encore, comme Giddens<sup>167</sup>, étudier la vie quotidienne comme faisant partie intégrante de l'analyse de la reproduction des pratiques institutionnalisées. Ce dernier a montré que les « sentiers de vie quotidienne » avaient une double fonction sociale de production et reproduction de l'acteur et du système institutionnel.

Que peut-on alors comprendre par vie quotidienne et quelles sont les actions qui la composent ? S. Juan écrit dans *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*: « La thèse défendue tout au long de l'ouvrage est que la vie quotidienne est constituée d'actions ; elle est un attribut social complexe des acteurs personnels »<sup>168</sup>, et « Une activité routinière n'entrera potentiellement dans le concept de vie quotidienne que si elle est un usage, que si l'acteur vit un rite ou un us (norme du point de vue institutionnel) du lieu de sa conduite ou de sa pratique. »<sup>169</sup>. Nous considérons, avec ce que nous avons développé plus haut sur les représentations liées au déchet et sur les rites d'exclusion qui accompagne notre geste de s'en débarrasser, que le tri (ou le non-tri) est donc une pratique qui fait partie de la vie quotidienne.

## b) Résistance ordinaire

Nous empruntons ce concept à Michelle Dobré, qui l'a développé dans *L'Écologie au quotidien*<sup>170</sup> en partant de l'observation des pratiques de consommation. Nous verrons, après l'avoir défini et expliqué la logique de sa genèse, si nous pouvons envisager de l'appliquer à la pratique du tri sélectif.

M. Dobré part du constat (nous ne le discuterons pas ici, nous l'admettrons car nous n'avons pas la place ici de le mettre en question) selon lequel nous vivons dans une société

---

<sup>164</sup> S. Juan, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995, p. 35.

<sup>165</sup> P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Minuit, 1980.

<sup>166</sup> N. Elias, *La société des individus*, Fayard, 1991.

<sup>167</sup> A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, 1994.

<sup>168</sup> S. Juan, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995, p. 14.

<sup>169</sup> S. Juan, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995, p. 199.

<sup>170</sup> M. Dobré, *L'écologie au quotidien, Elements pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, 2002.

marchande<sup>171</sup>. Elle se demande donc s'il est possible de changer sa vie, au sens de choisir sa vie. Selon elle, les options se sont multipliées, tandis que les choix réels de vivre autrement sont limités. S. Juan exprimerait cela de la manière suivante : il dirait que les modes de vie s'homogénéisent tandis que les styles de vie se particularisent. Ce dernier<sup>172</sup> a défini les modes de vie comme caractérisant des ensembles d'individus réalisant les mêmes activités, tandis que les styles de vie décrivent plutôt des ensembles d'activités réalisés par un même individu. Cela implique donc que les activités humaines se sont homogénéisées, tandis qu'il reste de la place, au niveau des individus, pour des activités particulières, se démarquant éventuellement des activités des autres. Le rôle que joue la sensibilité écologique dans ce cadre est de pousser l'individu à consommer moins, alors que tout – nos modes de vie – pousse à consommer plus. Le parti-pris théorique qu'elle adopte est de lier les attitudes de refus critique de la consommation marchande (l'« aconsommation », ou la frugalité) à l'hypothèse de la résistance ordinaire comme modalité d'action de la vie quotidienne. « *La résistance ordinaire ce sera cette opposition modeste et peu héroïque à la logique contraire au monde social et civil et à ses valeurs.* »<sup>173</sup> Le terme « ordinaire » est justifié au sens où elle ne cherche pas de figures de résistants héroïques et médiatisés<sup>174</sup>, mais bien des milliers de résistants anonymes.

Elle construit la notion progressivement et par étapes, tout au long du livre. La résistance ordinaire est pour Dobré une ressource d'action non collective – bien qu'ayant une portée sociale – et non organisée, pouvant se situer en amont d'un mouvement social<sup>175</sup>. Les pratiques par lesquelles elle s'exprime sont individualisées, et surtout présentées comme éminemment individuelles, choisies, par les personnes qui les mettent en œuvre. Elles sont aussi instables, parfois éphémères, donc relativement imprévisibles.

L'hypothèse que M. Dobré pose est la suivante : la résistance ordinaire est une modalité d'action de la vie quotidienne et elle permet l'expression des critiques de la consommation marchande et de la rationalisation croissante de la sphère privée. Elle part du

---

<sup>171</sup> Il serait intéressant de faire un parallèle avec l'œuvre de Boltanski et Thévenot en se demandant si nous ne sommes pas tous persuadés d'un règne de la société marchande dans notre vie quotidienne par la domination de termes issus du monde marchand.

<sup>172</sup> S. Juan, *Sociologie des genres de vie*, PUF, 1991.

<sup>173</sup> M. Dobré, *L'écologie au quotidien*, op. cit., p. 10.

<sup>174</sup> « *L'individualisation de la résistance relève d'un effet que nous pourrions nommer « Don Quichotte », qui consiste à transposer et à faire porter par des figures emblématiques (dans la production artistique et culturelle) une attitude critique qui serait inacceptable pour d'ordre social si elle était représentée comme diffuse ou majoritaire.* », Dobré, op.cit., p. 155.

<sup>175</sup> « *La notion de résistance ordinaire décrit des conduites pratiques qui se situent en amont de la « lutte » organisée, et qui constituent le terreau, un préalable sociologique sur lequel des formes d'action auto-affirmées ou organisées pourront s'appuyer, lorsqu'elles parviennent à se constituer dans l'espace public.* », M. Dobré, *L'écologie au quotidien*, op. cit., p. 161.

point de vue, relativement original, selon lequel ce serait dans des pratiques mêmes de consommation que l'on pourrait résister à l'aliénation de la consommation. Elle cherche donc à saisir le degré de diffusion, à l'intérieur de pratiques dominantes « consentantes » au marché, des pratiques de refus de ce modèle.

L'auteur s'intéresse dans une première partie à la place de la consommation dans la vie quotidienne et aux relations entre consommation et environnement. Elle s'appuie sur la notion de quotidienneté, développée par plusieurs auteurs dont Lefebvre, qui évoque « l'irruption de la quotidienneté »<sup>176</sup>, de Certeau<sup>177</sup>, Juan<sup>178</sup>. Le quotidien serait devenu un lieu d'action et d'invention capital, traversé lui aussi par une tension de rationalisation<sup>179</sup>. Ce quotidien est aujourd'hui largement occupé par la consommation<sup>180</sup>. Elle démontre ensuite le lien entre consommation de masse et dégâts écologiques, et la résistance par la frugalité dans un cadre d'acceptation de la légitimité de la consommation<sup>181</sup>, d'où des jalons pour une théorie de la résistance ordinaire à travers des pratiques ancrées dans le quotidien, mises en œuvre par des individus mais ayant une portée sociale.

Elle aborde dans la deuxième partie un chapitre autour de la notion de Sujet tourainien, nœud de sa démonstration, et qui montre l'intérêt que la notion de résistance ordinaire peut avoir. Pour construire cette notion, M. Dobré veut repérer dans les théories sociales quel pourrait être l'« agent » susceptible de « résistance » à la rationalisation du quotidien. Elle s'appuie sur la notion de Sujet développée par A. Touraine. Pour lui, modernisation et rationalisation sont deux processus concomitants. Il cherche à réhabiliter le Sujet, qui serait, par définition, l'agent de la résistance aux excès de la modernisation. Il définit le Sujet comme

---

<sup>176</sup> H. Lefebvre, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Gallimard, 1968.

<sup>177</sup> M. de Certeau, *L'invention du quotidien, tome 1 – Arts de faire*, Gallimard, 1990.

<sup>178</sup> S. Juan, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995.

<sup>179</sup> J.-M. Barbier, *Le quotidien et son économie*, Editions du CNRS, 1981.

<sup>180</sup> J. Baudrillard, *La société de consommation*, Gallimard, 1970.

<sup>181</sup> La critique écologiste dénonce les besoins inutilement créés pour la bonne santé du capitalisme tandis que la problématique écologique exigerait aujourd'hui au contraire une diminution de la production afin de préserver les ressources naturelles, moins polluer et retrouver une vie plus simple. Ce qui devient intéressant, c'est que l'auteur fait la différence entre cette nouvelle frugalité et celle décrite par Weber et variable explicative du développement du capitalisme dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Si l'abstinence protestante vis-à-vis de la consommation a été l'un des facteurs qui aurait permis au capitalisme de se développer, elle a laissé peu à peu place à la consommation, c'est-à-dire à la jouissance des fruits du développement occidental. Mais la critique anti-capitaliste et anti-bourgeoise puiserait également ses racines dans un courant protestant plus tardif : le sentimentalisme piétiste, qui condamne les besoins « futiles », mais valorise le plaisir, légitimant ainsi la consommation et le confort. C'est précisément cela qui permet à l'auteur de placer des jalons pour sa théorie de la résistance ordinaire : la critique écologiste puisant ses sources dans ce cadre, dénonce moins la consommation que ce que celle-ci implique en termes de non authenticité du développement de l'individu, c'est-à-dire moins la consommation en tant que plaisir et confort qu'en tant que consommation marchande laissant peu de place à la liberté et aux « vrais » choix individuels.

l'être qui se forge dans l'action. M. Dobré le cite, p. 149 : « *Le sujet est la volonté d'un individu d'agir et d'être reconnu comme acteur* »<sup>182</sup>. Dobré rappelle aussi que le Sujet est libre et responsable et qu'enfin, il est celui qui se dresse contre la logique du système (dont l'individualisme libéral serait au contraire solidaire). Il pousse l'individu ou le groupe à rechercher sa liberté et à lutter contre l'ordre établi et les déterminismes sociaux. L'auteur résume ainsi : « *Nous arrivons ici au cœur de la conception tourainienne du sujet, ni individu ni subjectivité, mais agent (collectif ou individuel) de la résistance face à l'ordre du monde, quel qu'il soit. Ce sujet non subjectif et non narcissique, mais responsable et libre, c'est en fait tout simplement le sujet politique des Lumières.* »<sup>183</sup>

Là où Dobré se démarque par rapport à Touraine, c'est sur la consommation. Pour lui, la consommation est entièrement dominée par la rationalité instrumentale. Or, Dobré le rappelle, M. Douglas a par exemple montré que la consommation avait bien d'autres fonctions sociales et culturelles que celles qui lui sont assignées par l'économie. Dobré lance à cette occasion une petite pique à ses collègues, qui nous paraît au passage très intéressante, et qui justifie le fait de s'intéresser à certaines conduites et pratiques de la vie quotidienne, à la « résistance ordinaire » : « *Curieusement, nous rencontrons là une constante de la pensée critique, qui dresse des entités schématiques pour les nécessités du raisonnement, pour se comporter ensuite comme si de véritables barrières existaient entre les différents plans de la vie sociale ainsi mis en évidence. C'est en travaillant à l'extérieur du champ économique que peuvent se produire les changements contre la rationalité instrumentale – comme s'il apparaissait impossible de concevoir l'action là où elle doit avoir lieu quotidiennement. Comme, par exemple, d'envisager que la domination dans le travail et par le travail ne peut être combattue qu'en militant pour le temps libéré, et non en « important » dans l'univers du travail des logiques non-économiques qui seraient amenées à transformer l'univers du travail de l'intérieur.* »<sup>184</sup> C'est précisément dans cette optique qu'elle envisage la résistance à la rationalisation<sup>185</sup> de la vie quotidienne et à la consommation marchande à travers des pratiques prenant place à l'intérieur même de l'univers de la consommation. Enfin, elle revient sur la notion de mouvement social : les pratiques de résistance ordinaire n'ont pas les caractéristiques du mouvement social développées par Touraine (quête d'historicité et

<sup>182</sup> In Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992, p. 242.

<sup>183</sup> Dobré, p. 149-150.

<sup>184</sup> Dobré, p. 153.

<sup>185</sup> Même si, comme elle le remarque aussi, il y a un certain paradoxe : la résistance à la rationalisation peut s'accompagner d'une rationalisation aussi des pratiques de consommation. Mais on peut distinguer ici rationalité instrumentale et rationalité axiologique, et après tout, n'est-ce pas là la rencontre entre la Raison et le Sujet dont parle Touraine ?

nécessité d'identifier un conflit central). Toute cette partie sur la sociologie de l'acteur de Touraine lui permet d'avancer dans son raisonnement, de poser des jalons : « *J'avance l'hypothèse que la résistance ordinaire, forme d'action caractéristique des sociétés modernes contemporaines, devient d'autant plus visible, d'autant plus accessible à l'élaboration théorique et à l'observation, que se manifeste l'impossibilité d'établir une quelconque « centralité » des enjeux* »<sup>186</sup>.

## **Le tri constitue-t-il une pratique de résistance ordinaire ?**

### **a) Le tri parmi le reste : pour « faire attention » à tout**

La troisième partie de *L'Ecologie au quotidien* se fonde essentiellement sur l'enquête « Pratiques environnementales » que M. Dobré a menée pour l'INSEE et l'IFEN. Les résultats qu'elle exploite nous intéressent puisqu'ils abordent les pratiques de tri. On peut juste préciser que si l'auteur s'attache tant à la fois à inscrire sa pensée dans un cadre théorique et à fournir des résultats empiriques, c'est parce qu'elle constate que l'ensemble des études sociologiques qui ont pour objet l'environnement témoignent d'un faible lien entre des démarches partielles « appliquées » et des théories sociologiques générales, ce que nous avons pu nous-mêmes constater.

En ce qui concerne plus spécifiquement notre objet d'étude, la citation d'un entretien qu'elle donne p. 299 est particulièrement intéressante. La personne interviewée dit : « J'essaie de trier mes ordures », expression que nous avons retrouvée dans plusieurs de nos entretiens. En fait, les personnes interrogées lors de son enquête – et il en est de même dans certains de nos propres entretiens – semblent parfois vouloir justifier tous leurs comportements quotidiens, en référence à un idéal visant à la protection de l'environnement. Ce qui permet à l'auteur de conclure : « *Tout se passe comme si une partie du potentiel critique de la « société de consommation » qui fut celui de la sensibilité écologiste au plus fort de son intensité avait migré, avec les mêmes exigences de cohérence que nous verrons plus loin pour la recherche du « style alternatif », à l'intérieur du système marchand, avec l'espoir que les effets globaux de cet agir local (et partiel) contribuera à « protéger l'environnement » autant qu'une action militante. « Faire attention à tout », tel est le champ d'action de la « conscience pratique* »

---

<sup>186</sup> M. Dobré, op. Cit., p. 160.

qui se contient dans les limites de l'hétéronomie urbaine. »<sup>187</sup> Ce « faire attention à tout », nous le retrouvons en filigrane dans certains entretiens : « *Je fais vraiment, ça devient vraiment... important, de faire attention.* », « *vraiment j'fais très attention* » (l'expression revient à plusieurs reprises durant l'entretien)<sup>188</sup>, ou dans cet autre entretien, « *J'essaie de faire au mieux* » (l'expression revient très souvent), « *on essaie justement de voir par exemple tout ce qu'on pourrait faire pour justement avoir moins d'impact sur l'environnement* »<sup>189</sup>.

Quand tout n'est pas fait pour « faire au mieux », on sent pointer le sentiment de culpabilité, ou des arguments pour se justifier : « *j'essaie de... je vais pas vous dire que j'essaie de faire au mieux dans le quotidien pour les déplacements par exemple. Ça serait pas vrai, c'est faux. Alors, après ben, j'essaie de prendre des voitures qui... consomment moins quand même.* »<sup>190</sup> La femme qui trie ses déchets irrégulièrement évoque aussi ce sentiment de culpabilité. Comme elle nous avait tout de suite dit, lorsque nous avons demandé à l'interroger, qu'elle n'était pas très fière de ce qu'elle allait dire, nous l'avons interrogé là-dessus lors de l'entretien, en lui demandant de justifier cette réaction et en lui demandant si elle se sentait coupable : « *Ben oui. Quand je trie pas mes ordures, oui. Forcément oui. [pause] Des fois il m'arrive de descendre une grosse poubelle en me disant : « mais comment je peux générer euh... ce gros volume de déchets en fait », et... voilà, j'me dis j'ai dû mal faire quelque part* ».<sup>191</sup>

## **b) Le tri comme forme de rationalisation de la sphère domestique**

En tout cas, si Dobré inclut le tri des déchets dans les pratiques de résistance ordinaire dans le sens de conduites écologiques<sup>192</sup>, visant à résister à la rationalisation croissante de la sphère privée et à la consommation marchande, cela ne nous paraît pas si évident. Les premiers trieurs ont sans doute marqué par ce geste un choix, celui de ne pas vouloir trop impacter sur l'environnement, par la production de déchets non-recyclables. Mais aujourd'hui, peut-on encore l'envisager ainsi, alors que le tri est encouragé de façon unanime par tous les acteurs institutionnels (politiques, administratifs, économiques) ?

---

<sup>187</sup> Dobré, p. 299.

<sup>188</sup> Entretien A du 27 avril 2007.

<sup>189</sup> Entretien du 5 avril 2007.

<sup>190</sup> Idem.

<sup>191</sup> Entretien B du 27 avril 2007.

<sup>192</sup> Elle ne l'exprime pas aussi clairement, mais inclut bien le tri dans les pratiques de résistance ordinaire.

D'une part, il nous semble que la généralisation des pratiques de tri participe en partie à une forme de rationalisation de la sphère domestique : les ménages sont invités à trier, c'est-à-dire à réfléchir quotidiennement au devenir de leurs ordures (dans quelle poubelle les mettront-ils ?). Cela ne constitue-t-il pas une forme de rationalisation et d'emprise croissante de la puissance publique sur le quotidien ?<sup>193</sup>

En effet, les politiques de gestion de l'environnement (gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et des ressources naturelles ...) ont évolué ces dernières années dans le sens d'une implication, d'une sollicitation toujours plus grande des individus. On peut s'interroger sur la préconisation des « bons gestes pour l'environnement », au sens où l'orientation donnée à ces « conseils » pour la vie de tous les jours paraît très normative. Un document édité par l'ADEME s'intitule « La bonne conduite automobile ». Outre les facilités du jeu de mot, on peut quand même être interloqué un moment par le terme de « bonne conduite ». Une autre brochure, rédigée cette fois pour le compte du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21 en 2007, se présente comme un guide pour les ménages afin de réduire leur « production de déchets ». Il met en scène deux familles – « Maxidéchets » et « Minidéchets » –, la première croulant sous les déchets et l'autre dominant une minuscule poubelle. L'ensemble du guide est conçu sous la forme « avant / après », dans tous les lieux familiers (dans la maison – cuisine, salle de bains, etc., pendant les loisirs, au bureau, dans les commerces, dans le jardin, ...). La famille est amenée, pour résumer, à privilégier les grosses quantités et les produits concentrés aux emballages individuels, à utiliser des produits réutilisables plutôt que jetables, à recycler, etc. On peut donc se demander finalement si cette tendance à indiquer la bonne conduite aux ménages dans leur foyer ne marque pas une évolution importante dans l'administration par l'Etat du quotidien. On ne peut en effet s'empêcher de penser au texte de Foucault sur la gouvernementalité<sup>194</sup>, ce processus de transformation d'un art de gouvernement en science politique, la domination du gouvernement sur les autres types de pouvoirs – souveraineté et discipline – et cette nouvelle conception du pouvoir s'exprimant plus à travers l'orientation des conduites des hommes et des choses, de la population, que par l'application de lois et de règlements, grâce au

---

<sup>193</sup> On peut citer ici la réflexion de Y. Rumpala, qui a montré que la mise en place du tri sélectif en France était plus dû à des raisons économiques (rester compétitif par rapport aux autres pays européens et faire faire le tri par les ménages, ce qui rend l'activité plus rentable) qu'à des raisons environnementales. Voir Y. Rumpala, « Qualification de problèmes comme « risques environnementaux » : l'exemple des déchets et des transports routiers », in C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, L'Harmattan, 2002 et « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique » in *Revue Française de Science Politique*, vol 49, n°4, 1999, pp 601-630.

<sup>194</sup> Michel Foucault, « La gouvernementalité » in *Dits et Ecrits*, Gallimard, 1994, vol III, 1978.

développement d'un nouveau savoir, l'économie politique. Ces gestes pour l'environnement ne constitueraient-ils pas un pas de plus dans l'administration du quotidien, dans la police des conduites, l'Etat intervenant dans un nouveau domaine sur lequel il n'avait alors que peu d'emprise ?

Y. Rumpala écrit : « *Poussée jusque dans la sphère domestique, la réorganisation de la gestion des déchets ménagers dans le sens de la rationalisation entraîne ainsi également un mouvement de rationalisation des modes de vie à des fins utilitaires, lesquelles s'agrègent, mais par l'extérieur, aux intérêts domestiques.* »<sup>195</sup>

### c) Le refus de trier pour résister ?

D'autre part, et ce n'est pas sans rapport avec ce qui vient d'être évoqué, on peut se demander aussi si ce n'est pas le refus de trier qui pourrait constituer une pratique résistante : certaines personnes interrogées déclarent n'en avoir rien à faire de l'environnement et ne pas être les premières responsables de ses dégradations. Le refus de trier ne peut-il pas témoigner aussi d'une volonté de montrer un désaccord sur l'imputabilité des responsabilités (refus du discours ambiant du type « nous sommes tous responsables de notre environnement ») et sur la priorité des problèmes (emploi, salaires, conditions de travail avant de s'occuper d'environnement), à travers les pratiques (ou les non-pratiques) quotidiennes ?

Nous avons cru déceler un discours de cet ordre dans l'entretien avec la dame qui déclarait, à peine le sujet abordé : « *Ouh là, on en est saouilé [de l'environnement]...* »<sup>196</sup>, « *Le travail et tout et... les délocalisations, c'est ça, c'est ça le... l'enfer hein. Alors je vous dis, le reste hein. D'ailleurs j'sais pas si vous avez vu, les Verts ont pas fait grand chose hein [premier tour des élections présidentielles]. (...) On peut pas dire que c'est pas important, mais y a tellement*<sup>197</sup> *d'autres choses à côté vous savez. Si tout le monde avait un petit travail, si tout le monde voyait... avait pas de problème de fin de mois, bah déjà... on pourrait peut-être pensez à des choses plus, plus simples hein, mais malheureusement euh... Ou alors quand on travaille c'est des salaires de misère alors euh... ça moi je dis, c'est ça qu'est*

<sup>195</sup> Y. Rumpala, « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n° 4-5, août-septembre 1999, p. 624.

<sup>196</sup> Première phrase de l'entretien.

<sup>197</sup> Elle hausse le ton sur ce terme.

*primordial.* »<sup>198</sup> Cette femme et sa fille affirment plus loin, parfois presque sur un ton de défi nous a-t-il semblé, ne faire aucun effort pour les économies d'énergie, d'eau ou de gasoil.

On peut donc se demander si à long terme, cette forme d'obligation morale à trier ses déchets ne nuira pas à la pratique. Les hommes politiques locaux justifient par exemple leur opposition à rendre le tri obligatoire par le fait que les gens n'aiment pas qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire.

Pour conclure plus largement, les différents thèmes qu'aborde M. Dobré (tri des déchets, modes de déplacement, végétarisme, médecine douce, ...) montrent à la fois que les variables sociologiques classiques (âge, niveau d'éducation, niveau de revenu...) continuent de jouer un rôle non négligeable, et en même temps ne permettent pas toujours d'expliquer certains phénomènes. Ceci l'amène à cette conclusion, qui nous paraît lucide quant aux capacités d'action des individus : « *Cela confirme l'hypothèse que la sensibilité environnementale, si elle doit s'exprimer dans la pratique, emprunte fatalement les voies de la pratique quotidienne et des modes de vie, qui sont, il est vrai, le lieu de l'ouverture des possibles mais aussi, ne l'oublions pas, celui des multiples déterminations qui limitent les capacités d'action individuelle dans ce domaine.* »<sup>199</sup>

---

<sup>198</sup> Entretien n° 1 du 25 avril 2007.

<sup>199</sup> Dobré, op. cit., p. 309.

## CONCLUSION

On l'aura bien compris : il n'y a pas un déterminant des pratiques liées aux déchets, mais une conjonction de facteurs. Nous pensons cependant que l'extension des pratiques de tri est à la fois la preuve que les valeurs environnementales s'ancrent au sein de la population française et une condition du changement des représentations liées aux déchets. Les auteurs d'une étude sur les opinions et attitudes liées à la collecte sélective concluaient leur travail ainsi : « *La pratique de la collecte sélective remet en question d'une part, les gestes quotidiens, et d'autre part, l'image même du déchet qui se trouve valorisé. C'est donc une mini révolution culturelle.* »<sup>200</sup> Il semble donc bien que nous nous trouvions à un moment-clé de l'histoire de notre rapport aux déchets. Ce qui pouvait être un obstacle au tri est en train de changer, dans la mesure où les déchets triés peuvent apparaître comme garants de la propreté et de l'ordre. Les individus peuvent ainsi être plus réceptifs aux messages les encourageant à trier, dans le même temps ils sont aussi de plus en plus porteurs de valeurs environnementales, même si nous ne pouvons savoir ce qu'il en sera demain. Si les gens trient par civisme, ce civisme s'est enrichi d'arguments environnementaux, aidé par les discours dominants d'hommes politiques et d'industriels.

On peut penser que la rationalisation qui accompagne le tri des déchets par les ménages continue de s'inscrire cependant dans la tension entre l'utilité sociale du déchet et la volonté de chacun qu'il disparaisse comme par magie. En effet, le déchet a une utilité, une fonction sociale, et le gaspillage n'est pas irrationnel comme le rappelle G. Bertolini : « *La richesse de l'agriculteur s'appréciait à l'ampleur du tas de fumier, dans la cour de la ferme. La richesse des sociétés modernes s'apprécie à la taille de la poubelle et à la fréquence de son enlèvement.* »<sup>201</sup> Aujourd'hui, une tendance contraire consiste en une rationalisation poussée de la gestion des déchets et d'une volonté prégnante, qui n'est pas sans rapport avec notre répulsion du déchet, qu'ils disparaissent comme par enchantement<sup>202</sup>. Or, il y aura

---

<sup>200</sup> ADEME, *Opinions et comportements des usagers face à la collecte sélective*, ADEME Editions, 2000, p.3.

<sup>201</sup> G. Bertolini, « L'or et l'ordure, le déchet et l'argent », in J.-C. Beaune (dir), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, 1999, p. 40.

<sup>202</sup> A. Navarro, « Le déchet fatal », in J.-C. Beaune (dir), op. cit.

toujours (du moins tant que nos modes de vie restent les mêmes et que les matériaux utilisés ne changent pas totalement) des déchets ultimes et des décharges pour les accueillir, dont personne ne veut aujourd'hui<sup>203</sup>. La tension qui existe entre les déchets comme signe extérieur de richesse, et les déchets comme devant faire l'objet d'une mise en ordre de notre espace domestique, personnel, intime, en même temps trace, rappel, preuve de la saleté, fait que nous serons peut-être de plus en plus enclins à trier nos déchets, mais pas à jeter beaucoup moins. Parmi les personnes interrogées, personne n'a déclaré éviter réellement les emballages inutiles lors de ses achats, ou même acheter moins de choses. Notre société reste profondément imprégnée par les idéaux de croissance économique, d'abondance. La consommation dématérialisée rencontrera encore pour longtemps, sans doute, des limites : celles de notre envie d'acheter, d'avoir, d'accumuler des objets, de la nourriture, qui finissent un jour ou l'autre dans l'une ou l'autre poubelle.

---

<sup>203</sup> Mobilisation d'habitants contre de nouvelles installations.

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES

Pierre ALPHANDÉRY, Pierre BITOUN, Yves DUPONT, *L'équivoque écologique*, La Découverte, 1991

Jean-Michel BALET, *Aide-mémoire, Gestion des déchets*, Dunod, 2005

Jean-Claude BEAUNE (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Ed. Champ Vallon, 1999

Gérard BERTOLINI, *Le déchet, c'est les autres*, Erès, 2006

Gérard BERTOLINI, *Le marché des ordures, Economie et gestion des déchets ménagers*, L'Harmattan, 1990

Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, 2001 (première édition 1992)

Luc BOLTANSKI, Laurent THÉVENOT, *De la justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991

Raymond BOUDON, François BOURRICAUD, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 2004 (première édition 1982)

Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON, Jean-Claude PASSERON, *Le métier de sociologue*, 2005, EHESS et Mouton de Greuter (première édition 1968)

Dominique BOURG, *Les scénarios de l'écologie*, Hachette, 1996

Michel BOYER, Guy HERZLICH, Bruno MARESCA (ouvrage collectif coordonné au CREDOC), *L'environnement, question sociale, Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement*, Odile Jacob, 2001

Jean-Paul BOZONNET, Joël JAKUBEC (dir.), *L'écologisme à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, De la rupture à la banalisation ?*, Georg Editeur, 2000

Pierre BRÉCHON (dir.), *Les valeurs des Français, Evolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin, 2000

Pierre BRÉCHON, Bruno CAUTRÈS (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres, Analyse comparée des données socio-politiques*, L'Harmattan, 1998

Alain CORBIN, *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Flammarion, 1986 (première édition chez Aubier Montaigne, 1982)

Michelle DOBRÉ, *L'écologie au quotidien, Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, 2002

Mary DOUGLAS, *De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, 2001 (première édition française chez Maspero, 1971 ; première édition anglaise, 1967)

Hélène FEERTCHAK, *Les motivations et les valeurs en psycho-sociologie*, Armand Colin / Masson, 1996

Claude GILBERT (dir.), *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences sociales et humaines*, L'Harmattan, 2002

Ronald INGLEHART, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica, 1993

Denise JODELET (dir.), *Les représentations sociales*, PUF, 1989

Hans JONAS, *Le Principe Responsabilité*, Flammarion, 1998, première édition française chez les Editions du Cerf, 1990, version allemande *Das Prinzip Verantwortung*, Insel Verlag, 1979

Salvador JUAN, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995

Salvador JUAN, *Sociologie des genres de vie*, PUF, 1991

Patrick LEGROS, Frédéric MONNEYRON, Jean-Bruno RENARD, Patrick TACUSSEL, *Sociologie de l'imaginaire*, Armand Colin, 2006

Christian LÉVÊQUE, Sander VAN DER LEEUW, *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Elsevier, 2003

Dominique LHUILIER, Yann COCHIN, *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, 1999

Bruno MARESCA, Patrice HÉBEL, *L'environnement. Ce qu'en disent les Français*, La Documentation Française, 1999

Magali PIERRE (dir.), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, L'Harmattan, 2002

Dominique REYNIÉ, Bruno CAUTRÈS (dir.), *L'opinion européenne*, Presses de Sciences Po, 2001

Rudolf REZSOHAZY, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, 2006

Raphaël ROMI, *Les collectivités locales et l'environnement*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Editions locales de France, 1998

Albert TAUVERON, *Les années poubelle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1984

Charles TAYLOR, *Le malaise de la modernité*, Ed. du Cerf, 1994

François TERRASSON, *La peur de la nature: au plus profond de notre inconscient les vraies causes de la destruction de la nature*, Sang de la Terre, 1988

Alain TOURAINE, *Sociologie de l'action*, Seuil, 1965

Alain TOURAINE, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992

Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale, L'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*, Seuil, 1985

Monique WACH, Béatrice HAMMER, *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, L'Harmattan, 2003

Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1995

## ARTICLES

Michelle DOBRÉ, Sylvie MONTEIRO, « Trier, récupérer, réparer, Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE Première*, n° 684, décembre 1999

Bruno LATOUR, « Arrachement ou attachement à la nature », *Ecologie politique*, n°5, hiver 1993

Thierry LAVOUX, Alexis ROY, « Les attentes des Français en matière d'environnement », *Les données de l'environnement*, n° 74, mai-juin 2002

Cédric PLANCHAT, « Protéger l'environnement : un objectif pour la majorité des Français », *INSEE Première*, n° 1121, janvier 2007

Yannick RUMPALA, « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n° 4-5, août-septembre 1999

## RAPPORTS

ADEME, *Les déchets en chiffres*, ADEME, septembre 2006

ADEME, *Opinions et comportements des usagers face à la collecte sélective*, ADEME Editions, 2000

Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, *Notre avenir à tous*, Les Ed. du Fleuve, 1988

Conseil de Développement de l'Agglomération Grenobloise, *Livre blanc pour une gestion citoyenne des déchets*, janvier 2007

Conseil Général de l'Isère, *Avec le Conseil Général de l'Isère, consommons moins pour jeter malin !*, brochure de communication, 2006

Eco-Emballages, *Les Français aujourd'hui, Je trie donc je suis*, Etude 3SC Cofremca-Sociovision, juillet 2000, Etude Sofres/Eco-Emballages, juin 2000

Eco-Emballages, *Rapport annuel 2004*

Eco-Emballages, *Rapport annuel 2005*

Grenoble Alpes Métropole, *Déchets urbains, Rapport annuel 2005 sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains*

Grenoble Alpes Métropole, *Déchets urbains, Rapport annuel 2002 sur le prix et la qualité du service public de traitement et de valorisation des déchets urbains*

IFEN, *La sensibilité écologique des Français*, Ifen, 2000

IFEN, « Les Français et l'environnement : opinions et attitudes début 2002 », *Etudes et travaux*, n° 39, décembre 2003

IFEN, *Les synthèses, 10 indicateurs clés de l'environnement*, Ifen, octobre 2005

IFEN, « L'environnement, de plus en plus intégré dans les geste et attitudes des Français », *Le 4 pages de l'Ifen*, n° 109, janvier-février 2006

IFEN, *Les synthèses, 10 indicateurs clés de l'environnement*, Ifen, décembre 2006

IFEN, « Le recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics peut encore progresser », *Le 4 pages de l'Ifen*, n° 116, février 2007

Ville de Grenoble, *Rapport annuel 2002 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets*

## **PRESSE**

« En France, le tri des déchets s'impose peu à peu au quotidien », Marie VERDIER, *La Croix*, 20 septembre 2005

« Apprendre à trier ses déchets », entretien avec Marc Cheverry (Ademe), Michel ALBERGANTI, *Le Monde*, 14 mai 2006

« De nouvelles mesures pour réduire et traiter les déchets », Gaëlle DUPONT, *Le Monde*, 23 septembre 2005

« Déchets ménagers : tri total pour l'agglomération », dossier réalisé par Muriel EMPHOUX, Aurélie LAZZAROTTO, Marc MINGAT, in *Métroscope*, n° 52, juin 2006

« Budget 2007 de La Métro : projet d'agglomération et aménagement durable », *Métroscope*, n° 58, mars 2007

## **MEMOIRES**

Sonia LEMETTRE, *Nature ou environnement ? L'influence des représentations dans le milieu associatif de la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère*, mémoire de 3<sup>o</sup> année IEP Grenoble, 2005

Benoit SEVRIN, *L'hygiénisme contre la collecte sélective des ordures ménagères : Analyse des échecs du tri dans l'agglomération grenobloise*, Mémoire de 3<sup>o</sup> année IEP Grenoble, 2006

## **TEXTES REGLEMENTAIRES**

Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux

Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ménagers et aux installations classées pour la protection de l'environnement

Décret n° 92-377 du 1<sup>er</sup> avril 1992 dit « décret sur les emballages ménagers »

Directive 75/442/CEE du Conseil de l'Europe du 15 juillet 1975

Directive européenne n° 91-158 du 18 mars 1991

## SITES

[www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

[www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.la-metro.org](http://www.la-metro.org)

[www.umwelt-schweiz.ch](http://www.umwelt-schweiz.ch)

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Lexique

<b>Compostage</b>	Action visant à mener à terme la fermentation de la part fermentescible des déchets afin de produire un engrais naturel (le compost)
<b>Déchets organiques</b>	Déchets issus d'organismes vivants, animaux ou végétaux : fermentescibles et papiers, quelques textiles
<b>Déchets spéciaux</b>	Déchets toxiques ou dangereux qui nécessitent des précautions particulières lors de leur collecte et de leur traitement
<b>Déchets ultimes</b>	Déchets qui ne sont plus susceptibles d'être traités par l'extraction de la part valorisable ou par la réduction de leur caractère polluant ou dangereux
<b>Eco-Emballages</b>	Organisme créé à la suite du décret du 1 <sup>er</sup> avril 1992, qui collecte les contributions financières des entreprises produisant des emballages et les utilise pour soutenir les collectivités qui valorisent les emballages
<b>Encombrants</b>	Déchets qui, par leur volume et leur poids, ne être pris en charge par la collecte traditionnelle des ordures ménagères (matelas, meubles, électroménagers, gravats, ...)
<b>Fermentescibles</b>	Matières organiques ayant la propriété de fermenter, en présence ou en l'absence d'air : déchets alimentaires (restes, épluchures, ...), déchets « verts » (gazon, branchage, ...), papier et carton (déchets organiques)
<b>Incinération</b>	Action visant à brûler les déchets pour les détruire et/ou en valoriser l'énergie dégagée (chauffage, électricité)
<b>Indésirables</b>	Corps étrangers au matériau à recycler, nuisibles au bon fonctionnement de la valorisation.

<b>Mâchefers</b>	Résidus solides d'incinération. Ils peuvent être valorisés (construction de routes) ou stockés en décharge
<b>Recyclage</b>	Réintroduction directe d'un déchet dans le circuit de production dont il est issu en remplacement total ou partiel de la matière première.
<b>Refus de tri</b>	Part des indésirables dans les poubelles de tri envoyée à l'incinérateur
<b>REOM</b>	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>Ripeur</b>	Agent chargé du ramassage des conteneurs à déchets avec un camion-benne à ordures ménagères (synonyme d'éboueur)
<b>TEOM</b>	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>Valorisation</b>	Action permettant la transformation des matériaux usagés pour recyclage ou réutilisation.

## ANNEXE 2

### Guide d'entretien

Objectif : explorer les raisons de faire le tri ou pas (valeurs environnementales, information, civisme, sentiment de responsabilité, calcul coût/avantage, ...)

Première question commune à tous :

On parle beaucoup aujourd'hui de dégradation de l'environnement (changement du climat,...) : est-ce que ce sont des sujets qui vous préoccupent, vous touchent ?

Responsabilité ?

Pratiques comme économies d'énergie, transports en commun, etc... ? Depuis quand ?

Autour de la pratique personnelle du tri :

Est-ce que vous trieux vos déchets ?

Si oui : quels déchets, voir niveau d'information, difficile ou pas de s'y mettre, depuis quand,...

Si non : pourquoi (manque d'information, d'intérêt, ...) ? Est-ce que vous pensez que quelque chose pourrait vous pousser à le faire ?

Comment se fait le tri chez vous ? Où se trouvent les poubelles ?

Est-ce que les gens font le tri dans votre immeuble ou dans votre rue ?

Question sur la motivation financière

Qu'est-ce que c'est pour vous un déchet, qu'es-ce que ça vous évoque ?

Question sur la vision de l'avenir